

C. 2.
2. 0/0 7/0 1

DE SUEZ A AKABA



PIERRE D'ISTRIA



LES ÉDITIONS CUJAS
19, Rue Cujas, PARIS-5^e

« Un seul Bosphore avait suffi jusqu'ici aux embarras du monde ; vous en avez créé un second, bien plus important que l'autre, car il sert de couloir de communication à toutes les grandes mers du globe. En cas de conflit il serait le point pour l'occupation duquel tout le monde lutterait de vitesse. Vous avez ainsi marqué la place des grandes batailles de l'avenir »

(Ernest RENAN — *Discours de réception de Ferdinand de Lesseps à l'Académie Française, en 1895*)

Mr. Nahum Goldmann, président du Congrès juif mondial avait réclamé de Bevin de livrer la Palestine aux sionistes.

Il expose cet entretien dans un discours à la 7^e session plénière du « Canadian Jewish Congress ». Cette déclaration est rapportée ainsi par *The Congress Bulletin*, Montréal, 31 May 1947 :

« Le Moyen-Orient, situé entre trois continents, lien entre l'Europe et l'Asie et l'Afrique, est probablement la région stratégique la plus importante du monde.

« Au cours d'une des conversations que j'ai eues l'été dernier avec M. Bevin, et où il me parla en toute franchise, il me dit :

« Savez-vous, docteur, ce que vous demandez en voulant que j'établisse un État juif? Vous me demandez de vous livrer les clés de la région stratégique la plus importante du monde. Vous me permettez d'y réfléchir sérieusement avant de vous remettre ces clés-là » ...

« La Palestine est aujourd'hui le centre de la stratégie et de la puissance politique mondiale' et les hommes d'État qui s'occupent maintenant du sionisme le pensent. Je voudrais que les sionistes le comprennent. Ce n'est pas toujours ce qui s'appuie sur la Justice et l'Honnêteté qui compte dans le monde. Les nations et les gouvernements du monde arrêteront leur attitude d'après leurs intérêts réalistes. Ce seront des considérations décisives. Tous les aspects humanitaires du problème qui peuvent jouer un certain rôle ne seront pas décisifs, et nous devons adapter notre politique aux aspects réalistes du problème.

« Quand un homme d'État ou un politicien pense aujourd'hui au Sionisme, il ne le fait pas à la façon des Prophètes, des prédicateurs, des idéalistes, des poètes. Il pense en termes très réalistes du pétrole, d'État juif en Palestine, de Moyen-Orient, de Russie, d'Amérique ».

PRÉFACE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la politique use et abuse d'arguments spirituels pour justifier ses démarches conquérantes. Le génie inventif des hommes dans le domaine de l'équivoque est sans limites. Lorsque Philippe de Macédoine entreprit l'unification des cités helléniques sous son hégémonie, c'est à l'occasion de la Guerre Sacrée et pour la défense des prêtres de Delphes qu'il prit les armes contre ses voisins.

Les véritables motifs de guerre ont de tous temps été d'ordre stratégique et économique. Évidence que le grand public, pourtant averti par d'innombrables et cuisantes expériences, a totalement négligé lors du dernier conflit israélo-arabe qui, bien entendu, n'était pas plus sacré que n'étaient sacrés les intérêts de feu Philippe de Macédoine.

Il est possible que, par moment, des erreurs dans leur publicité ou dans leur diplomatie aient mis les nations arabes

dans leur tort. Mais la publicité tout autant que la diplomatie sont choses relatives, éminemment changeantes et pour tout dire incertaines. Les constances des peuples ne se retrouvent que dans leur histoire, dans la responsabilité unique qu'elle leur a imposée sur le sol de leur patrie. L'histoire d'une nation ne saurait donc être confondue avec la diplomatie plus ou moins heureuse de ses chefs du moment.

Or, l'affaire de Suez et d'Akaba a toujours été présentée au public sous ses aspects publicitaires ou diplomatiques quand ce n'est pas, au pire, sous les apparences sacrées de la guerre des âmes, ou des races.

La présente étude se propose de rendre Suez à l'histoire, de faire défiler les événements et les hommes qui ont organisé la région septentrionale de la mer Rouge à des fins qui n'ont qu'un rapport fort discutable avec l'eschatologie (nous n'osons tout de même pas écrire avec la charité, bien qu'il se soit trouvé des publicistes pour voir dans la déclaration Balfour, par exemple, un geste d'évangélique commisération de Sa Majesté britannique).

La guerre israélo-arabe de juin 1967 n'avait pas pour enjeu le périmètre de la Maison de David, le psalmiste ; mais bel et bien le canal de Suez, c'est-à-dire le carrefour mondial des relations entre l'Europe et l'Asie. Avec acharnement les grandes puissances s'en disputent la possession. Tandis que les peuples que l'histoire a installés sur ses bords et qui en sont les légitimes propriétaires (tout comme les Français sont les propriétaires de la Seine) essaient de le défendre, d'autres hommes venus d'ailleurs tentent de le leur ravir. Il n'y a pas d'autre réalité que celle-là.

La morale et la conclusion du conflit sera que le plus fort l'emportera. L'histoire n'enregistre guère d'autres droits

que ceux qui ont été acquis par la force. Pour pessimiste que soit cette affirmation, elle n'est nullement décourageante, bien au contraire. Elle ne peut qu'inviter à se défaire des illusions faciles dont les propagandes de notre temps illuminent notre quiétude. Les puissances à l'œuvre autour du canal de Suez ne se nourrissent pas des fumées que leurs services de presse nous dispensent.

A travers cette étude il nous est apparu, en tout cas que sur la scène du Sinaï la guerre est permanente. Ce qui signifie qu'à tour de rôle chaque puissance vient y tenter sa chance ; mais tandis que chacune d'elle ne supporte la guerre qu'en attendant d'être relayée par une autre, les peuples de la région l'endurent, quant à eux, tout le temps. Singulière infortune qui fait montrer du doigt l'Arabe : « Ecce qui damnatus est peccatis mundi » !.. Il est bien lourd à porter, le destin de Suez !

Paris, le 2 février 1968



INTRODUCTION

L'histoire de l'Égypte et du Canal de Suez est dominée par celle de l'Extrême-Orient. Depuis les projets de Colbert visant à faire des routes de l'isthme de Suez un pont entre la France et les Indes, jusqu'à la dernière guerre de juin 1967 où, par personnes interposées se dessinent sur le territoire de Suez les divergences américano-européennes (mais aussi américano-asiatiques), l'histoire des océans Indien et Pacifique n'a cessé de venir troubler de ses hautes vagues la tranquillité égyptienne et arabe. C'est ainsi que la guerre de Corée a entraîné dans la région, entre les années 1950 et 1953, des remous extrêmement profonds dont les conséquences sans cesse reprises et amplifiées par d'autres événements asiatiques ont battu l'Orient à la façon de ras de marée successifs.

Quant à la création de la « marche » israélienne, nous verrons qu'elle n'est qu'une conséquence de la politique

menée par les puissances en vue de s'assurer le contrôle du canal pour leurs desseins asiatiques. C'est en effet par référence au canal et à portée de canon du canal que s'est installé Israël, dont la politique intérieure est orientée par le destin de cette voie d'eau. A dire vrai, depuis ses origines et à travers ses crises l'existence d'Israël est si étroitement associée au rôle du Canal de Suez qu'il ne saurait survivre à sa disparition. C'est bien la preuve que, malgré les apparences, Israël est un élément non négligeable de la politique que mènent les puissances en Extrême-Orient. Les rapports d'alliance établis entre Tel-Aviv et Saïgon, le général Dayan et le général Ky, les voyages du président israélien en Birmanie ou aux Indes ne sont pas seulement des événements épisodiques.

Alors que durant un siècle et plus l'Égypte et le Canal de Suez avaient été l'enjeu des rivalités franco-britanniques, les effets de la deuxième guerre mondiale allaient les faire entrer dans le jeu plus vaste et singulièrement plus dangereux de la diplomatie américaine. Israël suivit le même sort ; ce qui l'amena à modifier son caractère méditerranéen, et dans une certaine mesure modéré, pour devenir guerrier et atlantique. Quoi qu'en disent certains observateurs qui discernent dans la démarche sioniste une politique continue et concertée, comme si le sionisme était en soi une puissance politique indépendante, il est au contraire frappant de noter une mue radicale du sionisme après la deuxième guerre mondiale. Le sionisme dirigé par Washington ne ressemble que de loin à celui que la Grande-Bretagne a soutenu après la guerre de 1914-1918. Le même vêtement recouvre ici des réalités différentes.

Replacé dans son ensemble international, le problème du Canal de Suez doit l'être aussi dans son contexte géo-

graphique propre qui est celui de la Mer Rouge, dont il n'est qu'un élément avec Akaba et Aden. Le système stratégique connu sous le nom de Canal de Suez, comporte en réalité toute la presqu'île du Sinaï et le détroit de Bab El-Mandeb. Au mois de mai 1967, les attentions se sont fixées sur l'affaire d'Akaba, comme si cela était en soi la clef d'une économie et d'une politique. Or, il est bien évident qu'Akaba n'est et ne peut être qu'une annexe dans un système que commandent Suez et Bab El-Mandeb. Pris dans le piège d'Akaba, Israël l'est donc aussi dans celui de Suez et de Bab El-Mandeb. Il ne s'en sera délivré qu'une fois réalisée dans cette région une entente des grandes puissances. Beaucoup d'observateurs présentent, assez curieusement, Israël comme le vainqueur et le maître de ce carrefour qui doit être à cette heure le plus important de la planète, sans se rendre compte à quel point est dérisoire pareille prétention de la part d'un minuscule pays, surarmé, certes, mais vivant à la discrétion de la grande Amérique. Il s'agit à vrai dire d'une stratégie de dimensions universelles, au milieu de laquelle on a jugé bon d'ancrer momentanément le petit Israël qui, de toutes façons, ne pourra que payer une docilité qu'il faut bien qualifier d'ingénue.

S'il est exact que le statut de la Mer Rouge ne sera mis au point que par un accord entre les puissances, il n'en est pas moins sûr que cet accord lui-même ne se réalisera qu'à la condition que les États souverains qui bordent cette mer y donnent leur aval et leur garantie. Ce qui veut dire que l'avenir de la Mer Rouge passe en premier lieu par la volonté des nations arabes. Et c'est bien pour leur arracher ce droit historique qu'Israël a été installé de force au fond du golfe d'Akaba, à seule fin d'être en position d'intervenir à tous les stades de l'évolution et de la négociation.

Dans le mécanisme politique de la région, Israël est un rouage introduit par des ouvriers extérieurs pour en saboter la bonne marche, pour en détruire en tous cas la régularité. Preuve de la défiance que n'ont cessé de manifester certaines puissances à l'égard du monde arabe, à l'égard de ses revendications nationales les plus pacifiques. Preuve aussi de l'obligation d'être pour Israël un facteur de guerre et non d'harmonie. C'est toujours une aventure aux conséquences imprévisibles que de vouloir modifier l'histoire d'une contrée en introduisant dans sa géographie humaine un élément de discord permanent.

L'ampleur de la question de Suez, un long article publié dans l'Observer de Londres, le 17 décembre 1956, la découvre parfaitement :

« Stratégiquement la clef du Proche-Orient est la région de Suez... la crise actuelle a démontré l'importance vitale du problème de sécurité du Canal de Suez pour l'économie non seulement du Proche-Orient et de l'Europe occidentale, mais aussi pour celle de l'Asie et de l'Afrique. »

En bons navigateurs et en réalistes qu'ils sont, les Britanniques savent en effet parfaitement que la géographie est la mère de l'histoire et que c'est sur une carte, non dans les déclarations publicitaires, qu'il faut chercher d'abord les justifications de telle ou telle démarche diplomatique. Et le journal britannique de proposer un plan visant à déposséder l'Égypte de sa souveraineté car *« le contrôle militaire de la région par l'Égypte seule ne susciterait pas la confiance nécessaire pour éliminer la tension »*. Et comme si la fragmentation de la région en plusieurs entités, ne suffisait pas, les experts de l'Observer y ajoutent cet étrange projet *« la création d'un territoire international séparant Israël et l'Égypte pourrait peut-être établir la paix entre*

Juifs et Arabes. On a déjà suggéré que les Nations-Unies rachètent la péninsule entière du Sinaï qui appartient à l'Égypte ». Par la suite un consortium international gèrerait les intérêts majeurs, pétroliers et autres, de la région entière. On ne précise pas, et pour cause, qui administrerait pareil consortium idéal ; on sous-entend que tous les membres seraient d'accord entre eux ; on rêve que l'Égypte se laisserait faire. Ce plan, en tous cas, pour irréaliste qu'il soit, n'en révèle pas moins la défiance témoignée par l'Observer pour le monde arabe, l'indifférence pour la patrie des autres qu'on se partage en toute quiétude, l'illusion de penser résoudre par l'argent des problèmes historiques et politiques.

Avec une obstination tendancieuse depuis des années (c'est visible dans l'article repris ci-dessus) est présentée à l'opinion la situation au Moyen-Orient comme une affaire de paix entre Juifs et Arabes. Or ce n'est là qu'un aspect mineur. Il s'agit en fait de toute une politique internationale ayant Suez pour centre, l'Europe, l'Extrême-Orient et l'Amérique pour objets. Si les communautés juives ont été utilisées en ce point précis de la planète, c'est parce qu'on a jugé bon, et propice à leurs dispositions du moment, de confondre dans leur esprit Terre Sainte et intérêt stratégique ; mais avec un peu de bonne volonté tout autre minorité ayant avec cette région une parenté proche ou lointaine aurait pu aussi bien faire l'affaire. Infortune singulière que le président Nasser a évoqué lui-même dans son discours du 26 juillet 1956 à Alexandrie : « *Après que le canal eut été creusé pour le bien de l'Égypte comme l'affirmait de Lesseps au khédive, c'est l'Égypte qui est devenue en réalité la propriété du canal.* » Mais alors que la Grande-Bretagne installait Israël pour protéger ses intérêts, les États-Unis

devaient, quant à eux, armer Israël pour le lancer par deux fois à la conquête militaire du Sinai.

Telle est l'histoire mouvementée que nous nous proposons de retracer ici ; elle se divise schématiquement en trois chapitres : un premier chapitre français qui va de 1798 à 1882 ; un chapitre britannique de 1882 à 1948 ; un chapitre américain enfin, officiellement ouvert en 1948 mais en préparation depuis 1940 environ. Fait à noter : seul le chapitre français comporte un libre accord avec l'Égypte, il est à proprement parler une ère d'amitié franco-égyptienne, la seule période durant laquelle l'Égypte a été considérée comme une associée et non comme une vassale. Par la suite Anglais et Américains agiront seuls pour leur propre compte et le plus souvent en conflit avec l'Égypte. Alors que tout au long de la présence française, la souveraineté égyptienne avait été plutôt renforcée, elle fut lésée ou menacée d'anéantissement par les Anglo-Saxons. Mais toujours sur l'Égypte n'a cessé de planer l'ombre de l'Extrême-Orient.

I

D'ABORD LA FRANCE

Une des raisons majeures qui motivèrent l'indépendance même de l'Égypte et incitèrent les puissances à la détacher de l'Empire ottoman fut qu'elle était à la fois plus méditerranéenne et plus asiatique que la Turquie elle-même ; cette dernière, encaissée dans ses montagnes, massivement continentale, n'ouvrant sur rien. C'est toutefois la France qui la première eut l'idée de l'indépendance égyptienne. Depuis les plans de Colbert, la diplomatie française s'était toujours heurtée en effet à l'opposition de Constantinople conseillée par Londres. Il apparut que, tant que l'Égypte serait une province turque, le commerce français n'aurait avec l'Extrême-Orient aucune communication directe. Sitôt signé le traité de Versailles le 20 janvier 1783, l'émissaire français, le maréchal de Castries, fut donc chargé de négocier directement avec les beys d'Égypte sans en référer à la Porte. C'est là l'événement capital qui allait mettre le feu aux poudres et engager l'Égypte

dans un destin qui est aujourd'hui le sien. Une considération annexe complétait la conception française qui faisait de l'Égypte la nécessaire alliée ; étant donné que la Mer Rouge et ses rives étaient les jalons géographiques de cette nouvelle politique, à l'alliance franco-égyptienne devait venir s'adjoindre l'amitié des autres chefs arabes, ceux de Syrie qui contrôlèrent Akaba, ceux des lieux saints musulmans, ceux du Yémen maîtres de Bab El-Mandeb, qui faisant cause commune avec l'Égypte se seraient également désolidarisés de Constantinople. Il n'y avait guère d'autre moyen d'assurer la sécurité des liaisons commerciales franco-asiatiques. La conséquence en était qu'en face de la coalition anglo-turque, la France se voyait amenée à favoriser une alliance non plus seulement franco-égyptienne mais aussi franco-arabe. Avant la lettre prenait ainsi figure un « panarabisme » diplomatique dont les nécessités et les difficultés n'ont cessé depuis un siècle de commander l'ordre oriental. Mais la sécurité de la Mer Rouge exigeait plus qu'une alliance avec le monde arabe ; elle appelait le contrôle de toute la rive africaine, c'est-à-dire du Soudan, de l'Éthiopie et de ses prolongements somaliens. Le destin politique de ces régions ne pouvait pas ne pas tomber sous la dépendance de la Puissance ou des Puissances maîtresses du Sinaï.

La signature du traité franco-égyptien de 1785 récompensa les efforts du maréchal de Castries et alarma Londres. L'affaire de Suez commençait. La diplomatie de Sa Majesté réagit en jetant les plans d'une ligne mixte terre-mer entre Londres et le Bengale passant par Le Caire, en préparant la conquête de Chypre et de la Crète. Désormais ces trois noms de Suez, Chypre et la Grèce constitueront le nœud gordien d'une diplomatie qui est encore d'une brûlante actualité.

Le 12 avril 1798 Bonaparte reçut pour instructions de « *chasser les Anglais de toutes les possessions de l'Orient où il pourrait arriver, de détruire leurs comptoirs sur la Mer Rouge, de faire couper l'isthme de Suez, d'assurer la libre et exclusive possession de la Mer Rouge à la République et d'améliorer par tous les moyens qui seraient en son pouvoir le sort des naturels de l'Égypte (1)* ». Pour répondre aux projets britanniques de la conquête de Chypre et de la Crète, le corps expéditionnaire français s'empara de Malte le 13 juin 1798. Le 22 juillet Napoléon Bonaparte entra au Caire. Il inaugura la grande guerre de la Méditerranée moderne, établissant entre la France et l'Égypte l'union civile et militaire que l'on sait. Il jetait aussi les bases d'une plus vaste entente franco-arabe et d'un certain panarabisme dont Le Caire sera le premier héritier.

En arrière plan de l'expédition française, il y avait naturellement l'Extrême-Orient. Talleyrand s'était allié avec Tippoo-Saïb, souverain de Mysore et ennemi juré des Britanniques, travaillant avec lui à la ruine des établissements anglais dans l'océan Indien.

Tout cela échoua. Mais les grandes lignes de l'entreprise demeurèrent. Le tsar Paul 1^{er} de Russie avait accepté l'idée de se joindre à une armée française grossie de contingents arabes pour aller mettre la main sur les Indes. Jusqu'en 1810 Napoléon travailla à revenir en Égypte et à s'installer aux Indes. Faire de la Mer Noire un lac moscovite et de la Méditerranée une mer française paraît avoir été une des constantes de sa politique. Il est intéressant de noter,

(1) Jean Pichon, *Les origines orientales de la guerre mondiale*. Paris, 1937, p. 47 et 48.

en passant, que l'union qui s'était faite à l'époque entre la France, l'Égypte, la Russie, certains souverains arabes et indiens contre la Grande-Bretagne s'est reformée au mois de juin 1967 aux Nations-Unies contre les États-Unis. Preuve d'une part d'une certaine continuité de l'histoire, et d'autre part de la prise en charge par les États-Unis des responsabilités assumées naguère par Londres au confluent des routes intercontinentales entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Tout se passant comme si les conflits ouverts par l'Amérique en Extrême-Orient impliquaient dans le Sinaï les mêmes interventions qu'y provoquèrent naguère les conflits soulevés aux Indes par les ambitions de la Grande-Bretagne. Le fait est que chaque tempête asiatique où se trouve entraînée quelque nation européenne ou américaine jette l'orage sur le Sinaï. C'est donc, on le voit, faire bon marché de l'histoire que de rétrécir le sort de la presqu'île aux aléas d'un duel israélo-arabe en champ clos. Rien n'est plus ouvert que le champ du Sinaï...

II

L'ANGLETERRE ENSUITE

L'initiative révolutionnaire de la France en Égypte avait eu au moins deux conséquences de taille. Elle avait d'abord ébranlé la routine britannique dans sa fidélité à la souveraineté ottomane en Méditerranée orientale et avait amené Londres à réviser ses plans, à tenter désormais, à l'imitation de Paris, de passer des accords bilatéraux avec les nations arabes (à favoriser au besoin leur indépendance nominale) par-dessus la tête de Constantinople. Elle avait ensuite vivement intéressé les autorités du Caire à la coupure de l'isthme de Suez.

Le nouveau pacha d'Égypte, Mohammed Ali, qui garda le pouvoir de 1805 à 1848, avait tendance à reprendre à son compte le projet français et il savait pouvoir compter sur un appui éventuel de Paris ; en l'année 1836 les comptoirs français étaient au nombre de 13 à Alexandrie contre 7 seulement aux Britanniques et la presse parisienne affir-

mait dans le style déclamatoire de l'époque : « *la France devrait veiller sur l'Égypte et les régions voisines comme sur une succession que la Providence et les vœux de l'humanité peuvent un jour attribuer à son génie civilisateur* » (Article du National, cité par R. Guyot dans « La première Entente cordiale »).

Mohammed Ali toutefois n'était pas sans craintes ni pressentiments. Déjà assiégée de convoitises, l'Égypte le serait bien davantage une fois ouverte sur son territoire une route internationale qu'elle n'avait pas les moyens militaires de protéger. Aussi, avant de donner le premier coup de pioche, Mohammed Ali exigea-t-il des puissances l'engagement formel qu'elles ne tenteraient pas de s'emparer par la suite de la voie d'eau pour l'exploiter à leur profit, en négligeant et la souveraineté et les intérêts de l'Égypte. Cet engagement il ne put l'obtenir et grâce à cela fut prolongé de quelque vingt ans le repos de la nation égyptienne.

Ce repos commença à être troublé le 30 novembre 1854. Ce jour-là, le troisième successeur de Mohammed Ali, le khédivé Mohammed Saïd, accordait à son ami français Ferdinand de Lesseps, vice-consul à Alexandrie et fils d'un consul général au Caire à l'époque de Mohammed Ali, un firman l'autorisant à fonder une société en vue de joindre par une voie navigable la Mer Rouge à la Méditerranée. Ce fut un scandale. La Grande-Bretagne fit savoir qu'elle s'y opposerait énergiquement et entreprit des démarches d'intimidation à Constantinople, à Paris, au Caire, au point d'en faire maigrir le khédivé. Elle-même étudia les plans d'une voie ferrée égyptienne, mais aussi d'un canal qui, partant d'Haïfa (alors Caïfa) passerait par la plaine d'Esdreton, emprunterait la dépression du Ghor et viendrait aboutir à Akaba le long de l'oued Araba. L'idée

de concurrencer et de menacer le Canal de Suez par le détour d'Akaba, qui allait être reprise plus tard par les États-Unis, était donc à l'origine une idée britannique. Londres songea même à créer sur l'emplacement de son futur canal un petit État, administré sous sa tutelle par des tribus indépendantes et que l'Islam n'avait pas réussi à intégrer : les Druzes. On les avait déjà utilisés contre Mohammed Ali et on s'apprêta à s'en servir contre l'Égypte, quitte à leur donner un statut international. Il est vraisemblable que si l'État druze avait vu le jour, celui d'Israël n'aurait jamais existé, l'important pour la Grande-Bretagne consistant à ne pas laisser à une Égypte dont elle se défiait le monopole de la garde du Sinaï.

On conçoit le découragement de Ferdinand de Lesseps devant la résistance britannique ; Napoléon III lui-même hésitait ; le Vatican fit la sourde oreille aux appels de Lesseps. Finalement c'est l'Égypte qui sauva le projet. Passant outre aux obstacles et aux objurgations d'une Turquie pro-britannique, le khédive, par un second firman daté du 5 janvier 1856, confirmait le premier et s'attribuait, pour encourager de Lesseps, 44 % des actions de la nouvelle société du canal. Il s'engageait à établir la corvée sur la population égyptienne qui dut fournir plus de 100 000 ouvriers. Au milieu de difficultés financières qui l'accablèrent à la faillite, boudé par les places boursières internationales, en but à la défiance des banques et aux campagnes de dénigrement menées par les milieux d'affaires, Lesseps ne dut sa réussite qu'à l'obstination de l'Égypte qui, outre ses milliers de travailleurs mis pour ainsi dire gratuitement à la disposition des entrepreneurs du canal, avança des sommes énormes pour l'époque ; déjà propriétaire de 44 % des actions (qui avaient été refusées sur les marchés internationaux), le khédive accorda ensuite à la Compagnie

un million et quart de livres, soit trente millions de francs-or ; ce fut insuffisant ; le Trésor égyptien dut verser en plus, après l'arbitrage de Napoléon III, une indemnité de trois millions et demi de livres. En bref, sur le montant total des travaux du Canal de Suez qui s'éleva à 17 300 000 livres-or, le Trésor du khédive en avait payé 16 800 000 livres, soit la quasi-totalité. La main d'œuvre fournie par les Égyptiens dans des conditions d'hygiène très difficile, la forte perte en vies humaines qu'entraîna l'exténuant labeur de populations mal alimentées et débilitées par les maladies endémiques de ces régions, ajoutent encore, au tribut payé par la nation du Nil, un fardeau difficile à estimer. Le Canal de Suez fut vraiment l'œuvre de l'Égypte, une œuvre aussi glorieuse qu'écrasante. (Le gouvernement égyptien estime à 120 000 le nombre de morts que coûta le percement du canal).

En tirait-elle au moins un bénéfice moral ? En théorie, oui. En compensation de l'aide apportée par Le Caire, la Compagnie renonçait à la propriété de certaines installations, à l'exemption de certaines taxes douanières. L'accord du 22 février 1866 stipulait dans son article 16 que la Société Maritime Universelle du Canal de Suez était une société égyptienne, donc régie par les lois et les institutions de l'Égypte. Dans la réalité, il en allait autrement, puisque la faiblesse politique et financière des autorités khédiviales leur interdisait d'exiger l'application des accords. Lorsque le canal fut inauguré le 20 novembre 1869 au cours de fêtes somptueuses, en présence de l'empereur Napoléon III et de l'impératrice Eugénie, l'ombre du malheur planait sur un khédive endetté au-delà de tout crédit, tandis que l'Angleterre ne cachait pas son irritation, bien que la reine Victoria eût honoré Ferdinand de Lesseps de la Croix de l'Ordre de l'Étoile des Indes.

Le gouvernement de Sa Majesté, souhaitant l'échec de l'entreprise, déconseilla à ses navires de franchir le canal dans la direction ouest-est ; les statistiques nous apprennent qu'entre 1869 et 1874 ne transitaient annuellement par le Canal de Suez que 20 à 25 navires britanniques.

Le canal n'en fonctionnait pas moins à la satisfaction des usagers, littéralement émerveillés que le voyage de Marseille à Hong-Kong fut de 59 jours plus court que par la route du Cap. Personne n'éprouva alors le besoin d'une convention internationale et la souveraineté égyptienne ne semblait un danger à personne.

Le climat pourtant se détériorait depuis que derrière le khédive se profilait une autre souveraineté, celle-là redoutable, de la Grande-Bretagne. Que la France et l'Égypte associées fussent les maîtresses du canal et propriétaires des actions, cela elle ne l'acceptait pas. Elle guettait l'occasion de s'en saisir. Et le khédive Ismaïl, menacé de banqueroute, la lui donna. Il y aurait beaucoup à dire sur la façon dont fut organisée, de l'extérieur, une banqueroute dont les ressorts ne sont pas ignorés des cercles financiers de Londres ; dont l'origine remonte pour une large part à l'énorme effort consenti par le Trésor égyptien en faveur de Ferdinand de Lesseps, effort disproportionné à ses moyens et qui brisa les reins de l'Égypte.

Quoi qu'il en soit, en 1875, profitant d'une inattention de la France, Disraëli, alors premier ministre du Royaume-Uni racheta pour la somme de 4 millions de livres (cent millions de francs) la part du khédive, obtenant ainsi un tiers des voix dans le conseil d'administration de la Compagnie du Canal. Le khédive abandonnait en outre à la Compagnie les bénéfices qui lui revenaient et qui étaient de l'ordre de 5 %. Cet abandon se révélant insuffisant à assainir le

budget égyptien, les Britanniques se montrèrent compréhensifs à la condition que ces 5 % leur fussent versés. Leur montant atteignit rapidement le chiffre même de 4 millions de livres, soit la somme qui avait été payée par Londres au khédive, qui rendait ainsi intégralement aux Britanniques de la main gauche ce qu'avait reçu sa main droite. De la sorte les 44 % des actions n'avaient rien coûté à Sa Majesté. Cette escroquerie demeura dans l'histoire comme un monument de savoir faire des banquiers londoniens et de la naïveté de la dynastie égyptienne. Une naïveté qui allait mettre en péril l'indépendance et la sécurité de la nation.

Dans un article publié le 1^{er} décembre 1875, la Revue des Deux Mondes voyait dans le succès britannique le prélude à l'occupation de l'Égypte. Elle eut effectivement lieu en 1882. Les réactions nationalistes (pourquoi ne pas dire plutôt nationales) devant la capitulation des khédives inquiétèrent en effet suffisamment les Britanniques pour les amener à intervenir. Et alors même ce fut malgré la France et partiellement à son insu. Car la diplomatie de Napoléon III et celle de la Troisième République, remarquables de constance en cette région, n'avaient cessé de considérer l'Égypte comme l'alliée de l'expansionnisme français ; l'année 1869 qui avait été la date de l'inauguration de Suez marquait aussi l'aboutissement et la conclusion de toute une politique Extrême-orientale jalonnée par les événements suivants : acquisition d'Obok sur la côte des Somalies en 1862, occupation de Saïgon en 1859, de la totalité de la Cochinchine en 1867, précédée en 1863 par l'établissement du protectorat sur le Cambodge. La route vers la Chine par le fleuve du Tonkin, le Song-Koi, avait été explorée par Francis Garnier entre 1866 et 1868. La confirmation du destin asiatique de Suez est donc ici évidente.

Lorsqu'au mois de juin 1967, le général de Gaulle, qui connaît son histoire, déclarera à propos de la guerre israélo-arabe qu'elle est liée au conflit vietnamien, il s'attirera une riposte cinglante d'un porte-parole de la Maison Blanche : « *Quiconque suit de près la situation ne saurait voir un quelconque lien entre les événements du Proche-Orient et ceux de l'Asie du Sud-Est* » et les commentateurs américains de renchérir : « *vouloir trouver un lien entre la situation créée dans le Sud-Est asiatique et la crise du Moyen-Orient c'est faire preuve d'une mauvaise foi systématique* ». . Déclaration qui par elle-même prouve suffisamment que le mensonge délibéré est une politique constante chez ceux-là mêmes qui portent l'étendard de la morale internationale...

Le désaccord qui sépare aujourd'hui, à propos de l'Égypte, la France et les États-Unis, opposa donc naguère Paris et Londres. Maîtresse des finances du khédive et d'une grande part des actions du canal, la Grande-Bretagne travailla, pour plus de garantie, à s'emparer de l'Égypte elle-même. A l'intérieur de la Commission de la Dette franco-britannique créée pour assainir le budget du Caire, les banquiers britanniques menèrent une action politique. En 1879, ils déposèrent le trop sourcilieux khédive Ismaïl et le remplacèrent par son fils Tewfik.

La nation égyptienne ne pouvait rester indifférente à ce qu'elle interprétait comme une trahison, ou tout au moins une faiblesse de Tewfik face à des interventions étrangères aussi ouvertes. Sous la conduite du colonel Orabi, la résistance s'organisa et dès l'année 1880 se manifesta violemment dans la rue et dans l'armée. C'était pour Londres une occasion. S'arrangeant pour écarter, avec l'aide de Bismark, une action pacificatrice de la France,

elle ne put néanmoins refuser la conférence des ambassadeurs européens qui se réunit à Thérapia, dans la banlieue de Constantinople, le 23 juin 1882, à la demande de Freycinet, président du conseil français, pour réagir aux émeutes nationalistes du 11 juin à Alexandrie. Les puissances européennes tenaient à ce que le canal demeurât, ce qu'il avait été jusqu'alors, une entreprise commerciale neutre, et que ni la voie d'eau, ni les eaux, ni les terres voisines ne soient le théâtre d'aucune opération militaire. Dans leur esprit, le canal devait être entièrement « dépolitisé », c'est-à-dire demeurer sous la souveraineté territoriale de l'Égypte ; aucune puissance ne devait s'attribuer le privilège d'intervenir isolément et pour son propre compte. Ce que fit néanmoins la Grande-Bretagne passant outre à l'esprit de la conférence. De ce fait, elle modifia entièrement le statut pacifique du Canal de Suez, inaugura la bataille qui désormais n'allait plus cesser sur ses rives, l'arracha à la souveraineté égyptienne et au peuple égyptien qui l'avait construit de son argent et de ses sueurs, le livra au redoutable jeu des conflits internationaux ; laissant entendre que le canal n'était qu'une annexe et non une partie intégrante de la terre égyptienne, les Britanniques le mettaient à l'encan, en même temps qu'ils révoltaient jusque dans ses profondeurs la nation égyptienne.

Bien que la conférence des Ambassadeurs ait chargé la Turquie de rétablir l'ordre en Égypte, c'est Londres qui adressa un ultimatum au colonel Orabi ; le 11 juillet 1882, l'amiral britannique ouvrit le feu sur les fortifications d'Alexandrie puis débarqua et s'empara de la ville. Bloquée par la pression combinée de Londres et de Berlin, la politique française fut incapable de réagir malgré les efforts de Freycinet et de Gambetta (« *Ce n'est pas pour l'Égypte, c'est pour la France qu'il faut aller en Égypte* », s'écriait ce

dernier au Parlement ; *je redoute que vous livriez à l'Angleterre, et pour toujours, des territoires, des fleuves et des passages où votre droit de vivre et de commercer est égal au sien* »). Conduite par Clémenceau, l'opposition de gauche fit refuser les crédits d'intervention de 9 millions. Le Parlement anglais vota, lui, 57 millions. En vain, de Lesseps tenta-t-il de maintenir la flotte britannique à l'écart du canal. Les bâtiments sous le commandement de l'amiral Hot Whoskin jetèrent l'ancre à Port Saïd, débarquèrent des fusiliers marins à Suez le 2 août 1882 ; les troupes britanniques entrèrent au Caire le 14 septembre 1882 après avoir battu Orabi à Tell-al-Kebir. Le premier ministre de Sa Majesté, Gladstone, affirma solennellement que l'occupation n'était que provisoire... En fait le résident britannique, Lord Cromer, qui occupa son poste de 1883 à 1907, fut le vrai maître incontesté de l'Égypte. La révolte des Soudanais qui, sous la conduite du Mahdi, s'étaient détachés de l'Égypte, dès 1882 précisément, est la première complication orientale de cette première guerre de Suez dont elle démontre l'impossible limitation à la péninsule du Sinaï. Elle donnera l'occasion à Londres d'étendre à tout le Nil et à la côte orientale de la Mer Rouge l'emprise de son système militaire.

Le coup de force britannique, suivi en janvier 1882 de l'abolition du condominium franco-anglais, avait durablement inquiété la France et l'Europe. D'autant que l'offensive britannique se poursuivait pour la sauvegarde du « complexe » de Suez, c'est-à-dire pour le contrôle de la Mer Rouge et de ses dépendances. Maîtresse des îles de Kourya-Mourya que lui avait cédées en 1854 le sultan de Mascate, la Grande-Bretagne, après avoir occupé définitivement l'îlot de Périm pour répondre à la « provocation » d'une croisière française, s'était fait reconnaître en 1873

des droits politiques sur l'Hadramaout ; puis, une maison française ayant acheté au Yémen les droits de propriété de Cheikh Saïd, Londres riposta en étendant son protectorat sur le sultanat de Lahedj, sur les territoires de Zeila, Berbera et Socotra. De la sorte, la prétendue liberté de navigation dans le Canal de Suez était sérieusement compromise par l'installation britannique à Bab El-Mandeb.

La France ne tarda pas à s'en apercevoir : en 1883, alors qu'elle était en guerre contre la Chine, la Grande-Bretagne, prenant prétexte de sa neutralité, lui ferma le port d'Aden, la contraignant à occuper Obok, puis à prendre possession de Djibouti. C'est donc essentiellement dans cette région arabo-africaine que s'exercèrent les rivalités franco-britanniques pour la conquête des lignes d'Extrême-Orient. Rivalités qui tournèrent à l'avantage de la diplomatie britannique, beaucoup plus déterminée.

En ce qui concerne le canal proprement dit, Londres multiplia ses efforts pour réparer la mauvaise impression laissée par son intervention militaire. Dans une note adressée le 3 janvier 1883 aux capitales européennes, le Foreign Office insista sur deux points : c'était les nationalistes égyptiens qui avaient menacé la liberté du canal ; c'était l'armée britannique qui l'avait sauvé pour le rendre à la communauté internationale. (Deux arguments qui seront repris en 1967 par Israël à propos d'Akaba...) A la France qui avait proposé d'instituer une Commission du Canal qui siègeât au Caire ou à Paris, le Foreign Office répondit que Londres paraissait mieux convenir. Et c'est ainsi que fut signée à Londres le 17 mars 1885 par l'Angleterre, la France, l'Autriche Hongrie, la Turquie, l'Italie, la Russie et l'Allemagne une Déclaration reconnaissant la nécessité de conclure un traité de navigation « *en tous temps et toutes*

circonstances » dans le Canal de Suez « *en faveur de toutes les puissances* ».

Finalement fut signé le 29 octobre 1888 la Convention de Constantinople qui s'intitulait « *Traité pour l'établissement d'un régime définitif destiné à garantir le libre usage du Canal de Suez* ». Par ce protocole était consacrée la liberté de navigation à tout navire de guerre ou de commerce, en temps de guerre comme en temps de paix. Il est précisé « *qu'aucun acte d'hostilité ou aucun acte ayant pour but d'entraver la libre navigation du canal ne pourra être exercé dans le canal et dans ses ports d'accès ainsi que dans un rayon de trois milles marins de ces ports, alors même que l'empire ottoman serait l'une des puissances belligérantes* ». Ce sont les puissances signataires du traité qui sont chargées de veiller à son exécution ; leurs représentants « *réclameront notamment la suppression de tout ouvrage ou la dispersion de tout rassemblement qui, sur l'une ou l'autre rive du canal, pourrait avoir pour but ou pour effet de porter atteinte à la liberté et à l'entière sécurité de la navigation* » (article 8). Si le gouvernement égyptien est mentionné c'est seulement dans les limites de ses pouvoirs et par référence à l'Empire ottoman. L'article 13 distingue entre les « *droits souverains de Sa Majesté Impériale le Sultan* » et les « *droits et immunités de Son Altesse le khédive* » dont aucun représentant n'a signé le protocole. Enfin l'article terminal n° 16, banal en soi, n'en a pas moins en cette année 1967 une curieuse résonance : « *les Hautes Parties contractantes s'engagent à porter le présent traité à la connaissance des États qui ne l'ont pas signé, en les invitant à y accéder* ». Envers quels États cette démarche a-t-elle été faite et par qui ? Dans sa déclaration du 9 août 1956 sur la question de Suez, le gouvernement soviétique fait opportunément remarquer

que les États-Unis par exemple ne sont pas signataires de la Convention de 1888...

Un examen même superficiel de la convention et des circonstances qui en ont entouré la mise au point amène à conclure qu'elle donne au Canal de Suez un statut plus précaire que celui qu'avaient défini Ferdinand de Lesseps et le khédive. Le mérite de ce premier statut en effet était d'être garanti par un État égyptien souverain, alors neutre, donc équilibré par le jeu des grandes puissances, sans intentions ni forces dominatrices ; il était de plus régi comme une entreprise privée et commerciale désireuse de faire des bénéfices, ayant donc tout à gagner à se tenir à l'écart de la politique et des conflits. Tout au long des négociations qui précédèrent la signature de la Convention, les représentants britanniques avaient eux-mêmes reconnu de bonne foi que depuis l'entrée en service du canal, ils n'avaient eu qu'à se louer de sa gestion et des bonnes relations qu'ils avaient eues avec la Compagnie ; aucune plainte n'avait été enregistrée.

En revanche le nouveau statut, visiblement élaboré par défiance contre Londres, plaçait le canal sous un contrôle politique fatalement hanté de défiances, d'ambitions concurrentes ; on parlait de l'hypothèse bien évidemment fallacieuse d'une Europe unie et prête à s'accommoder longtemps d'une gérance britannique. Il était redoutable que les intérêts régionaux de l'Orient ne fussent défendus que par un empire ottoman moribond et par une Égypte dont on venait volontairement de détruire la puissance en enflammant ses ressentiments. Il n'était pas difficile de prévoir que les conflits internationaux qui se préparaient et le nationalisme égyptien déjà en plein essor concourraient à modifier le statut du canal dans le sens de Ferdinand de Lesseps, c'est-

à-dire dans le sens d'une entreprise commerciale sous la seule juridiction de l'État égyptien. Étant donné la place du Canal de Suez dans le grand ensemble afro-asiatique de la Mer Rouge, étant donné les mers et les territoires qui à grande distance le contrôlaient du Soudan à Mascate, cette évolution ne pouvait se faire qu'à la condition que l'Égypte entreprît une grande politique du canal, telle que les Britanniques eux-mêmes se l'étaient vu imposer. A cause du canal, les Britanniques avaient pris pied à Chypre, à Bab El-Mandeb, dans l'Hadramaout, en Oman, en Éthiopie. A cause du canal l'Égypte devait s'assurer, elle aussi, une influence ou du moins une sympathie dans ces mêmes régions-là. La géographie a des impératifs auxquels les chancelleries sont bien obligées de se plier. Toute puissance qui veut exercer sa souveraineté sur le canal ne saurait s'écarter de cette voie.

A regarder de plus près la Convention de Constantinople on faisait une deuxième constatation ; celle de son caractère illusoire. Certes les puissances avaient apposé leur sceau, mais c'est la Grande-Bretagne et elle seule qui gouvernait, administrait, armait, surveillait le pays du Nil, et au-delà la totalité des terres de la Mer Rouge et de l'Océan Indien. Elle détenait l'empire réel. Ça et là du reste, dans le texte même de la Convention, des omissions ou des clauses permettaient aux autorités britanniques une marge d'initiatives considérable. C'est ainsi, par exemple, que le canal d'eau douce indispensable pourtant au bon fonctionnement du canal maritime n'est pas explicitement soumis au contrôle international ; l'article 2 de la Convention se limite à enregistrer « *les engagements de Son Altesse le Khédive envers la Compagnie universelle du Canal de Suez* » ; or Son Altesse le Khédive étant représenté par Londres...

On s'aperçut du reste à plusieurs reprises que la souveraineté britannique au voisinage de Suez ne souffrait aucune ombre. Se refusant au fait accompli la France ne cessa de réclamer l'évacuation de l'Égypte. Ne pouvant y parvenir de front, elle fit plusieurs tentatives pour tourner la résistance britannique. Au Soudan d'abord, où rejetant les prétentions de Londres, elle profita de l'insurrection mahdiste pour envoyer d'abord une mission d'études en 1893, puis une expédition sous la conduite du capitaine Marchand en 1896. On sait qu'à la fin d'octobre 1898 une guerre franco-anglaise faillit éclater du fait de la rencontre à Fachoda sur le haut Nil du général britannique Kitchener et du capitaine Marchand. Isolée en Europe, la France dut céder.

Elle dut pareillement céder à Mascate en 1899 après une période de tension très vive à propos d'une concession obtenue à Bender Isseh. Londres, voulant le monopole juridique et politique sur ce territoire, s'attaqua, toujours à Mascate en 1902, aux prérogatives du Consul de France et le tribunal de La Haye lui donna partiellement raison. Il fallut l'Entente Cordiale symbolisée par les accords franco-britanniques du 8 avril 1904 pour mettre fin à la politique orientale de la France et effacer pour un temps ce qui avait été le grand dessein de la monarchie, de la révolution et de l'empire français. En cette année 1904, la question de Suez et de l'ensemble de la Mer Rouge était réglée en faveur de la Grande-Bretagne. Le parti nationaliste égyptien tout en bénéficiant de la sympathie de Paris dut naturellement abandonner l'espoir d'un appui plus efficace.

En somme de neutre qu'il était, le Canal de Suez et ses arrières-gardes afro-asiatiques était devenu britannique ; de libre, il était devenu occupé ; d'entreprise commerciale

il était devenu position politique. Dans son étude sur les « Canaux internationaux », publiée dans le Recueil de La Haye en 1949, t. 74, André Siegfried donne l'avis suivant :

« Quant au Canal de Suez, force nous est de constater que sa neutralité n'a pas été respectée. Par deux fois il a servi d'enjeu de guerre et par deux fois il a été soumis à un blocus effectif... Les puissances qui l'occupaient ne l'ont jamais considéré d'un point de vue international mais comme une position qu'elles avaient à conserver dans l'intérêt propre de leur cause... Il faut ajouter que le garant véritable n'a jamais été l'Égypte, mais l'Angleterre, principal usager, et que celle-ci ne s'est jamais contentée d'une simple neutralité ; elle ne s'est satisfaite que d'un contrôle direct et privilégié. On le comprend à la rigueur si l'on veut tenir compte de l'intérêt primordial que présente pour elle une libre communication avec les pays de l'Océan Indien par la Méditerranée et la Mer Rouge » (page 36). Et de poursuivre (page 60) : « Si le Canal de Panama ainsi que le Canal de Suez sont neutres du point de vue politique et militaire, en fait ils ne le sont pas car de part et d'autre, en temps de guerre, les garanties internationales cessent pratiquement d'exister. Tous deux en effet sont militairement occupés et défendus par le principal usager, celui-ci agissant dans son propre intérêt, nullement dans l'intérêt international initialement envisagé par les traités. Faut-il ajouter que dans ce cas l'intérêt général a coïncidé soit avec l'intérêt anglais soit avec l'intérêt américain. Ce serait sans doute se montrer bien optimiste que d'espérer davantage. »

Il est certain que les recherches pétrolières entreprises par les Britanniques au Moyen-Orient dès l'année 1872, puis la constitution en 1909 de l'Anglo-Persian Oil Company,

suivie en 1916 de la décision de l'amiral Fisher, premier Lord de l'Amirauté, d'adapter les machines de la flotte à l'utilisation du mazout, ne pouvaient que confirmer Londres dans sa volonté de s'établir solidement en Mer Rouge et à Suez.

Chaque fois que Londres a estimé que ses intérêts étaient menacés, le canal a été considéré comme son domaine. Durant la première guerre mondiale, et bien que l'Égypte ne fut pas engagée dans le conflit, le canal n'en fut pas moins (au mépris de la Convention de Constantinople) interdit aux nations ennemies! Même attitude en 1935 lors du conflit italo-éthiopien : Londres prétendit fermer le canal aux navires italiens et ne recula que devant la détermination de Rome de s'ouvrir le chemin au besoin par la force. Il est superflu de dire que durant la seconde guerre mondiale, l'Allemagne et ses alliés ne purent emprunter la voie d'eau. Lors même de la signature en 1936 du traité anglo-égyptien, la Grande-Bretagne se fit reconnaître le droit de maintenir des troupes dans la région du canal ; elle devait y construire de très importantes bases militaires en contradiction ouverte avec l'esprit et la lettre de la Convention de 1888.

Quant à la tutelle sur l'Égypte, elle attisait les haines comme en témoigne l'ouvrage de Lothrop Stoddard qui, citant une enquête menée en 1913, en arrive à cette amère conclusion : « *Le fait essentiel est que le gouvernement de l'occupation n'a pas encore réussi à se faire aimer, ni même à se faire estimer du peuple égyptien. En muselant toute la presse on n'a pas seulement réduit la majorité musulmane à l'état de fermentation interne, on s'est aussi aliéné les Coptes... Il se peut que ce soit seulement par la répression instantanée de tout signe extérieur de mécontentement que le gouvernement puisse se sentir sûr de son occupation.* »

A l'irritation égyptienne s'ajoutait, pour l'aiguiser encore, le spectacle opulent de la riche cité d'Ismaïlia, capitale de la Compagnie du Canal, fermée sur elle-même un peu à la façon de la Cité du Soleil du moine dominicain Thomas Campanella, habitée par des Européens égaux par le confort et la fortune, couverte de clubs au gazon frais et aux courts élégants ; les mendiants et les foules sordides venaient s'agripper aux clôtures de protection pour contempler cette aristocratie dédaigneuse et castée, très « smart » dans sa façon de poser la voix, très « Canal » jusqu'au bout des ongles, joueuse de cartes et affranchie des lois du pays.

Oui, l'Égypte était propriété du canal, l'État Égyptien était aux ordres d'Ismaïlia. Cette situation n'était pourtant paradoxale qu'en apparence. Car Ismaïlia n'était pas seulement la métropole et la cour d'une petite société de fonctionnaires privilégiés de la haute paye, elle était, bien plus, la capitale de l'empire de Suez. Car Suez, nous l'avons vu, est un véritable empire qui commence à Chypre et se termine du côté de l'archipel Kuria Muria ; il comprend l'Égypte, mais aussi tous les États et principautés de la Mer Rouge ; on peut considérer que, dans une large mesure, le golfe Persique et les pays pétroliers sont sous sa dépendance. Tel est l'empire de Suez et il était alors, au début du XX^e siècle, britannique. Il est difficile de comprendre ce que sera plus tard la stratégie nassérienne si on ne la juge par rapport à ce vaste empire et par la nécessité qui lui a été imposée de libérer cet empire si elle voulait libérer l'Égypte.

Ce qu'on prendra pour une vision excessive et « impérialiste » de la diplomatie nassérienne ne sera en réalité que le champ qui aura été donné à la prison, donc au combat

libérateur de l'Égypte. Il faut bien admettre que le Canal de Suez avait considérablement accru la zone de responsabilité égyptienne et porté le pays à des dimensions que son premier souverain Moïammed Ali avait souhaitées et redoutées tout à la fois. Car c'était dans une certaine mesure un malheur pour ceux qui rêvaient d'une Égypte à la vie tranquille et se satisfaisant d'une quiétude médiocre ; c'était au contraire une chance pour les nationalistes égyptiens qui voyaient là l'occasion d'une « grande politique ». L'une et l'autre tendance subsistent dans l'Égypte moderne, la première soucieuse d'administration intérieure et de repliement, la seconde portée par un dynamisme orienté vers les affaires étrangères. La valeur du canal et les conflits qu'il implique, quand il ne les sollicite pas, ont évidemment donné à cette dernière tendance une force quasi irrésistible.

Quand bien même ne le souhaiterait-il pas, le gouvernement égyptien, quel qu'il soit, est happé inmanquablement par le courant du Canal de Suez ; et ce courant porte loin. Jusqu'aux Indes et au-delà. Il faut se souvenir en effet que la zone méridionale de l'Empire de Suez était considérée par Londres comme domaine asiatique. Aden, dès la conquête de 1839, avait été rattaché aux Indes. Durant près de cent ans, entre 1839 et 1932 Aden et son hinterland, tout comme l'Hadramaout, étaient du ressort du gouverneur de Bombay qui l'administrait par des fonctionnaires de l'Indian Political Service et du Colonial Office. Même une fois soustraite le 1^{er} avril 1932 à l'allégeance de Bombay, la région n'en demeura pas moins liée aux Indes et placée sous l'autorité directe du Vice-Roi. Ce n'est qu'en 1937, et sur la demande pressante des notables arabes, qu'elle échappa à la tutelle de l'empire des Indes pour recevoir un gouverneur nommé directement de Londres.

Le fait que l'ensemble arabo-africain du système méridional du canal soit aujourd'hui tourné vers le nord, avec Le Caire comme épicode politique, n'en modifie évidemment pas la vocation asiatique, mais y entraîne plutôt Le Caire à la suite. En ces jours où l'anecdote prend le pas sur l'histoire, il n'est pas inutile de fixer ainsi l'étendue de ce qu'on appelle le « problème de Suez » que l'opinion européenne a trop souvent tendance à réduire à la presque île du Sinaï ou, pire, à une querelle théologique judéo-arabe ! Alors que la guerre autour de Suez et pour Suez, dont l'illustration la plus sanglante est effectivement l'affrontement israélo-arabe, est partie intégrante de ce que nous appellerions aujourd'hui d'un néologisme à la mode « la stratégie globale ». Seule pendant longtemps la Grande-Bretagne a dominé cet ensemble dont politiquement et culturellement elle avait fait un « *english speaking world* ».

Cette domination faillit s'achever au cours de la première guerre mondiale. Jusqu'alors la Grande-Bretagne avait fait porter son effort sur trois points : garder l'Égypte sous son entière dépendance, d'une part en se l'attachant, d'autre part en l'isolant du reste de l'Orient ; interdire l'internationalisation du canal ; prolonger indéfiniment la concession de la Compagnie.

L'administration britannique en Égypte se donna beaucoup de mal pour enrichir une classe bourgeoise qu'elle souhaitait se concilier, mais en même temps pour affaiblir le pouvoir politique du vice-roi ; et elle y parvint sans mal. L'industrialisation et le commerce prospérèrent dans une certaine mesure. Quant à la dynastie albanoturque entourée d'une aristocratie de même origine, elle n'avait que fort peu de considération pour la population autochtone composée en grande majorité de paysans. Mais tout

en collaborant avec les Britanniques, elle n'avait pas non plus grande confiance en eux ; tout en les fréquentant assidûment, elle les respectait peu. Elle ne pouvait ignorer que les étudiants, les professeurs (y compris ceux d'Al Azhar), les intellectuels étaient devenus par résistance à l'occupant des révolutionnaires et des « démocrates » ; que le nationalisme égyptien avait pour capitales spirituelles Constantinople et Paris et qu'il était teinté de doctrines Jeunes-Turcs. Quelques éléments radicaux organisèrent des exécutions politiques. Jusqu'où allait le divorce entre l'Égypte — populaire et dynamique — et la Grande-Bretagne, on s'en aperçut durant le règne du Khédive Abbas Hilmi II ; bien qu'élevé à Vienne et aristocrate de la plus grande conviction, il tenta de s'opposer aux empiètements du Haut Commissaire de Sa Majesté qui était alors lord Kitchener. Si bien que ce dernier étant parti pour Londres quérir l'autorisation de sévir contre lui, Abbas Hilmi se rendit à Constantinople pour chercher appui contre Londres. Sur ce, la première guerre ayant éclaté, les Anglais interdirent le retour d'Abbas Hilmi, le déposèrent et promurent à sa place Hussein, fils du khédive Ismaïl. Pour rompre les derniers liens d'allégeance qui unissaient l'Égypte à la Turquie ils proclamèrent le protectorat britannique sur le pays le 18 décembre 1914. Cette mesure consterna et dressa contre Londres l'élite et la population égyptienne dans le même temps qu'elle renforçait sa sympathie pour la Turquie, dont on espérait bien qu'elle attaquerait le Canal de Suez et libérerait l'Égypte. Le canal étant devenu, on le voit, le symbole même des libertés nationales.

En revanche Londres était parvenu à protéger le canal d'une tutelle internationale et à s'en réserver, d'accord avec la France, une sorte de monopole. Et pour ce faire,

les Franco-britanniques, face aux arguments des puissances s'étaient toujours retranchés derrière l'évidence que la Compagnie était une société égyptienne soumise aux seules lois égyptiennes. Bien que la société eut été fondée, disaient les juristes franco-britanniques, sous la dénomination « Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez », elle ne pouvait en aucun cas être frustrée de sa nationalité ; égyptienne en vertu des principes du Droit Public, du Droit International Privé et de l'acte même de fondation, aucune procédure n'était capable de la dénationaliser. Un document publié du reste plus tard, le 12 avril 1939, devant la Cour d'Appel Mixte d'Alexandrie insistait « *qu'elle ne saurait être à la fois égyptienne et mondiale dans le sens d'étrangère* »... que « *par ailleurs la Sublime Porte n'a approuvé les actes de concession accordés à la Compagnie et à son organisation qu'à la condition claire et obligatoire à savoir qu'elle serait une société égyptienne, soumise aux lois et aux usages du pays ; faute de quoi le gouvernement ottoman n'eût pas accordé son approbation* ». Ce n'était que l'exacte vérité. On verra pourtant en 1956 ces mêmes juristes présenter une thèse diamétralement opposée, soumettre le droit des gens au caprice de leur opportunisme.

Rassurés quant au principe de leur monopole, les Britanniques négocièrent avec l'Égypte pour s'en assurer la pérennité. Propriétaires de 176 000 actions du khédivé et par là même actionnaires majoritaires dans la Compagnie et de ce fait disposant de 3 sièges, ils en eurent 7 après leur occupation du pays. Ils n'en étaient pas moins inquiets de l'avenir de la concession dont la durée avait été limitée à 99 ans à partir de novembre 1869 ; elle devait donc expirer en 1968. Or le progrès du nationalisme égyptien, dont les observateurs britanniques n'ignoraient pas le danger à longue échéance, était tel qu'il convenait au plus tôt de

confirmer par des accords de longue durée les droits britanniques sur le canal. Londres proposa donc de proroger de 40 ans la concession de manière qu'elle ne prit fin qu'en 2008. Malgré le secret qui entourait la démarche, le chef du Parti National égyptien en eut l'écho, put se procurer une copie du projet qu'il publia en le dénonçant dans le journal du Parti « Al Liwa », en octobre 1909. Les autorités khédiviales ne purent de la sorte y donner suite. Le scandale n'en fut pas moins profond et le ressentiment d'autant plus vif que les Britanniques avaient assorti leur proposition d'un double chantage commercial et boursier. Ils mettaient en garde l'Égypte contre une foi trop absolue dans l'avenir du canal, prétendant, par exemple, que d'autres routes concurrentes lui raviraient rapidement sa clientèle, que l'entretien et les améliorations du canal coûteraient finalement trop cher en regard des bénéfices escomptés, bref que les Britanniques seuls, étant donné leur philanthropie, pouvaient prendre tant de risques dans l'intérêt de l'Égypte. Cette façon de raisonner nous la retrouverons en 1956, puis en 1967, sous la forme du chantage aux grands pétroliers.

Il y eut aussi le jeu de la Bourse. Avant de présenter leur projet, les financiers de Londres avaient eu la précaution de préparer la hausse des actions. En septembre 1909, l'action valait de 4 750 F. à 4 960 F. au comptant et jusqu'à 4 925 à terme. Sitôt connue la proposition de prorogation, la valeur, montant à 4 995 au comptant et 5 200 francs à terme, retomba à 4 950 et 5 000 une fois le projet ajourné.

A la veille de la première guerre mondiale, il apparaissait donc que le monopole britannique sur le canal courait des dangers du fait de l'Égypte elle-même certes, mais aussi de la Turquie et surtout de la nouvelle et très

grande puissance qui se présentait déjà en maîtresse de l'Europe et protectorat de l'Orient, nous voulons parler de l'Allemagne impériale de Guillaume II.

C'est elle qui, indirectement, modifiera du tout au tout le statut du Canal de Suez et du Moyen-Orient en général. C'est elle qui notamment y introduira le sionisme. Trop d'erreurs ou d'ommissions ont entouré la naissance de l'État d'Israël pour ne pas faire ici une mise au point sur le caractère diplomatique et stratégique d'une décision qui, utilisant certes au mieux certaines dispositions religieuses et éthiques des communautés juives d'Europe, était en fait l'aboutissement d'une logique où le sentiment n'avait aucune part. Alors qu'aucune puissance, avant la première guerre mondiale, ne considérait les communautés juives d'Orient et d'ailleurs comme des atouts politiques, l'Allemagne seule devinait quels puissants auxiliaires elles pourraient être pour son impérialisme oriental.

Résumons rapidement les progrès de l'influence allemande en Orient : aide militaire accordée en 1835 au Sultan Mahmoud contre son vassal Mohammed Ali, soutenu par la France ; projet du capitaine de Moltke de faire de la Palestine (déjà) une colonie prussienne. Puis, à partir de 1870, établissement à Caïffa, Jaffa et Jérusalem de colonies agricoles allemandes sous la direction de Christophe Hoffman. Le Congrès de Berlin acheva en 1878 d'insuffler à l'influence allemande en Orient une impulsion décisive. Londres y donna sa caution. La Russie était la grande perdante et c'est contre elle que se noua ce semblant d'alliance anglo-allemande. Nous verrons par la suite l'Allemagne devenir l'instructrice de l'armée ottomane, obtenir en 1903 la concession du chemin de fer de Bagdad et en 1904 la concession des recherches pétrolifères dans les territoires de

Bagdad et de Mossoul. Dans cette alliance de grand style qui s'accomplissait entre Berlin et Constantinople, le sionisme avait sa place.

III

GUILLAUME II FONDE LE SIONISME

Nous ne referons pas ici l'histoire des malheurs qui n'ont cessé d'assaillir les minorités d'Europe et particulièrement les minorités juives dans les pays slaves. Il existait bien, comme consolation à ces malheurs, une sorte d'espérance messianique, toute spirituelle en vérité et qui n'était fixée sur aucune terre, encore que l'Amérique apparut alors à beaucoup, selon l'expression de ses rabbins, « *la Jérusalem des Juifs, tandis que Washington était leur Sion* ». C'est Théodore Herzl, journaliste juif hongrois qui rédigea en 1895 la brochure sur l'« État juif » sans préciser où serait installé cet État. Il lui fallut des entretiens avec les conseillers militaires de Guillaume II pour qu'il choisît la Palestine, à l'étonnement du reste de la quasi totalité du rabbinat. A la veille du Congrès de Bâle qui se tint le 27 août 1897 et qui est une date capitale du sionisme, Herzl, (dont le journal sioniste « die Welt » parut

le 4 juin 1897) se mit en rapport épistolaire avec le grand rabbin de Turquie Zadoc Khan ; il s'y déclarait ami du Sultan et « prêt à mettre l'influence de la presse juive au profit de la Turquie », demandait « qu'un délégué de Sa Majesté assistât aux délibérations du Congrès pour recueillir des preuves éclatantes de soumission », assurait qu'une fois obtenue la faveur de s'installer en Palestine « les Juifs émigrés deviendraient les sujets de Sa Majesté le Sultan à la condition d'une protection garantie et assurée ».

Un an plus tard, en 1898, Guillaume II fit en Orient un second voyage à grand spectacle, visitant la Turquie, la Syrie et la Palestine. A Jérusalem il reçut, en présence du chancelier Bulow, une délégation sioniste conduite par T. Herzl en personne. Il lui donna l'assurance formelle que « les tentatives sionistes en Palestine qui respecteront la souveraineté de la Turquie, son alliée, peuvent compter sur sa complète bienveillance ». D'étroites relations furent du reste établies immédiatement, sur place, entre les compagnons de Herzl et les colons allemands du groupe Hoffman. Le 19 mars 1899, Herzl adresse une nouvelle lettre, cette fois-ci au grand vizir de Turquie, Ahmet Midhat Effendi, en réponse à une missive amicale de ce dernier : « ...les Juifs étaient, sont et seront les meilleurs amis de la Turquie, depuis le jour où le Sultan Sélim a ouvert son empire aux juifs persécutés d'Espagne... L'idée sioniste, dont je suis l'humble serviteur, n'a aucune tendance hostile au gouvernement ottoman, bien au contraire il s'agit dans ce mouvement de procurer de nouvelles ressources à l'empire ottoman. La question des Lieux Saints ? Mais personne ne songe à y toucher. Comme je l'ai dit et écrit maintes fois : ces lieux ont perdu à tout jamais la faculté d'appartenir à une confession, à une race ou à un peuple... Quand on regarde les choses sous cet aspect, qui est le vrai, on doit être l'ami

du sionisme, lorsque l'on est l'ami de la Turquie. » Cette lettre contient en outre une menace voilée pour le cas où le Sultan rejeterait cette offre : « Nous chercherons et croyez-moi nous trouverons ailleurs ce qu'il nous faut. Mais alors la dernière chance qu'aura eue la Turquie... sera perdue pour toujours. »

Le gouvernement allemand intervint auprès de ses banquiers et des financiers pour qu'ils ouvrent de larges crédits aux bureaux sionistes dont Berlin devint la capitale politique et financière. La banque Hirsch entraîna avec elle les très puissants maîtres de l'argent berlinois, Bleishoder et Mendelsohn ; la banque Rothschild ayant déjà financé les premières installations en Palestine et continuant à les subventionner.

Les Britanniques, flairant le danger d'une base allemande en Palestine sous le couvert du sionisme réagirent en offrant en 1903, au 6^e Congrès sioniste de Bâle, de créer un foyer juif... dans l'Ouganda. A aucun prix ils ne tenaient à l'avoir sur le canal. D'autant que les vues de l'Allemagne impériale sur Suez se précisaient. Berlin doubla en effet son intervention sociologique à longue portée d'une action militaire immédiate. En 1906, sur ses conseils, l'armée turque prenait l'offensive dans le golfe d'Akaba.

Il y a là une conjoncture proprement historique et qui est la liaison étroite et géographique entre le sionisme et le Golfe d'Akaba. Thème d'une brûlante actualité s'il en fut et dont les fils se sont noués voici plus d'un demi siècle sous les doigts fort habiles de la diplomatie allemande. La guerre israélo-arabe de 1967 est ainsi l'héritage de maîtres à penser berlinois. Ne pouvant s'emparer directement de Suez, les Allemands tentèrent de le contrôler indirectement par l'annexe d'Akaba ; contrôle qu'ils voulurent

renforcer en prenant possession des îles Farsan situées au nord de Bab El-Mandeb. Si l'opération avait réussi, les Britanniques, bien que demeurant maîtres de la voie d'eau proprement dite, perdaient l'ensemble stratégique qui le couvrait. On verra plus tard les États-Unis, par l'intermédiaire d'Israël, tenter la même opération, faisant intervenir l'armée « juive » à Akaba et intervenant eux-mêmes en Éthiopie et au Yémen. Il semble que dans cette région l'histoire ne consente pas à s'écarter de quelques lois rigoureusement calquées sur la géographie.

L'armée turque partie de la petite bourgade d'Akaba franchit donc la frontière égyptienne et occupa la région de Taba le 15 février 1906. Elle dut l'évacuer devant la réaction très violente de la Grande-Bretagne qui, dans le même temps, s'opposait à l'entreprise allemande sur les îles Farsan. Ainsi fut perdue la première bataille d'Akaba visant à tourner Suez. Il y en aura d'autres et le nom d'Akaba ne cessera de revenir dans la chronique politique.

Déjà au XII^e siècle un aventurier français de grande audace, Renaud de Châtillon, sire d'Outre-Jourdain, s'était constitué à Akaba une flotte corsaire dans le but de faire la loi en Mer Rouge, de conquérir Aden et d'être ainsi le seul maître du commerce indo-européen, prenant sous sa domination le Hedjaz et La Mecque, tenant en somme entre les mains les clés de l'économie et des routes spirituelles de l'Islam. Renaud de Châtillon a échoué faute de moyens, mais en précurseur visionnaire, il aura dessiné ce qui sera plus tard (à peu de chose près) la réussite grandiose de l'empire britannique et qui est peut-être aujourd'hui le rêve inavoué de l'américanisme israélien. Car c'est dans cette vision stratégique, et nulle part ailleurs, qu'il convient de placer le sionisme, d'en chercher l'ori-

gine et la justification. Sinon nous tomberions dans la mythologie dont on sait que, si elle donne souvent figure à la politique, elle n'en est pas le ressort et encore moins le moteur.

A-t-il jamais existé un sionisme sentimental et patriotique, appelant à la résurrection d'une Palestine conçue à la fois comme une patrie métaphysique et une terre de peuplement juif ? A-t-il vraiment existé aux profondeurs des populations éparses de religion et d'éthique juives un « nationalisme de nostalgie » ? A ces questions nous sommes aujourd'hui en mesure de répondre par la négative. La quantité des documents de valeur sur l'histoire du sionisme est moins grande qu'on ne croit. Quelque dix ans ont suffi à les rassembler, à les classer, à les traduire (la plupart étant en langue allemande). L'étude en est aujourd'hui terminée et en conclusion nous pouvons affirmer sans risques de démenti qu'il n'y a jamais eu de « nationalisme juif », que ce n'est donc pas à lui qu'on peut attribuer les manifestations conquérantes du sionisme, malgré les explications (fort embarrassées convenons-en) de ses chefs les plus remarquables. Le terme même de juif et de peuple juif demeure si difficile à définir que le code israélien ne s'y est pas risqué et que « *la nouvelle génération israélienne recherche encore désespérément son identité nationale* » ainsi que le note dans un chapitre de son livre, « *Qu'est-ce qu'un juif ?* » l'historien J. L. Talmon (Destin d'Israël, page 146).

En revanche les documents diplomatiques surabondent pour prouver l'existence très dynamique d'un sionisme stratégique commandé par des puissances étrangères à caractère militaire prononcé et qui furent successivement l'Allemagne impériale, la Grande-Bretagne et les États-

Unis. Les mêmes documents attestent que ce sionisme stratégique, installé exprès au voisinage du Canal de Suez, a pour première mission de contrôler (ou de s'approprier) l'ensemble territorial, industriel, commercial et politique dont le canal est l'indispensable organe de liaison. C'est la géographie économique et non les saintes références au Testament qui a donné au sionisme ses assises.

Ayant donc perdu la bataille pour le canal et n'ayant qu'à moitié réussi (étant donné les réticences de Constantinople) à conquérir la Palestine au moyen de colons sionistes, l'Allemagne de Guillaume II prépara sa revanche en 1914. Le plan du Grand État Major impérial consistait à écarter l'Angleterre de ses possessions arabo-asiatiques, à lui ravir ses approvisionnements en mazout du sud irakien afin d'immobiliser sa flotte, à bloquer Suez et Bab El-Mandeb. Dans toutes ces directions furent donc expédiées des missions allemandes, jusqu'en Abyssinie, au Yémen et en Afghanistan. Puis le Sultan et le Cheikh al-Islam ayant prêché la guerre sainte, Allemands et Turcs tentèrent de soulever à leur profit les peuples arabes. Constantinople qui comptait beaucoup de sympathies en Égypte prépara donc ce qui devait être une « invasion libératrice » et décida de frapper sur le Canal de Suez, au moment où en Europe le front franco-allemand s'embourbait dans l'hiver.

Les opérations conduites du Palais Hôtel de Damas par Djamal Pacha et l'officier allemand Kresse von Kressenstein, furent menées par un corps arabo-turc de 25 000 hommes dont 14 000 combattants qui, à travers le Sinaï, traînèrent dix pontons transbordeurs et de l'artillerie de montagne ; la marche d'approche se fit de nuit pour échapper aux observateurs ennemis. Les Anglais

de leur côté avaient mis en alerte les quelque 30 000 réguliers de l'armée khédiviale. Après que le génie turc eut monté les pontons durant la nuit du 2 au 3 février 1915, les premières troupes franchirent le canal et passèrent sur la berge africaine à l'aube. A peine un millier d'hommes fut-il de l'autre côté que se déclencha la contre attaque anglo-égyptienne soutenue par l'artillerie, l'aviation et le feu des torpilleurs. Djamel Pacha ordonna la retraite. Les soldats turcs qui entrèrent au Caire le firent en qualité de prisonniers et non de conquérants victorieux.

Le désastre moral était plus grave que l'échec somme toute réduit de quelques commandos ; il n'y eut du côté turc que 180 tués mais cette affaire avait prouvé la solitude des Turcs face à un monde égypto-arabe encore nébuleux et dont les dirigeants après force calculs et hésitations se déterminaient en faveur de Londres contre les empires centraux. D'autant que les diplomates et les officiers britanniques multipliaient avec les Arabes contacts et accords secrets dont la complexité n'a pas encore été complètement démêlée. Comme la fortune des armes fut longtemps oscillante sur le champ de bataille, tant de l'Orient que de l'Europe, il s'ensuivit d'inextricables péripéties dominées par le double souci britannique de s'assurer la maîtrise de l'Irak et du golfe Arabique et de maintenir le statu quo du Canal de Suez.

Quant au sionisme « inventé » par Guillaume II, il émergeait maintenant au grand jour et ses chances se fortifiaient car désormais tout le monde le flattait ; aux Juifs de Pologne l'État Major du Kaiser se présentait en libérateur par des affiches rédigées en yiddisch ; l'empereur lui-même visita la synagogue de Lodz et fonda l'université juive de Vilna. Le Tsar octroya à ses sujets israélites

de plus larges libertés ; aux États-Unis le président Wilson autorisa l'institution d'une « journée juive ». L'Allemagne impériale n'en gardait pas moins les faveurs des communautés juives les plus disposées au sionisme, celles de l'Europe orientale tout entières dressées contre le régime tsariste. La culture allemande avait profondément marqué jusqu'aux communautés émigrées en Amérique qui ne cachaient point leur sympathie pour l'empire allemand en guerre.

Le danger d'un mouvement sioniste hostile aux alliés s'aggrava en 1917, qui fut une année capitale dans l'histoire de la première guerre mondiale. A la guerre sous-marine à outrance déclarée par l'Allemagne et qui décima les flottes alliées s'ajoutèrent sur les fronts d'Europe des défaites graves ; un profond malaise saisit les armées et les populations ; malgré l'intervention des États-Unis l'Europe fourbue songea à reconnaître l'invincibilité allemande tandis que se multipliaient les initiatives de paix ; l'armée française saignée l'année précédente par la bataille de Verdun eut à réprimer des rébellions ouvertes. Au mois d'octobre l'écrasante défaite de l'armée italienne, qui laissa à Caporetto 300 000 prisonniers aux mains de l'ennemi, jeta la panique. Enfin, événement de portée internationale et encore incalculable, la révolution russe de mars 1917 abattait le tsarisme, celle de novembre amenait au pouvoir Lénine et Trotzki qui, dès le 15 décembre, signaient avec l'Allemagne un armistice séparé.

Les communautés juives se rallièrent avec enthousiasme à un régime qui abolissait la discrimination ethnique. Désormais, c'était donc l'Allemagne et la nouvelle Russie (dans une certaine mesure son alliée) qui recueillaient les faveurs des communautés juives d'Europe et d'ailleurs. En cette année 1917, Guillaume II se prépara à lancer

une proclamation pour l'établissement en Palestine d'un foyer national juif. Cela étant d'autant plus nécessaire que Londres, par ses activités fiévreuses auprès des chefs arabes, avait réussi à les jeter dans la guerre contre les garnisons turco-allemandes de l'Orient ; le 10 juin 1916, le chérif Hussein de La Mecque avait proclamé l'insurrection générale des Arabes, le 2 novembre il s'était proclamé « roi des Arabes ». Le 5 juillet 1917, les troupes anglo-arabes s'emparaient d'Akaba rejetant définitivement de la Mer Rouge la Turquie et son alliée germanique. Coup de maître, car il faisait ainsi du système de Suez un ensemble britannique fermé sur lui-même et libéré de toute menace extérieure. La présence d'un ennemi potentiel à Akaba avait toujours empêché les Britanniques de dormir. A partir de juillet 1917 ils furent enfin tranquilles. Un coup d'œil sur la carte montre en effet suffisamment que le Canal de Suez ne saurait être en sécurité tant que la côte d'Akaba n'est pas comprise dans la même souveraineté que l'Égypte.

Avertis des intentions de Guillaume II sur la Palestine, les Britanniques le prirent de vitesse et publièrent le 2 novembre 1917 la déclaration Balfour, reprenant à leur compte une idée pour laquelle jusqu'alors leur opinion, leur politique et leurs alliés occidentaux montraient une franche hostilité et à laquelle étaient opposées, dans leur quasi unanimité, les communautés juives de l'Occident. C'est à vrai dire une poignée d'hommes tous liés aux services ou au gouvernement britannique, les Rothschild, Herbert Samuel, l'économiste Lewis Namier (attaché à l'Intelligence Service) et Chaïm Weizmann (un superpatriote britannique à la façon de Disraéli), qui furent mis à contribution pour établir un programme sioniste capable de concurrencer le projet allemand. Ce fut là exclusivement une initiative de bureaux et une construction pure-

ment diplomatique, en quelque sorte abstraite, comme l'atteste toute la documentation britannique de l'époque. Une des preuves les plus indiscutables du caractère d'improvisation hâtive du projet sioniste britannique est bien que Weizmann lui-même, chargé de cours de chimie à l'université de Manchester, était encore en 1914 dans l'ignorance de ce projet et ne participait même pas aux travaux de l'organisation sioniste (pour la simple raison qu'elle n'existait pas). La rapidité de mauvais augure avec laquelle il se manifesta en dit long.

Agents de la politique de Sa Majesté en Orient et travaillant sur les instructions du Foreign Office, Weizmann et les siens ne disposaient d'aucun appui populaire, d'aucun soutien des juifs de leur propre pays. Ils agirent en solitaires, en butte à la défiance dédaigneuse de la plupart de leurs coreligionnaires. L'État d'Israël ne se débarrassera jamais du caractère aristocratique, oligarchique et strictement diplomatique du petit comité qui le créa, sous la dictée d'une puissance européenne et pour satisfaire aux besoins stratégiques de cette puissance sur le Canal de Suez.

Quelque vingt ans plus tard, en 1936, Llyod Georges, qui était premier ministre en 1917, fut appelé à s'expliquer sur les circonstances qui motivèrent la déclaration Balfour ; il ne fit pas mystère d'avouer que c'est le pur opportunisme, les dangers de l'heure et les nécessités de la propagande qui l'avaient déterminé à s'engager dans une promesse qui, dans son esprit, devait rester vague. Et elle le fut longtemps en effet. Une fois obtenu ce qu'ils désiraient, les Britanniques ne mirent aucun empressement à consolider le « foyer national juif » tenu du reste en respect par une équipe de Juifs britanniques bien évidemment attachés davantage à leur patrie réelle (qui était la Grande-

Bretagne) qu'à cet enclos bizarre qui ne leur était rien. Seul le malheureux Weizmann s'y sacrifiera et y accumulera les déboires. Quant à l'animateur du sionisme britannique et véritable auteur de la déclaration Balfour, Lewis Namier, il refusa tout franchement d'aller s'installer dans cette Palestine sioniste qu'il avait pourtant contribué à créer de toutes pièces ; aux sollicitations il fit l'étonnante réponse suivante : « *là-bas je ne pourrai jamais me sentir chez moi. Tout aura un caractère d'installation de fortune, sans racines, sans cohésion organique et beaucoup trop provisoire* ».

Mais l'Angleterre, elle, avait obtenu ce qu'elle voulait : le mandat sur la Palestine et sur une Palestine qui comprenait Akaba et protégeait fortement ses positions égyptiennes de Suez. Car, bien que sortant victorieuse de la guerre, elle avait plus que jamais besoin que fussent solidement protégés ses intérêts sur le canal. Certes, l'Allemagne et la Russie en étaient écartées pour longtemps et la Turquie était rejetée sur ses plateaux anatoliens. Mais la fortune de la guerre avait ramené en Orient une puissance qui durant deux siècles avait obstinément combattu la Grande-Bretagne en Mer Rouge : la France.

Héritière d'une grande tradition arabe et devenue par son installation en Afrique du Nord une puissance musulmane, la France, elle aussi victorieuse, avait le droit d'être exigeante en cet Orient où elle suscitait tant d'espairs. La Grande-Bretagne se découvrait aussi un autre ennemi : le monde arabe ; déçu par l'allié britannique, colonisé par lui au lieu d'être « libéré », irrité par la déclaration Balfour qui trahissait les protocoles signés avec la famille chérifienne, le monde arabe se voyait disloqué, assujéti et découvrait avec amertume que tout compte fait le Turc

valait mille fois mieux que l'Anglais. Tous les journaux et ouvrages arabes de l'époque révèlent son désarroi. L'Irak entra même en insurrection générale contre son occupant britannique applaudi naguère comme libérateur.

Dans ce monde arabe l'Égypte prenait figure de chef, étant le seul pays à disposer d'une administration et d'un gouvernement cohérents, d'une culture solide, de relations internationales garanties par un ensemble de traités. La Grande-Bretagne sera du reste contrainte d'abolir le protectorat et de reconnaître le 28 février 1922 l'indépendance de la vallée du Nil, indépendance nominale cela s'entend.

L'Angleterre estimait à juste titre que ses positions traditionnelles en Mer Rouge pourraient bientôt être menacées par un double danger : la coalition des intérêts arabes et le rapprochement franco-arabe. Il lui importait donc au plus haut point d'installer au point crucial de l'Orient une enclave qui d'une part en brisât l'unité géographique, qui d'autre part échappât à l'influence musulmane des Arabes et à l'empire catholique de la France ; et qui aussi, cela va de soi, comprît Akaba. Pour que cette proposition ne fût pas discutée, l'Angleterre la fit avancer par les sionistes eux-mêmes qui, en février 1919, demandèrent de façon pressante au Conseil Suprême de la Conférence de la Paix que la Grande-Bretagne, et elle seule, fût la puissance mandataire de la Palestine (peuplée alors de 93 % d'Arabes...) On se demanda à quel titre le sionisme imposait ainsi son choix... Sans avoir consulté personne, les représentants de ce sionisme stratégique affirmèrent : « *que tel était le vœu des Juifs du monde entier...* » Pareille assertion se passe de commentaires.

Le 2 juillet 1922 la Grande-Bretagne reçut donc de la Société des Nations mandat sur la Palestine, dont les

frontières correspondaient exactement aux vœux britanniques d'interdire les communications entre l'Égypte et l'Est du Sinaï et de couvrir en même temps le Canal de Suez. L'article prévoyait la constitution d'un organisme juif dans lequel seraient représentés les Juifs locaux et les Juifs de l'extérieur qui participeraient les uns par leur présence, les autres par leur avis à l'administration de la Palestine ; clause d'autant plus stupéfiante que pareil droit n'était pas reconnu à la majorité pourtant écrasante des autochtones. Le caractère volontairement arabophobe du mandat palestinien éclatait ainsi au grand jour. La Palestine se faisait sans les Palestiniens.

Il est instructif de comparer les termes dans lesquels furent rédigés le texte du mandat français confié à la France sur la Syrie et celui confié à Londres sur la Palestine. A la France il est recommandé (article 1^{er}) « *d'élaborer, dans un délai de trois ans à dater de l'application du présent mandat, un statut organique pour la Syrie et le Liban. Ce statut organique sera préparé en accord avec les autorités indigènes et tiendra compte des droits, intérêts et vœux de toutes les populations habitant lesdits territoires* ». A la Grande-Bretagne, en revanche, est laissé le champ libre d'agir à sa guise : « *Le mandataire doit posséder pleinement les pouvoirs législatifs et administratifs, pour autant qu'ils n'ont pas été restreints par les conditions du mandat* » (article 1^{er}). « *Le mandataire doit favoriser l'autonomie locale pour autant que les circonstances le permettent* » (article 3). Cela revenait à entériner une usurpation et un impérialisme sans équivoque.

Nous possédons du reste un texte éclairant qui résume parfaitement les raisons de ce découpage artificiel effectué par l'acteur britannique et par le figurant sioniste. Ce texte

est extrait de l'ouvrage dédié par l'agent sioniste Mohammed Essad Bey (un nom de plume) à « son ami l'éminent orientaliste juif autrichien Dr Wolfgang V. Weist » et traduit de l'allemand en 1937 sous le titre « Allah est grand ». Voici ce texte intégral :

« En fin de compte le vrai motif sérieux de lutte pour la Terre Sainte est sa place stratégique dans l'avenir. Si la Palestine retourne à l'État panarabe qui engloberait l'Égypte, on aurait là une puissance de 25 millions de musulmans et cette puissance commanderait au Canal de Suez et à la voie des Indes.

Si la Palestine reste indépendante, si elle devient une cité juive, ce sera un obstacle à la formation de ce grand État, même si divers États arabes s'unissent. Le petit État tampon de 100 000 km² de part et d'autre du Jourdain, protégera d'autre part chaque État arabe contre l'autre. Il protégera la Syrie économiquement pauvre contre l'hégémonie de l'Égypte, qui, sans cela, serait inévitable. Il protégera l'Égypte pacifique contre l'inondation des Wahabites guerriers.

L'équilibre sur le Canal de Suez dépend donc de la neutralité de la Palestine, d'une Palestine qui serait une Suisse à l'intersection de trois continents. Cette neutralité sera parallèle à la progression de la colonisation juive. Car seuls les Juifs sont intéressés à cette neutralité, pas les Arabes, pas les Musulmans. Ceux-ci sont les chauds partisans du rattachement à un État plus grand » (page 217).

Et pour insister encore, comme s'il en était besoin, sur cette ubiquité lancinante du canal, l'auteur de préciser (page 218) :

« Le spectre dont on ne parle pas volontiers, la stra-

tégie du Canal de Suez, joue déjà son rôle, confusément, dans les complications de la politique syrienne. Le canal influe encore plus puissamment la politique des autres pays du Proche-Orient : la Palestine (sur les deux rives du Jourdain), les pays de la Mer Rouge (qui n'est que la prolongation du canal sur 2 000 km jusqu'à l'île de Périn) et avant tout l'Égypte ».

Autant d'observations et de faits qui mettent en lumière l'invention par la Grande-Bretagne d'un sionisme stratégique à son entière dévotion, et qui prouve à quel point les considérations altruistes, religieuses, les Prophètes et le souvenir de Moïse n'ont guère pesé dans les calculs d'hommes d'État avant tout préoccupés de maintenir l'Orient sous leur domination, et de lui refuser la libre propriété de ses mers.

Cela atteste aussi qu'il n'y eut jamais de « complot juif » ; que c'est là un thème sans doute cher à l'antisémitisme mais étranger à la réalité. L'Allemagne qui a abusé de ce thème le sait mieux que personne. Ce qu'il y a de remarquable dans cette naissance du sionisme en Orient au cours de la première guerre mondiale est bien plutôt le rôle infime tenu par les populations de confession juive. Les ficelles en furent tenues et tirées par l'État Major de Sa Majesté assisté par une oligarchie riche et habile de respectueux sujets d'éthique juive, certes, mais avant tout patriotes britanniques. Dans le sionisme la confession juive est chose secondaire.

Le mandat que la Société des Nations lui avait confié sur la Palestine, Londres le géra comme il l'entendait. C'est ainsi que le cabinet britannique fit savoir en 1923 qu'il divisait le pays en Cisjordanie qui restait sous son administration et en Transjordanie qui devenait un émi-

rat confié à Abdallah, un des fils du chérif Hussein, mais n'en demeurait pas moins sous le contrôle d'un haut commissaire résidant à Jérusalem. Les frontières de ce nouvel État « protégé » furent établies au cours des années par des protocoles séparés avec chacun des pays voisins. Quant au rivage du golfe d'Akaba il fut partagé en 1924 : la Transjordanie recevait pour sa part le port d'Akaba lui-même avec l'arrière-pays de Ma'an, tandis qu'une bande côtière de 5 milles revint aux territoires de l'Ouest. Alors qu'avant la guerre le fond du golfe était partagé entre l'Égypte et la Turquie, une troisième entité venait maintenant y prendre place. Qu'ils fussent ennemis ou amis, indépendants ou protégés, les Britanniques ne tenaient décidément pas à abandonner le golfe d'Akaba aux seuls musulmans.

C'était là une intention d'une exceptionnelle gravité. Jouer une partie diplomatique avec des éléments locaux qui font partie de l'histoire de la région, même en les opposant les uns aux autres, est une chose admise. Mais bouleverser une structure sociologique en y greffant de force un corps totalement étranger entraîne toujours des résistances pour ainsi dire physiologiques qui tournent comme on dit le sang des peuples. Les Britanniques certes n'en étaient pas encore là mais déjà sur le chemin d'y être. Leurs intérêts sur Suez les obnubilaient sur l'histoire, l'évolution et les sentiments des peuples arabes. Dans leur esprit, les Arabes n'étaient que des « populations », une sorte de foule sans consistance dont l'analphabétisme était la marque et la mendicité la destination. Et tout le monde, il faut en convenir, s'en faisait en Occident la même idée : une foire du Trône, des rumeurs de vent, une furie verbale. C'était là la caricature, non la vérité de l'Orient. Certains ambassadeurs occidentaux dont les conversations privées trahissaient certes l'inquiétude devant un parti pris si risqué.

redoutaient néanmoins de manifester à leur gouvernement des opinions dont ils savaient qu'on leur ferait grief. Ils obéissaient plus qu'ils informaient. Et ils n'informaient pas sur Akaba. Il était de bon ton de pratiquer une politique de mode artisanale, sceptique et dont le chic suprême consistait à bien rédiger afin de plaire sans pauser.

Peut-être ne savait-on pas que la Mer Rouge, appelée Bahr al-Hidjaz ou Al Khalidj al-Arabi, bien qu'ayant cessé depuis le percement de l'isthme de Suez d'être en fait la *mare clausum* de l'Islam, le demeurait en droit. Et même avant l'Islam les populations riveraines avaient déjoué les entreprises de domination étrangère. L'expédition romaine du préfet d'Égypte Aelius Gallus avait fondu dans le Hedjaz ; pareillement celle de l'empereur et de ses successeurs. La mer fut encore mieux gardée lorsque La Mecque et Médine furent érigées en sanctuaires de la foi : l'ensemble formé par le Hedjaz et la Mer Rouge devint alors, selon l'expression de Edmond Rabbath dans son livre récent sur Akaba, un *haram* de l'Islam. Il était le foyer économique, politique, social et spirituel de tout un monde qui s'appelle l'Orient. On sait la colère qu'avait autrefois suscitée l'expédition à partir d'Akaba du prince croisé Renaud de Chatillon qui dut à cet acte d'impiété de ne pas être épargné par Saladin après la bataille de Tibériade. Longtemps un interdit frappa les commerçants chrétiens empêchés de gagner les rives de la Mer Rouge dont le caractère de « domaine historique arabe » tenait au cœur et aux intérêts des populations.

Précisons dès maintenant la configuration de ce golfe partagé depuis la fin de la première guerre mondiale entre quatre souverainetés : l'Arabie Séoudite à l'est, l'Égypte à l'ouest, et au nord la Transjordanie et la Palestine britan-

nique orientée vers le sionisme. C'est une sorte de doigt de gant orienté nord- nord-est, long de quelque 98 milles, large de 7 à 18 milles et dont la profondeur atteint par endroits 1 280 mètres et plus. Convergeant vers le nord, les côtes séoudiennes et égyptiennes ne laissent libre qu'une bande étroite d'une vingtaine de kilomètres partagée de façon à peu près égale entre la Transjordanie et le mandat britannique, soit à peu près 10 km chacun. L'accès à la Mer Rouge se fait par le détroit dit de Tiran, obstrué par une trentaine d'îlots de roche primaire dont les plus grands sont Tiran et Sanafir, appartenant à l'Arabie séoudite. Des bancs de récifs de corail rendent la navigation périlleuse de sorte que deux chenaux seulement sont accessibles ; le premier dit de « l'Entreprise » à 1,3 mille marin du littoral égyptien (donc dans les eaux territoriales de l'Égypte qui, de trois milles, furent ensuite portées à six milles le 18 janvier 1951, puis à 12 milles le 17 février 1958) ; très étroit, il est balisé et ne peut être franchi de nuit. Le second, situé à l'est dans les eaux séoudiennes, n'est pas signalé et reste très difficile d'accès même en plein jour. Il n'est pas douteux, dans ces conditions, qu'en installant au fond de ce golfe traditionnellement arabe (ou du moins islamique) une puissance dont l'origine, la nature et la raison d'être étaient arabophobes, la Grande-Bretagne ne pouvait ignorer qu'elle montait une machine de guerre.

Tout en abolissant son protectorat sur l'Égypte le 22 février 1922, l'Angleterre au lieu de libérer le Canal et la Mer Rouge l'emprisonnait au contraire dans un réseau plus étroit de menaces et de traités ; par Akaba elle menaçait ; par les accords annexés à la déclaration d'indépendance égyptienne elle se faisait garantir ses communications en des clauses dont les plus importantes étaient secrètes et comportaient pour l'armée égyptienne et pour

le gouvernement du Caire des engagements militaires particulièrement compromettants et sur lesquels l'Europe d'alors préféra fermer les yeux. Ayant accepté que la Grande-Bretagne fut, en cette région, le bras séculier de la justice internationale, les puissances s'en remettaient à elle du soin de protéger, au besoin manu militari, la fameuse convention de Constantinople ; l'Égypte n'étant consultée que dans la mesure où on était assuré de son mutisme. Cette façon plaisante d'interroger le muet est un des traits les plus ironiques de la diplomatie coloniale. L'autre drôlerie étant que si par miraculeuse audace le muet se mettait à parler, on voyait aussitôt le questionneur devenir sourd. Les Égyptiens qui ont une âme de chansonniers ont effectivement échangé sur ce dialogue entre le sourd et le muet des plaisanteries irrésistibles.

Toutefois ces Britanniques qu'on haïssait ou dont on se gaussait ne manquaient pas d'à propos. Une fois assurée leur position sur le canal, ils regrettèrent de s'être laissés entraîner dans l'aventure palestinienne à laquelle ils ne donnèrent pas suite. Eux qui savaient à quoi s'en tenir sur les « aspirations sionistes » maintinrent en Palestine et dans le golfe d'Akaba un statu quo sans doute inquiétant mais dont ils gardaient au moins le contrôle maritime. Les réactions arabes parfois très violentes entre 1920 et 1929, puis entre 1936 et 1939, faites de grèves générales, d'attentats, de résistances passives contre la progression de la colonisation sioniste, se limitèrent aux zones méditerranéennes et n'affectèrent point les districts côtiers du golfe méridional. Ce dernier, en effet, continua à dépendre de la souveraineté conjointe des trois États islamiques héritiers de la souveraineté ottomane, l'Égypte, la Transjordanie et l'Arabie saoudite ; la navigation n'y était donc pas internationale et demeurait réservée aux ressortis-

sants de ces trois pays ; les navires britanniques ne l'empruntaient que pour aller ravitailler Akaba et aux termes d'accords dûment signés et seulement sur l'autorisation des puissances arabes riveraines. Les déplacements des Britanniques s'effectuaient donc non pas au nom du droit maritime, mais en vertu d'un protocole provisoire issu du statut du protectorat sur Amman. C'est tellement vrai que seul le pavillon britannique fut admis dans ces eaux privilégiées entre 1920 et 1948. De son côté Le Caire était autorisé à utiliser le havre de Om Rachrach pour ravitailler sa garnison voisine.

L'Égypte, nous l'avons vu, malgré le bouillonnement de sa jeunesse tourmentée, malgré les attentats politiques qui trahissaient la nervosité plus qu'un climat de révolution, ne parvenait pas à se dégager du statut colonial. Elle avait trop d'orateurs et pas assez d'hommes d'action. Un parti populaire, le Wafd, fondé par deux ténors célèbres, Saad Zaghloul, l'« Incorruptible » et Mostapha al-Nahas qui le présida ensuite, réussit à obtenir des Britanniques, en 1936, l'année même de l'avènement du nouveau roi Farouk « le bien aimé », un compromis auquel on donna le nom d'accord. Ce n'était qu'un arrangement technique ; l'armée britannique évacuait l'Égypte mais allait se concentrer dans la région vitale de l'Égypte, c'est-à-dire dans le Sinaï, l'armée égyptienne quant à elle regagnait son autonomie, mais ses instructeurs et son armement étaient exclusivement britanniques. Un gain majeur pourtant : les services de renseignements jusqu'alors totalement aux mains des agents de Sa Majesté passaient enfin sous directive nationale. L'année suivante, l'Égypte était admise à la Société des Nations.

L'Angleterre était sur le canal plus prépondérante

que jamais ; les progrès de l'exploitation pétrolière en Irak et dans le Golfe Persique autant que les développements de la politique en Extrême-Orient la confirmaient dans cette volonté d'hégémonie. Le Canal était du reste devenu une sorte de régulateur administratif et financier des affaires intérieures et extérieures ; il était de tradition de récompenser par des postes d'administrateurs ou simplement par la distribution généreuse de jetons (de présence, ou mieux d'absence...) les personnalités égyptiennes acquises à la cause dite occidentale. La trésorerie de la Compagnie alimentait ainsi les budgets annexes qui n'étaient pas tous consacrés à l'Égypte ; les dépendances du canal, d'Akaba à Socotra, quand ce n'est pas plus loin, bénéficiaient de distributions plus ou moins prodigieuses selon l'intérêt stratégique ou politique. Le canal qui avait ses actionnaires avait aussi ses mercenaires et ses « pauvres ». Et il était fatal que bon nombre de ceux-là fussent payés de leurs services rendus contre l'Égypte.

IV

L'AMÉRIQUE SURGIT SUR LE CANAL

Lorsqu'éclata la seconde guerre mondiale, la Grande-Bretagne et ses alliés, rééditant les mesures prises en 1914, et en contradiction avec les clauses de la Convention de Constantinople, confirmées par la Convention générale adoptée le 26 septembre 1931 par la Société des Nations, interdirent pratiquement le Canal de Suez à la navigation ennemie. L'aviation de l'Axe y effectua, en riposte, quelque 70 bombardements qui bloquèrent la voie d'eau durant deux mois. Ce droit que se sont toujours reconnu les Alliés d'écarter leurs ennemis d'un canal qui ne leur appartient pas, nous verrons qu'ils le refuseront à l'Égypte à qui le canal appartient.

Plaquette tournante des manœuvres et du ravitaillement allié durant la guerre, l'Égypte accueillit sur son sol et dans ses ports d'énormes effectifs militaires en transit. Mais non sans récriminations, tant ce rôle stratégique

impliquait de servitudes pour ne pas dire de servilité. Aussi le peuple et avec lui bon nombre de personnalités politiques manifestèrent leur sympathie à ceux qui étaient les « ennemis de leurs ennemis ». Comme le note Machiavel : « *toutes les fois qu'un étranger puissant entre dans un pays, tous ceux qui dans ce pays sont les plus faibles s'unissent au nouveau venu car ils jalouent ceux qui les dominaient auparavant.* » Au mois de février 1942 on applaudit dans les rues du Caire aux exploits des troupes de Rommel. Le 4 du même mois l'ambassadeur britannique Sir Miles Lampson exécuta contre le roi Farouk lui-même un vrai coup de force ; accompagné d'officiers le revolver au poing, il pénétra au palais d'Abdine encerclé par les blindés et imposa un nouveau ministère présidé par Nahas. Cela n'aurait pas suffi à sauver le canal si les troupes du maréchal allemand qui étaient déjà parvenues dans les faubourgs d'Alexandrie le 24 juin 1942 n'avaient pas été arrêtées dans leur élan par une contre attaque sur leurs arrières. Au mois de novembre, la bataille d'Al Alamein sauvait définitivement l'Égypte et le canal mais l'alerte avait été chaude (2).

Au lendemain de la victoire alliée l'Égypte avait l'impression d'avoir payé un lourd tribut à la cause de l'Occident. Le rôle du Canal de Suez avait été capital. Mais, de plus, les Britanniques avaient effectué tous leurs paiements dans la région en billets de banque égyptiens contractant ainsi une dette qui, en 1947, avoisinait les 500 millions de livres. Si le Trésor anglais avait consenti à rembourser cette dette, et les Égyptiens l'escomptaient, pour la première fois auraient été effacés les rapports de domina-

(2) L'ouvrage de Jacques Berque : *L'Égypte, impérialisme et révolution* (Gallimard, 22 novembre 1967) donne sur cette Égypte moderne des aperçus d'une extraordinaire acuité.

teurs à colonisés et le gouvernement cairote aurait pu entreprendre un sérieux effort de planification nationale. Or, il apparut rapidement que les ressources britanniques déjà lourdement hypothéquées par des créances américaines remettraient aux calendes leurs remboursements au Trésor égyptien. La victoire avait donc accru le malaise. Le 21 février 1946 une manifestation réclamant l'évacuation totale de la zone du canal se heurta dans les rues du Caire à une patrouille blindée : vingt morts, cent blessés. La première bataille pour le canal venait d'être engagée par la population.

L'année suivante, l'épidémie de choléra, qui ravagea la vallée du Nil, assombrit encore le climat de guerre latente qui planait sur les relations anglo-égyptiennes, dont on percevait que les pouvoirs publics n'avaient plus la maîtrise. Le mécontentement populaire devenait le drapeau du nationalisme. Les observateurs qui parcourent l'Égypte au cours des années 1946-1947 n'eurent donc pas de quoi être surpris par la nationalisation de 1956. Elle était inscrite dans l'évolution de l'Orient d'après guerre.

Ceux qui ne jugent pas des choses par l'événement mais par l'histoire générale des hommes et des circonstances savent bien que les chefs qui conduisent les crises ne surgissent pas sous l'effet de l'ambition ou par la volonté des puissances extérieures, mais qu'ils sont enrobés dans le destin ; qu'ils obéissent à quelque obscure sommation montée des profondeurs de leur époque et de leur peuple. Après la deuxième guerre, on ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle ne résolvait rien, que n'ayant été elle-même qu'un signe annonciateur de la grande convulsion mondiale, elle avait, en abattant un ennemi provisoire, aggravé toutes les questions pendantes ; aboli à jamais l'ère des politiciens

de charme, ouvert en réalité la bataille des hégémonies universelles et, ce faisant, imposé à tous un esprit de sacrifice et de résistance nationale singulièrement plus âpre que précédemment.

Débarrassant la scène des puissances traditionnelles, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Turquie, voici que la guerre faisait place à trois nouveaux venus gigantesques, déjà formés ou en pleine croissance : les États-Unis, l'U. R. S. S. et la Chine. Face à eux la politique arabe se devait de prendre une dimension nouvelle ; or ce genre de mutation ne s'accomplit jamais sans de grandes douleurs, sans que ne parviennent au pouvoir des hommes nouveaux que n'étouffent ni le respect des vieilles choses ni la crainte des formules neuves. L'esprit révolutionnaire qui se crée ainsi tire ses exigences non d'une analyse intellectuelle ou marxiste mais bien plus profondément des courants qui animent un peuple dans son silence et dans ses instincts, dans ce recueillement impénétrable que l'étranger parfois soupçonne, mais le plus souvent ignore.

Cela veut dire que la vie de l'Orient va se trouver après la deuxième guerre mondiale changée dans sa qualité et dans sa dimension. Cela signifie que la question du canal et de la Mer Rouge va atteindre à une nouvelle complexité qui multipliera les périls et les responsabilités. Car le poids de l'histoire dans cette région sera tel que les juridictions mêmes risqueront d'en être modifiées. Les droits anciens ne seront plus reconnus, les valeurs qui paraissaient évidentes seront remises en cause, la définition de la justice telle que les Arabes la concevaient dans leur simplicité digne de l'antique sera remaniée, de même que sera bousculé l'ordre économique plusieurs fois séculaire qui était leur certitude et leur paix. Un tel remue-ménage, qui implique

la négation du passé, qui risque de détruire l'assise de nations entières, a pour corollaire fatal la guerre. Malgré les apparences et les affirmations d'une Europe encline à se considérer comme le moyeu de l'histoire, ce n'est pas entre 1939 et 1945 que l'Orient a été en guerre, c'est à partir de 1945. La vraie guerre de l'Orient n'a pas été contemporaine de la guerre européenne ; elle lui a succédé.

Et cela à partir du moment où les concurrents européens une fois à terre, est apparue en Orient l'Amérique, pour y ouvrir sa guerre à elle dans les deux champs : dans le monde arabe et dans le monde asiatique, unis et associés précisément par la Mer Rouge et le Canal de Suez. C'est donc à la lumière de cette troisième guerre mondiale qu'il faut maintenant étudier la question de Suez. La plupart des historiens arabes et autres se sont vraisemblablement trompés en voyant une solution de continuité entre l'année 1888 qui est celle de la Convention de Constantinople et 1967 qui est celle de la deuxième guerre israélo-arabe. Cela les a conduits à donner au sionisme une vie et une diplomatie consciente et continue, passant de génération en génération le mot d'ordre de l'attentat permanent contre les peuples arabes. Or c'est là un mythe qui a contribué à donner au sionisme une consistance qu'il n'a pas.

Cela les a conduits aussi à croire que puisque le droit était de leur côté, ils pouvaient en toute sécurité s'en remettre à la bonne foi des nations et des Nations Unies en particulier. Ils se sont seulement aperçus en juin 1967 qu'ils étaient vraiment en état de guerre, que tous les droits et les légalités étaient suspendus, et que seule la force déciderait des droits comme des devoirs. Et cette force où aller la prendre ailleurs que dans un régime cohérent, une administration saine, une cohésion sociale, une économie de

salut public, une puissance militaire équilibrée. Sans elle les droits sont peu de chose à l'heure où les sociétés se cherchent précisément de nouvelles lois. Car ce qui était vrai et indiscutable en 1888, en 1920 et 1939 ne l'était plus en 1945. Et qui donc ne le voit ? Le Vietnam n'a-t-il pas, aux yeux du plus partial des hommes, tous les droits pour lui ? Pourtant l'Amérique les lui dénie tous parce qu'elle est en guerre contre lui. La Chine de Pékin ne représente-t-elle pas l'énorme majorité de la population chinoise ? Pourtant aux Nations Unies c'est la petite province de Formose qui parle au nom de cette population.

C'est donc par référence à la troisième guerre mondiale qui est en cours, qu'il convient de poursuivre désormais l'étude de l'épineux problème de Suez et d'Akaba. Or les États-Unis étant les premiers responsables de cette guerre, en tant que première puissance du monde, c'est vers eux qu'il faut se tourner pour démêler les fils d'une affaire complaisamment obscurcie.

Dès 1942 ils s'étaient associés à l'organisme logistique « Middle East Supply Center ». En 1943 avait été fondée en direction de l'Orient la Petroleum Reserves Corporation. Au mois de juin 1946 parait à New York sous le titre « The New Era of Power Politics » et sous la signature de Halford L. Hoskins un ouvrage appelant le peuple américain à prendre en Orient la relève des Britanniques. Effectivement cette relève se fit partout mais avec une vigilance toute particulière sur le Canal de Suez et en Turquie (3). Il est aisé de percevoir les raisons de ce choix. La Turquie et ses bases étaient nécessaire aux stratèges américains

(3) Voir pour l'entrée de la politique américaine en Orient la très remarquable étude de Pierre Rondot dans la revue *Orient*, n° 2, avril 1957.

pour contenir la Russie. Quant au contrôle du canal, il s'imposait pour deux raisons au moins, l'une et l'autre déterminante ; la première pour tenir les pays producteurs d'énergie et fournisseurs d'une Europe que Washington voulait domestiquer ; la seconde pour s'ouvrir toutes les voies menant aux eaux et aux territoires asiatiques et pour interdire éventuellement les communications des « ennemis des U. S. A. » avec cette même Asie. Outre des opérations annexes menées partout en Orient, c'est en Palestine et en Égypte, c'est-à-dire à la fois sur Suez et la Mer Rouge, que l'intervention américaine fut de loin la plus déterminée.

Sans parler de l'offensive pétrolière qui fut menée partout et dont la nationalisation de l'Anglo-Iranian par Mossadegh en 1951 est l'événement le plus explosif, des accords furent signés dès 1946 avec le Yémen au sud de la Mer Rouge ; une mission d'enquête dirigée par B. Gordon Clapp de la Tennessee Valley Authority fut chargée de couvrir l'ensemble de l'Orient d'un plan de développement industriel. L'intense activité diplomatique d'alors fut fort bien résumée dans un article du journal d'Al Ahram du 18 mars 1950.

Le président Truman, reprenant à son compte le sionisme jusqu'alors disciple de l'Allemagne et de Londres, en fit cette fois un instrument de conquête militaire, chose que ni Guillaume II, ni Lloyd Georges n'avaient envisagé. Aux équipes de penseurs, de petits colons et de libéraux plus ou moins disposés à chercher une entente avec les Arabes et de toutes façons soumis eux-mêmes à la puissance d'un État mandataire, Truman substitua des groupes de terroristes supérieurement armés et encadrés ; à la notion de colonie juive il substitua celle d'un État sioniste tota-

lement souverain et provocant. Une offensive publicitaire de grand style financée par les moyens financiers énormes des Juifs américains s'abattit sur le monde entier, touchant à toutes les cordes de la sensibilité, de l'imagination, de l'intérêt. Les persécutions antisémites auxquelles s'était livrée l'Allemagne hitlérienne favorisaient au plus haut point cette campagne. Pour obliger les juifs rescapés des camps allemands à se diriger sur la Palestine, les États-Unis restreignirent les contingents d'immigration dans le temps même où, à l'extérieur, ils se montraient les défenseurs des opprimés et en particulier des minorités juives de l'Europe.

Le programme de propagande mis au point par les services psychologiques de Washington aidés par quelques-uns de leurs alliés qualifiés d'occidentaux développa avec un luxe inouï de moyens les trois thèmes suivants : d'abord celui de l'arabe coupable, thèse d'autant plus aisée à accréditer qu'effectivement l'ensemble de l'Islam se rebellait, au grand mécontentement de la France, par exemple en Afrique du Nord ; et puis, l'Allemagne occupante ayant été impopulaire, on fit des Arabes les alliés du nazisme. Le second thème fut celui du « Juif errant » partout persécuté à la recherche d'un foyer paisible. Le troisième, en contradiction avec le premier, fut celui de l'Arabe communiste prêt à la « lutte finale » contre la « civilisation ». Ce dernier thème était cher aux Américains pour plusieurs raisons évidentes, dont l'une fort opportuniste était de rallier la puissante et riche communauté juive américaine à laquelle on avait l'intention de demander beaucoup d'argent en faveur des « pauvres juifs d'Europe ».

On joua davantage sur l'anticommunisme foncier de cette communauté que sur son adhésion à la solidarité

juive qui n'existait pas en réalité. On s'en perçut par exemple en 1950 lors du procès et de l'exécution du jeune couple juif Julius et Ethel Rosenberg, tous deux syndicalistes et accusés d'espionnage au profit de Moscou. Loin de les couvrir, la communauté juive américaine au contraire les accabla et obtint leur condamnation capitale. Les services psychologiques du « monde libre » se livrèrent également à une falsification générale des « documents sur l'Orient ». Tous les chercheurs ont pu, depuis, trouver trace de ces falsifications dans les textes officiels eux-mêmes, dans les livres de classe, dans les conférences internationales, dans la presse et dans les revues spécialisées qui, avec un ensemble parfait, ne donnaient qu'un unique son de cloche. Toute initiative d'élever la voix pour rétablir une certaine vérité était immédiatement étouffée et condamnée comme « complicité avec le communisme ». N'oublions pas que l'Amérique d'après guerre fut dominée par le mac carthisme.

A la suite de débats confus et houleux et devant l'impératif américain fut donc proclamé le 15 mai 1948 l'État d'Israël. Seize minutes après il était reconnu par l'Amérique. En 1951 Israël était admis à l'O. N. U. Les crédits publics et privés pleuvaient sur le nouvel État. Au cours de ses trois premières années d'existence, Israël reçut plus de 400 millions de dollars, passa différents traités avec Washington avec qui il concluait le 23 juillet 1952 un accord d'aide militaire.

Une grande partie des richesses d'Israël, loin d'appartenir à sa population, passèrent sous le monopole de la « Palestine Economic Corporation » (P. E. C.) créée en 1929 par un groupe de banquiers américains, principalement Kuhn Loch et C^{te} et Lehman Brothers, sous la présidence

du juge Louis D. Brandeis. L'amiral Lewis L. Strauss en devint le directeur. Un autre directeur fut Samuel Zemurray, administrateur de l'United Fruit (ce qui explique les votes des pays de l'Amérique Latine en faveur du sionisme et, sur le fond, l'identité du combat mené par les Arabes et les Guatémaltèques par exemple). Parmi les principaux actionnaires et bailleurs de fonds de la P. E. C. il faut mentionner Felix Warburg, premier président de l'Agence juive et soutien de l'American Jewish Committee. Au capital initial de 6 millions de dollars, la P. E. C. s'était déjà assuré entre 1948 et 1949 un bénéfice net de 2 980 000 dollars. L'affaire était tellement rentable que le directeur du Département économique de l'Agence juive fera remarquer que parmi les petits pays, seul l'État de Panama avait attiré autant d'investissements américains que la Palestine. Conçu sous le double aspect d'une entreprise commerciale et stratégique du capital américain, comment pouvait-on concevoir qu'Israël pût adopter, plus que le Panama ou le Vénézuéla, une politique indépendante ?

Pour l'heure, et localement, l'événement le plus grave fut qu'Israël s'installa sur le golfe d'Akaba, s'insérant ainsi au cœur même du système historique arabe de la Mer Rouge, menaçant directement le Canal de Suez. Nous laisserons de côté les combats entre Sionistes et Arabes pour n'en retenir que l'épisode d'Akaba.

Alors que l'armistice israélo-égyptien était signé à Rhodes le 24 février 1949 et que les délégués jordaniens arrivaient eux-mêmes dans l'île, un détachement israélien, malgré la convention de cessez-le-feu, se mit en marche vers Akaba le 28 février, attaquait les troupes jordaniennes sur le golfe et occupa le 11 mars 1949, après un court bom-

bardement, le petit village portuaire de Om Rachrach, futur emplacement d'Elath. Les représentants de l'Agence juive firent remarquer qu'ils ne faisaient que pousser jusqu'aux frontières reconnues par la résolution de partage de novembre 1947. Résolution sans validité puisque les Arabes n'y avaient pas souscrit. Les seules limites d'Israël ne pouvaient être que celles du cessez-le-feu qui s'arrêtaient à quelques kilomètres au sud de Bersheba. L'arrière pays d'Elath échappait totalement à l'armée israélienne. Or, fait étrange, lorsque Le Caire demanda à l'O. N. U. l'autorisation de transiter par Om Rachrach (ainsi qu'il faisait depuis des années) pour ravitailler une garnison voisine, il lui fut répondu que le territoire d'Om Rachrach était désormais sous la garde de l'O. N. U. et qu'aucune troupe n'y pouvait être admise, fût ce en transit. A peine Le Caire avait-il essuyé ce refus qu'aussitôt un détachement israélien se mettait en route à marche forcée et venait occuper le territoire. La complicité tacite de l'O. N. U. et d'Israël est ici peu contestable. Dès le 29 février, le ministre jordanien de la Défense avait remis au D^r Bunche, médiateur de l'O. N. U., une note de protestation « *contre la tentative israélienne de mettre devant le fait accompli la délégation jordanienne au moment même où elle partait pour Rhodes* ». Dans un télégramme au Conseil de sécurité le médiateur confirma que les conquêtes des positions d'Om Rachrach « *ont été réalisées en violation des termes de l'armistice* ». En vain. Les Israéliens se cantonnèrent dans le statu quo. Comme les hostilités ne s'étaient arrêtées que sur un armistice, donc sur des positions purement militaires, le texte signé par la Jordanie et Israël le 3 avril 1949 « *ne préjuge en rien les droits, revendications et positions territoriales lors du règlement pacifique définitif* » (article II, § 2).

La réaction du Caire fut très vive. En accord avec les

autorités séoudiennes, l'armée égyptienne occupa les îlots de Tiran et de Sanafer, installa des batteries à Ras-Kasrani d'où on dominait la navigation dans le chenal d'Entreprise qui restait ouvert à la navigation. Il fut donné notification de cette occupation le 28 janvier 1950.

Par la suite, des circulaires réglementèrent le passage de Tiran de la façon suivante : interdiction à tout navire de guerre israélien ou dépendant d'Israël de franchir le détroit en empruntant les eaux territoriales égyptiennes ; arraisonnement et détention (sans confiscation) de tout bateau de commerce battant pavillon israélien ; libre passage aux navires de guerre ou commerciaux neutres, après avoir décliné les renseignements que pourraient leur demander les autorités égyptiennes. Par une correspondance échangée dans le courant de juillet 1951 entre le ministre égyptien des Affaires Étrangères et l'ambassadeur britannique, ces dispositions étaient reconnues conformes aux droits de l'Égypte. En 1954, Israël ayant tenté d'obtenir le passage dans le canal et dans le chenal d'Akaba, l'U. R. S. S. opposa son veto au Conseil de Sécurité.

La Mer Rouge et ses dépendances n'en étaient pas moins entrées dans l'ère américaine de leur histoire et son destin doit être apprécié non plus selon les droits et les besoins de ses riverains mais en regard des événements suivants : 4 avril 1949, signature du Pacte Atlantique ; 14 juillet 1949, explosion de la bombe atomique soviétique ; 1^{er} octobre 1949, proclamation de la République Populaire chinoise. Trois dates mémorables ; ce n'est pas une simple coïncidence que la même année ait été posé à Akaba, par l'intermédiaire d'Israël, le premier jalon de l'Amérique sur la grande voie de liaison entre le Vieux Monde et l'Asie. L'année suivante, le 25 juin 1950, commençait

la guerre de Corée qui devait se poursuivre durant trois ans.

Avec le recul que nous avons aujourd'hui, l'année 1949 apparaît comme la première année de la Troisième guerre mondiale. A partir de cette date il est impossible de suivre l'histoire de l'Orient sous la forme d'une chronologie anecdotique et le conflit israélo-arabe comme une affaire régionale. Il faut en replacer le drame dans une action étroitement coordonnée dans tous les domaines géographiques, techniques, économiques et politiques, calculée par les soins d'une stratégie dépassant de loin celle que l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne y avaient naguère conçue.

Israël ne sera que le locataire et non le propriétaire d'un territoire qui est une zone militaire des États-Unis, une gendarmerie gardienne de la voie stratégique du canal. Considération capitale : les États-Unis voudront s'approprier le canal, non pas comme étant un bien égyptien (ils ne tiennent pas à spolier l'Égypte) mais comme l'artère vitale du tiers monde arabo-asiatique. C'est pourquoi à partir de 1949 la liberté du canal sera défendue non pas seulement par l'Égypte mais par l'ensemble du tiers monde « nationaliste » dans une mobilisation dont la conférence de Bandoeng en avril 1955 est le symbole.

Autour du canal et de la Mer Rouge se regroupera donc toute une résistance internationale qui conduira le gouvernement du Caire à pratiquer une diplomatie plus vaste qu'il n'aurait voulu, qui fera de la ville même du Caire la capitale du tiers monde afro-asiatique, et tout d'abord le centre de la résistance locale arabe ; de là la nécessité impérieuse pour l'Égypte de pratiquer un panarabisme dont la théorie apparemment sommaire (et discutée mal à propos) recouvre en réalité une coalition stratégique faite pour répondre à une autre stratégie. Par la même occa-

sion Israël se révélait être non pas seulement l'ennemi de ses voisins arabes mais bien une machine combinée en vue de la domination du tiers monde.

Il allait de soi que le nationalisme arabe ainsi aux abois et cherchant désespérément une aide extérieure s'adressât à la seule puissance alors disponible : l'U. R. S. S. Et c'est ainsi que s'établit une collaboration, toute théorique et intellectuelle, entre les Soviétiques et les peuples arabes ; c'est ainsi qu'un certain « communisme » prit naissance dont la coloration nationaliste (disons plutôt nationale) était plus évidente que la teinte marxiste. Mais cette collaboration, agissant à la façon d'un boomerang, renforçait l'intervention américaine qui avait beau jeu de crier à « *l'expansionnisme soviétique* ».

Or la Russie, sortie exsangue de la guerre et partout sur la défensive, n'avait nulle part, en Orient moins qu'ailleurs, les moyens et les intentions de s'attaquer à ce qui était alors sans conteste la plus colossale puissance militaire de l'histoire, dont la capacité de production surmultipliée dépassait toute estimation.

Le terme de guerre froide a contribué à donner l'illusion d'un affrontement américano-soviétique après la guerre ; or il n'y eut pas et il ne pouvait y avoir d'affrontement. Partout l'Amérique était sur l'offensive et il était normal qu'il en fut ainsi ; ayant pris dans le conflit des responsabilités universelles, ayant participé au salut de la Russie elle-même, l'Amérique poursuivait sur sa lancée. La Russie n'était pas en mesure de prendre une seule initiative politique dans l'Orient arabe. Elle se borna à accueillir la sympathie des peuples, les consolant de loin par des conférences ou des déclarations. Tous les gouvernements arabes sans exception lui étaient hostiles ; aucun ne signa

avec elle le moindre accord militaire. Il fallut attendre très longtemps, en fait 1961, pour voir apparaître les premiers experts militaires russes dans l'Orient arabe. Alors que le pays était inondé d'officiers occidentaux depuis plus de cent ans ; alors que tous les accords militaires, sans exception, furent passés après la guerre, soit avec l'Occident, soit entre États arabes clients des arsenaux occidentaux. Ne parlons pas des accords pétroliers... Le mythe de « *l'expansionnisme russe* » contre lequel on « *aurait été obligé* » de créer Israël n'a jamais tenu debout. A preuve cette conclusion d'un expert officiel français en rapport avec les milieux les plus autorisés de Paris, conclusion qui termine une importante étude sur « *l'U. R. S. S. et le Moyen-Orient* » rédigée en 1957 : « *le bilan de la politique soviétique des années 1945-1947 au Moyen-Orient apparaît comme particulièrement négatif. L'U. R. S. S. est tenue à l'écart des Détroits, de la Méditerranée orientale et du golfe Persique par l'action résolue de l'Angleterre d'abord, des États-Unis ensuite. L'intervention de ces derniers au Moyen-Orient introduit une concurrence redoutable pour l'U. R. S. S. dans une région où celle-ci semblait vouloir assurer à brève échéance la relève de l'influence britannique. La présence américaine constitue aussi une menace militaire croissante dans un secteur relativement proche des frontières méridionales de l'Union Soviétique. Sur le plan local le bilan de l'action de Moscou n'est guère plus brillant. Les gouvernements arabes sont hostiles, la bourgeoisie nationaliste méfiante, les partis communistes isolés et décimés* ». Voilà le tableau de l'Orient menacé par Moscou ! « *Le bilan de l'action de Moscou n'est guère brillant* » écrit l'expert ; pour la simple raison qu'il n'y eut pas d'action.

Tout cela explique que la riposte arabe à la diplomatie américaine se soit dessinée à l'intérieur des peuples

bien avant de se manifester au niveau des gouvernements. Ces derniers, imbus d'un juridisme de tradition, crurent pouvoir infléchir, simplement en argumentant, la politique prosioniste de l'Occident. Craignant aussi de s'aligner sur les réactions de leurs peuples, ils avaient tendance à rechercher plutôt contre eux l'appui de cet Occident dont l'hostilité pourtant ne ménageait pas leurs intérêts profonds. De là cet étrange décalage, ce malaise évident, ce combat ténébreux que constataient les observateurs entre les chefs et les peuples arabes.

Les États-Unis s'en réjouissaient. Aidant de toutes leurs forces Israël qui était leur création, ils multipliaient leurs efforts pour gagner à leur cause les États arabes. Et tout d'abord ceux de la Mer Rouge ; déjà liés avec le Yémen, ils signent le 18 juin 1951 avec l'Arabie Séoudite un accord mutuel de défense qui leur confirme, entre autres, la location de la base de Dahran. La guerre de Corée bat alors son plein, de même que celle menée par la France en Indochine et le 13 octobre 1951, les ambassadeurs des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne et de Turquie invitent par une note le gouvernement égyptien à se joindre au plan de défense du Moyen-Orient. Le même jour Israël en est officiellement informé. Le 10 novembre, les quatre puissances rendent publique la constitution d'un Commandement Suprême allié au Moyen-Orient, le S. A. C. M. E. chargé de « *commander les forces mises à sa disposition et établir des plans d'opération pour toutes les forces se trouvant dans le Moyen-Orient, ou qui viendraient à y être ultérieurement stationnées, soit en temps de guerre, soit en cas de crise internationale* » (article 6). De leur côté les fonctionnaires du Point IV, défini le 20 janvier 1949 par le président Truman et que les Arabes jouant sur son nom anglais appelaient « le Point faible », s'efforcent d'y intégrer

la totalité de l'Orient. L'aide financière des États-Unis au Moyen-Orient, à l'exclusion des crédits militaires, se montera entre 1945 et 1952 à 600 millions de dollars.

Mais c'est l'Égypte surtout et le canal qui sont l'objet des attentions les plus audacieuses. Les États-Unis donnent l'impression à partir de 1951 de vouloir éliminer par tous les moyens en leur pouvoir la présence britannique sur le canal et ailleurs. Au cours de l'année est assassiné dans la mosquée de Jérusalem le roi Abdallah. La même année Israël entre à l'O. N. U., tandis que le 1^{er} septembre, une résolution du Conseil de Sécurité invite l'Égypte à « lever les restrictions mises au passage des navires marchands et des marchandises de tous pays par le Canal de Suez, quelle qu'en soit la destination » ; précisant encore son intention et se référant à l'armistice israélo-égyptien en vigueur depuis deux ans, le Conseil constatait « que la continuation des pratiques concernant les restrictions imposées par l'Égypte au passage par le Canal de Suez des marchandises destinées à Israël est incompatible avec un règlement pacifique entre les parties et l'établissement d'une paix durable en Palestine, qui sont les objectifs énoncés dans la convention d'armistice ». Cette fameuse recommandation brandie depuis par Israël (qui pour sa part en a déchiré bien d'autres...) comme reconnaissance de ses droits fut rejetée par l'Égypte, mais déclencha dans le pays de violentes émeutes contre l'Angleterre. Dans le courant de l'hiver 1951-1952, des comités égyptiens clandestins déclarèrent ouverte la « bataille du Canal ». Les troupes britanniques cantonnées à Ismaïlia essayaient quotidiennement le feu de commandos bien armés et disciplinés. L'ambassadeur américain Jefferson Caffery écoutait d'une oreille satisfaite les clameurs égyptiennes orchestrées par la presse et réclamant, avec l'abolition du traité anglo-égyptien de 1936, l'évacuation

totale des troupes britanniques. Puis ce fut la flambée : le 29 janvier 1952 deux cent dix sept incendies prirent aux quatre coins du Caire ; des jeunes gens porteurs de torches réclamèrent des armes, adjurant le gouvernement de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne.

Au mois de mars 1952, conseillée en sous-main par le Département d'État, la Fédération des Armateurs scandinaves suggéra de faire administrer le canal par l'O. N. U. C'était la première fois que sur la scène internationale et publiquement on osait porter atteinte à ce qui avait été jusqu'ici un monopole de fait britannique. Pratiquement il n'existait pas de politique occidentale libre ; la main mise américaine était absolue. Et elle était d'autant plus indiscutée que la France engagée à la fois en Indochine, et en Afrique du Nord contre les mouvements de libération arabe, considérait de ce fait l'Orient comme un ennemi où elle croyait voir la source réelle de tous ses maux maghrébins ; rivée de toutes façons au pacte Atlantique, elle ne pouvait qu'applaudir à une politique visant à asservir l'Orient et le canal, à les subordonner l'un et l'autre aux seuls intérêts israéliens (qui étaient ceux de l'alliance atlantique).

Lorsque le 23 juillet 1952, les « Officiers libres » prirent le pouvoir et renversèrent la monarchie égyptienne, Washington tenta de profiter de cette remise à neuf ; leur accordant toute sa confiance, il appuya les revendications nationalistes pour une évacuation totale des Britanniques. Coïncidence étrange et révélateur de la minutie des calculs américains : le 23 juillet 1952 qui vit éclater la révolution égyptienne fut aussi le jour où Washington concluait avec Tel-Aviv un accord militaire.

Les États-Unis, estimant dès lors que leur dispositif

était en place, déploierent le panorama d'une colossale stratégie qui d'Athènes à Tokyo devait envelopper un continent et deux océans : stratégie bipolaire construite autour de deux pactes : le pacte de Bagdad et l'OTASE, avec pour trait d'union géographique la Mer Rouge et le Canal de Suez. Les accords anglo-égyptiens du 19 octobre 1954 débarrassèrent effectivement le canal des derniers vestiges britanniques ; dès le 3 novembre au terme d'un protocole américano-égyptien, l'Égypte s'engageait, moyennant une aide financière, à accueillir les envoyés spéciaux américains et à mettre à leur disposition « *toutes les informations nécessaires* ».

Entre 1952 et 1956 l'Amérique jouera ainsi son plus grand jeu et le perdra. Et elle le perdra précisément sur l'Égypte et sur le canal. Après une longue préparation économique et psychologique entreprise à partir de 1950 et mettant en avant l'épouvantail communiste, Washington élaborait le pacte militaire dit de Bagdad signé le 26 février 1955 à Bagdad entre l'Irak et la Turquie et auquel vinrent s'adjoindre la Grande-Bretagne, le Pakistan et l'Iran.

Symétriquement fut signé à Manille, le 8 septembre 1954, le pacte de défense du sud-est asiatique dit OTASE qui réunissait entre autres les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et le Pakistan. On sait en effet que, peu désireux de voir s'établir en Indochine un *modus vivendi* paisible, les États-Unis avaient refusé de signer les accords de Genève de juillet 1954, le président Eisenhower ayant déclaré que « *n'étant pas partie prenante dans cette conférence ils n'étaient pas liés par ses décisions* ». Appuyé sur la 7^e Flotte, alors que le pacte de Bagdad s'appuyait sur la 6^e, le Pacte de Manille fut lui aussi conçu comme « *une arme contre la*

subversion » ; un de ses inspirateurs, Foster Dulles, le définissait comme « *une barrière indispensable et efficace contre le déferlement du communisme dans le sud est asiatique et en Extrême-Orient* ». Le général Norstadt devait souligner la nécessité d'une liaison étroite entre l'OTAN, le Pacte de Bagdad et l'OTASE, la planète (à l'exception des pays « infernaux » communistes) étant ainsi d'Ouest en Est mise à l'abri sous la main de justice américaine.

Deux hommes allaient faire sauter ce vaste ensemble en vérité trop beau, trop abstrait pour correspondre à la réalité politique qui était loin d'obéir au schéma directeur du manichéisme occidental. Deux hommes : Nasser en Orient, Ho Chi-Minh en Extrême-Orient. Hasard des plus curieux, l'un et l'autre apparurent comme chefs d'État la même année, en 1954. Ce sont en effet les accords signés à Genève le 20 juillet 1954 par Mendès France qui reconnaîtront à Ho Chi-Minh ses responsabilités internationales ; c'est le 18 avril de la même année que Nasser remplacera Naguib à la tête de la nation égyptienne. Deux hommes qui représentent une génération combattante et dont la promotion consacre l'entrée des sociétés pauvres du tiers monde sur la scène politique qu'une longue tradition réservait jusqu'alors à des personnalités issues elles-mêmes de la tradition.

Cette révolte du tiers monde, qui avait gagné l'Afrique du Nord et, notamment, l'Algérie en 1954, et que symbolisa la première conférence des « Pauvres » tenue entre les 18 et 24 avril 1955 à Bandoeng, alarma les stratèges occidentaux qui n'hésitèrent pas à la dénoncer comme « *un héritage de Lénine* », comme une « ombre rouge » pour parler comme la Revue Militaire d'Information publiée à Paris. C'est à partir de cette date que l'Égypte fut montrée

du doigt comme une créature de Moscou, et que le Canal de Suez fut considéré comme une terre à libérer. Or, qui mieux qu'Israël, militairement l'associée de l'Occident et déjà à pied d'œuvre sur place était en mesure d'assumer cette mission libératrice ? L'abondante littérature politique distribuée à cette époque et qui tient du tract plus que de l'information, présentera en effet de cette manière la situation de l'Orient.

La guerre de Suez de 1956 est partie de là. Elle s'explique par ces trois événements que sont la mise en place de deux dispositifs militaires, le Pacte de Bagdad et l'OTASE (tous deux d'origine atlantique) et leur riposte, la conférence de Bandoeng. Elle s'explique aussi par une démarche de la diplomatie américaine qui peut paraître singulière mais qui va rigoureusement dans le sens « progressiste » de cette grande nation éprise de modernisme. Bien que menant le combat contre l'U. R. S. S., l'Amérique ne se souciait guère au lendemain de la guerre de défendre les intérêts de la France ou de la Grande-Bretagne (à ses yeux périmées) ; en tous points elle les surpassait en non conformisme. Tout en étant leur alliée, non seulement elle n'épousait pas leur cause et leur conception coloniale, mais encore elle estimait leur voisinage compromettant. Au retour d'une enquête au Moyen-Orient, Foster Dulles ne soulignait-il pas le 1^{er} juin 1953 : « *la plupart des peuples du Proche-Orient et du sud de l'Asie nourrissent de la défiance envers les puissances occidentales. Cela s'applique aussi aux États-Unis en raison de leur alliance avec la France et la Grande-Bretagne dans l'OTAN* ». En ce qui touche le Canal de Suez dont ils voulaient s'assurer le contrôle, les États-Unis, qui en avaient déjà militairement écarté les Britanniques en 1954, n'hésitaient pas à espérer davantage : un tête à tête avec l'Égypte. Il leur sera procuré par

la guerre de 1956. Et il est permis d'interpréter l'expédition de Suez comme l'ultime tentative de deux diplomaties à bout de souffle, la française et la britannique, pour reconquérir leur « bien » par la force, suivie de la tentative américaine de se l'approprier par la finance. Les deux premières prenaient l'impasse où elles se trouvaient pour une perspective. Tandis que le dynamisme américain, s'il manquait de sagesse, allait au moins vers du nouveau.

Bien que Gamal Abdel Nasser se soit donc refusé à entrer dans le pacte de Bagdad, bien qu'il ait passé le 29 septembre 1955 un accord de livraison d'armes avec la Tchécoslovaquie (ce qui consterna les chancelleries occidentales qui protestèrent de cette première irruption « communiste » en Orient), bien que cet accord fût suivi le 20 octobre d'un protocole militaire syro-égyptien, puis le 27 octobre, d'un pacte égypto-séoudien, les États-Unis escomptaient toujours un tête à tête avec l'Égypte. L'année vit s'étendre au Yémen (pacte égypto-séoudien-yéménite du 21 avril) et à la Jordanie (pacte égypto-syro-jordanien du 24 octobre) la volonté de résistance égyptienne. Un jeu extrêmement subtil se noua entre Gamal Abdel Nasser et les Américains. Tandis que la grande presse européenne, ayant du mal à suivre les subtilités des manœuvres en cours, ne comprenait plus ce qui était « occidental » et ce qui ne l'était pas ; poussée par les passions et les interventions les plus contradictoires, elle publiait des articles qui étaient des actes de foi plus que de l'information. Le très sérieux Times de Londres écrivait le 18 janvier 1956 : *« l'Égypte peut être reconnue par Moscou comme un point d'appui très ferme de la politique étrangère des Soviétiques... ce qui donne aux aventures égyptiennes un goût particulièrement amer c'est l'appui fourni par l'Arabie Séoudite, puissance dont l'esprit est tout à fait étranger aux aspirations*

exprimées par la révolution égyptienne... C'est pourquoi pour un certain temps, il est certain que la principale influence qui s'exercera sur le Moyen-Orient sera celle de l'axe égypto-saoudite avec l'arrière plan de pénétration soviétique et de craintes au sujet d'Israël ». Faire du roi Séoud un agent soviétique se passe de commentaires.

Le ministre des Affaires Étrangères français, Christian Pineau, tenait pour sa part un tout autre langage ; ayant rencontré au début du mois de mars 1956 le « dictateur égyptien », il fit état dans son compte rendu devant les cercles gouvernementaux français non seulement de la modération égyptienne, mais encore de l'attitude résolument anticommuniste et antisoviétique du président égyptien. Au mois de juin de la même année, Paris fort inquiet des manœuvres américaines, demanda des explications à Washington qui se montra des plus réticents. Ce qui permit à Christian Pineau de déclarer plus tard devant l'Assemblée Nationale Française : *« Ceci vous explique dans une large mesure que la France n'était pas assurée à cette époque de la solidarité occidentale. »* Il devait également laisser entendre que la décision de l'Amérique de ne pas financer le barrage d'Assouan avait été prise sans consultation des alliés et qu'elle était dirigée contre les gouvernements anglais et français. En l'occurrence le gouvernement français ne manquait pas de clairvoyance, mais de courage et de liberté. Il savait pertinemment que de l'Amérique et de la Russie convoitait l'empire du Moyen-Orient. Venons-en précisément à cette affaire du barrage d'Assouan où l'Amérique joua l'avenir du Canal de Suez en tentant indirectement de s'en saisir.

Un projet de Haut barrage à Assouan avait été soumis aux nouvelles autorités du Caire en 1952, bien qu'il remon-

tât à 1924. L'exécution en devenait d'autant plus urgente qu'en cette année 1952 la démographie égyptienne (cause réelle de la révolution) était le premier souci de la République. La population atteignait 24 millions. Le financement du barrage était évalué à 1 milliard de dollars, payables en dix ans. Traitant de ce prêt avec la Banque internationale, l'Égypte s'était vu répondre qu'elle devait d'abord s'entendre avec Londres, Tel-Aviv et instaurer « un régime parlementaire ». Cette ingérence politique avait été repoussée et Le Caire s'était adressé à des groupes privés étrangers, allemands, français et anglais, lesquels finalement le renvoyèrent à la Banque internationale qui, se comportant comme s'était comporté naguère l'organisme franco-anglais de la Dette, revendiqua le droit d'établir son contrôle, non seulement sur le budget intérieur de l'Égypte, mais aussi sur la balance extérieure. Il était précisé par exemple que la Banque pourrait intervenir dans la ventilation des revenus du Canal de Suez. Cela parut exorbitant et Le Caire refusa en faisant valoir l'aide énorme qui, en regard du prêt que demandait l'Égypte, était accordé sans contrepartie à Israël : contribution directe au budget israélien, 30 à 50 millions de dollars par an ; aide technique d'environ 20 millions de dollars ; investissements de capitaux américains de l'ordre de 214 millions de dollars ; plus de 3 millions de dollars annuellement de quêtes parmi les communautés juives américaines ; (au cours des six premiers mois de 1956, la quête pour Israël avait produit 1 million de dollars) ; à cela venait s'ajouter les réparations à verser annuellement par la République Fédérale Allemande à Israël et dont la somme totale se montait à 3 milliards 500 millions de dollars.

Le refus égyptien irrita surtout les Britanniques, qui déclenchèrent une campagne de presse opposant les inté-

rêts de l'Égypte à ceux du Soudan et menaçant de dérouter du canal les pétroliers. Aussitôt la diplomatie russe intervint et Chepilov proposa au Caire l'aide substantielle de son pays. Washington, estimant que le diplomate soviétique jouait là une partie de poker menteur, prit une décision brutale pour mettre Le Caire au pied du mur. Il refusa les crédits négociés pour le barrage d'Assouan.

La riposte de Nasser fut symétrique aux calculs américains : alors qu'ils avaient tenté de contrôler le canal par l'intermédiaire du financement d'Assouan, Nasser prit la décision de financer Assouan par le canal. Le 26 juillet 1956, à Alexandrie, devant une foule de 250 000 personnes, le président égyptien promulgua « *au nom de la Nation* » la « *nationalisation de la Compagnie Universelle du Canal de Suez* » et le « *transfert à l'Égypte de tous ses biens, droits et obligations* ». Les actionnaires et porteurs de part de fondateur seraient indemnisés par l'État. Dans son discours, le président égyptien révélait qu'au cours de l'année 1955, le canal avait rapporté 100 millions de dollars à la Compagnie et 3 millions à l'Égypte.

« Nous réussissons à construire le haut barrage et nous reprendrons nos droits spoliés. Nous construirons le haut barrage comme nous l'entendons. Nous sommes résolus à le faire ; 35 millions de livres sont prises tous les ans par la Société du Canal ; que l'Égypte les prenne ! »

Une des premières conséquences de la diplomatie américaine était donc un coup porté aux intérêts franco-britanniques. Une note circulaire égyptienne fit de toute la région du canal une zone militaire. Londres, qui avait évacué ses dernières troupes le 18 juin, eut l'impression d'avoir été joué et par l'Égypte et par Washington. L'enthousiasme du peuple égyptien fut à son comble. A son retour

au Caire où il fut accueilli par 400 000 personnes en délire, le président Nasser s'arrêta un instant devant la statue de Ramsès II, symbole de la force de l'ancienne Égypte.

Tandis qu'à Londres et à Paris l'émotion était forte et que les deux gouvernements protestaient vivement, à Washington en revanche, l'atmosphère était sereine ; on se borna à déclarer que « *la saisie des installations de de la Compagnie Universelle du Canal de Suez comportait des conséquences étendues* ». Aucune note de protestation ne fut adressée au Caire. Lors de la conférence à trois qui se tint à Londres entre le 29 juillet et le 2 août, le représentant américain Murphy éluda les invites de ses alliés. Washington autorisa même ses navires à payer les droits à la nouvelle Autorité du canal présidée par Hilmi Bahgat Badawi. Les positions de Londres et de Paris étaient en revanche voisines : sir Anthony Eden déclarait que le canal était « *en fait la plus grande voie internationale du monde* » (en 1955 y avaient transité 14 666 navires totalisant près de 115 millions de tonnes et des pétroliers transportant 70 millions de tonnes de pétrole, la moitié des besoins de l'Europe) (4) et il en demandait l'internationalisation. Même requête de Pineau et Guy Mollet devant l'Assemblée Nationale : « *La gestion du canal doit être confiée, pour une durée indéfinie, à un organisme international désigné par les puissances.* » Les deux gouvernements rappelèrent des réservistes et alertèrent leurs flottes. Mais alors que la presse conservatrice réclamait la réoccupation du canal (Daily Mail, l'Aurore) et que le Figaro écrivait « *des millions d'yeux observent le petit colonel fanfaron* », la presse

(4) A noter que le tonnage des bateaux américains franchissant le Canal était minime : à peine 7 % du total.

d'opposition appuyait l'Égypte : la gauche travailliste exhorta le parti à s'opposer à « *la campagne hystérique contre Nasser* ». L'Humanité, organe du parti communiste français remarquait avec beaucoup de lucidité : « *Ils ne pardonnent pas à l'Égypte son refus d'adhérer au bloc militaire agressif de Bagdad, succursale du pacte Atlantique au Moyen-Orient.* »

En réponse à la note des Trois invitant à une conférence à Londres pour le 16 août, la Russie publia le 9 août une mise au point où étaient mis en évidence les 4 points suivants : la nationalisation par l'Égypte n'a rien à voir avec le problème de la liberté de navigation ; les États-Unis se mettent en avant (alors qu'ils ne sont pas signataires de la Convention de 1888) mais ils n'invitent pas les puissances héritières de l'Empire ottoman et de l'Empire austro-hongrois (pourtant signataires, eux, de ladite Convention) ; la convocation de la conférence en dehors de l'O. N. U. est insolite ; pourquoi le Canal de Suez serait-il seul à être mis sous statut international alors que d'autres voies d'eau de situation identique ne le sont pas ?

La rencontre du 16 août à Londres ne fit que cristalliser ces positions. Il était clair pour tout le monde qu'il s'agissait de soustraire une partie déterminée du territoire égyptien à la souveraineté du Caire. Les États asiatiques, dont l'Inde, virent ranimer leur défiance à l'égard de l'Occident. Les gens avertis lisaient en filigrane une convergence russo-américaine équivoque, mais redoutable pour l'entente franco-anglaise. Pataugeant dans les contradictions et dans les inaptitudes à résoudre une crise dont elles appréhendaient les suites sans les discerner exactement, les diplomaties françaises et britanniques mirent enfin sur pied la mythique association des usagers le 4 octobre 1956. Peu à peu autour

d'elles le vide s'était fait ; l'Italie, le Pakistan, les pays nordiques, l'Espagne, l'Allemagne Fédérale, le Portugal, l'Inde bien sûr, même l'Éthiopie et dans une certaine mesure l'Iran s'étaient dérobés. Tout donnait l'impression que les États-Unis et l'U. R. S. S. restaient les maîtres du terrain parce qu'ils savaient ce qu'ils voulaient ; les premiers : contrôler à eux seuls le canal ; les seconds : leur en interdire le monopole ; mais les uns et les autres agir sur l'Europe et l'Extrême-Orient en prouvant que l'avenir du canal dépendaient d'eux.

Au cours de l'été 1956, ce que l'histoire enregistrerait c'était le déclin de deux empires : le français et le britannique. C'était la solitude de ces deux Grands ; c'était aussi l'impossibilité de survie d'une alliance franco-britannique dont la force naguère était une autorité mondiale et dont les faiblesses maintenant étaient patentes. Paris et Londres, n'ayant pas tiré les leçons de la guerre, croyaient toujours administrer le monde comme au bon vieux temps. Une autre conclusion s'imposait, à savoir que le pacte Atlantique créé par l'Amérique et pour elle-même ne servait les autres partenaires que dans la mesure où ils étaient disposés à suivre et à obéir. En 1956 est donc morte l'alliance franco-britannique parce qu'elle était vaine ; de même que s'est effondrée l'illusion de la coopération atlantique parce qu'elle s'est révélée recouvrir l'impérialisme américain. Les données essentielles de la politique du général de Gaulle existent donc déjà dans la crise de Suez ; toutes les données, y compris la rupture avec Israël. Mais il fallait un esprit de grande mesure pour les dégager du fouillis apparemment inextricable de la chronologie et pour les coordonner en une vision politique surprenante de vigueur au point de tenir plus que d'un réveil, d'une résurrection.

Paris et Londres, dont l'imagination était bloquée par l'emprise du passé, ne voyaient à l'embarras du moment d'autre issue que la guerre ; ils se coalisèrent donc à la fois contre le nationalisme du tiers monde et contre les deux grandes puissances militaires qu'étaient les États-Unis et la Russie. Étrange conjoncture ! D'autant que, par un raisonnement plus étrange encore, les deux capitales décidèrent de « débaucher » Israël à leur profit à un moment où précisément le rassemblement général des Arabes, pour la première fois dans l'histoire, s'opérait autour de l'Égypte et du Canal de Suez. Les 5 et 24 septembre 1956, à Ryad, se tenaient deux conférences militaires panarabes (l'Irak excepté qui demeurait dans le camp occidental, mais où Nouri Saïd avait dû décréter l'état d'urgence étant donné l'insurrection latente du peuple entier tourné vers aussi le canal). L'attitude guerrière franco-britannique sonnait ainsi une mobilisation populaire que de vague en vague alla grossir la colère du tiers monde pour qui le Canal de Suez sera désormais un enjeu vital. Les États-Unis, Moscou et la Chine l'avaient parfaitement compris.

Pourquoi Israël a-t-il consenti, lui qui était une projection de l'Amérique en Orient, à se détacher de la diplomatie du Département d'État pour se lier à l'aventure risquée des deux puissances vieillissantes de l'Europe ? Et pourquoi ces deux puissances ont-elles tenu à l'y entraîner ? Moralement elles ne pouvaient qu'y perdre leur crédit face à un monde arabe furieux contre le sionisme. On peut répondre à cela que les franco-britanniques désiraient non pas tant utiliser Israël que son territoire, qui serait une base de renseignements, de ravitaillement, d'escale et de stationnement pour ses forces armées. De leur côté, les Israéliens étaient à la fois incapables de résister aux pressions de Londres et de Paris (qui furent effectivement

lourdes), désorientés (ou encouragés) par l'attitude de certains milieux militaires américains et finalement tentés par les conquêtes promises, et l'occasion de mettre le président américain devant le fait accompli. Les États-Unis étant en pleine période préélectorale, et donc soumis à la propagande de la communauté juive américaine, vivaient un « interrègne » propice à ce genre de manœuvre. Le désir de s'ouvrir à la Mer Rouge, c'est-à-dire d'avoir accès au détroit de Tiran pour donner de l'air au port qu'ils construisaient depuis 1949 à Elath, n'était pas non plus étranger à la décision des Israéliens. Ils reconnaissaient ainsi eux-mêmes que légalement ils n'avaient aucun droit à emprunter le détroit de Tiran, que le code maritime international ne suffisait pas à les y autoriser et que seule la guerre imposerait ce que la paix refusait.

Pour être juste, il faut dire que le Cabinet israélien ne se résigna pas sans hésitation à cette extrémité. Il n'avait pas réagi à la nationalisation du canal. Emboitant le pas à Washington il avait même d'une certaine façon approuvé. La radio égyptienne lui en sut gré. Les franco-britanniques redoutèrent un moment la possibilité de quelque accord tacite. C'est la prise de position soviétique très proarabe à la conférence de Londres qui favorisa les démarches franco-britanniques tant auprès de Tel-Aviv que de la communauté juive américaine foncièrement anticommuniste et sur laquelle portèrent de plein fouet les arguments financiers et autres. Il est fort probable que c'est sur les injonctions de la Communauté juive américaine que Tel-Aviv finit par céder, malgré l'opposition de ceux qui prônaient une entente avec les Arabes. Le rôle des extrémistes comme le général Moshé Dayan fut déterminant dans la défaite des libéraux. On avait laissé espérer à la Communauté américaine une participation financière importante non seulement aux béné-

fices du canal, mais encore au plan général de développement économique qu'on établirait dans la région après la victoire. Car une fois la victoire assurée, et les franco-britanniques ne doutaient pas qu'elle le fût, Washington s'en satisferait évidemment et donnerait libre cours à l'initiative des capitaux.

Israël misa donc sur la victoire. Il estimait précaire l'accord d'armistice signé en 1949 et comptait bien, cette fois, signer une paix prometteuse. Or, ce fut la catastrophe ; elle signifia pour Londres et pour Paris la fin d'une époque ; mais pour Israël ce fut pis. Car en abolissant l'armistice de 1949, elle relança la guerre perpétuelle. Non seulement elle n'arrangea pas le sort d'Elath et du golfe d'Akaba, mais le compliqua au point de rendre nécessaire une autre guerre, celle de 1967, qui n'arrangera pas davantage les choses comme nous le verrons. Abasourdi, Israël se retira précipitamment de l'alliance momentanée qu'il avait conclue, par opportunisme pur, avec Londres et Paris, pour retomber entièrement sous la tutelle américaine. Aucun diplomate ne s'y trompa. C'est donc à 1956 qu'il faut remonter pour dater exactement la rupture franco-israélienne. Les prétendues manifestations d'amitié qu'on étala par la suite ne sont que jeux d'ombres.

Si la défaite fut totale c'est qu'au trio franco-israélo-britannique s'était opposé violemment le duo russo-américain. Cela chacun le sait. Nous ne referons pas ici l'histoire de la guerre de Suez, nous en retiendrons simplement le schéma qui est instructif. Le 13 octobre 1956, Israël (jusqu'alors absent des débats) fait une brusque apparition pour déposer un aide-mémoire au Conseil de Sécurité ; il y accuse l'Égypte de violer la Convention de 1888 (signée alors qu'Israël n'existait pas...), se plaint du blocus exercé

contre ses navires (blocus qui n'a rien à voir avec la nationalisation puisqu'il était pratiqué depuis 1948...) Cette intervention modifiait en fait du tout au tout le problème du canal tel que l'avait posé l'Occident au cours de l'été. On ne mettait pas seulement en cause la nationalisation mais la politique générale de l'Égypte avec ses voisins. On introduisait Israël dans un contentieux juridique où les seuls plaidants étaient ou devaient être l'État égyptien et la Compagnie du Canal.

Déjà les troupes franco-britanniques ont débarqué à Chypre. Le 16 octobre, Ben Gourion, démasquant ses batteries, dénonce le « colonialisme » égyptien. Le 28, Israël mobilise. La conjoncture internationale est exceptionnellement favorable. Aux ennuis de l'Amérique occupée par les élections présidentielles s'ajoutent ceux de l'U. R. S. S. aux prises avec l'insurrection hongroise. Les deux Grands semblent hors jeu. Le 29 octobre le président Eisenhower adresse pourtant une vive mise en garde à Israël. Il est trop tard. Ce même jour, l'État Major israélien, sans avertissement, lance ses blindés à l'assaut des positions égyptiennes de Kuntilla et ses parachutistes au col de Mitla, à 40 km de Suez. Les escadrilles aériennes françaises commencent à jouer un rôle discret mais terriblement efficace.

Le 30 octobre, les gouvernements de Londres et de Paris adressent aux belligérants (en réalité à l'Égypte) un ultimatum les invitant à se retirer du canal pour laisser les troupes franco-anglaises occuper Port Saïd, Ismaïlia et Suez. Le 31, les navires de guerre et l'aviation alliés attaquent l'Égypte et soutiennent la progression israélienne dans le Sinaï ; les îles de Tiran et Sanafer sont occupées, puis les batteries de Ras Nasrani, enfin Charm El Cheikh

le 5 novembre. L'objectif des Israéliens est atteint. Entre temps les forces françaises et britanniques ont occupé Port Saïd. Mais les commandos syriens ont fait sauter le pipe-line de l'I. P. C. privant l'Europe de son ravitaillement en pétrole.

La riposte des États-Unis et de l'U. R. S. S. fut immédiate et violente. Washington n'attendait, semble-t-il, que cette occasion pour manifester sa sympathie au monde arabe et pour intervenir sur le canal. Sommés de s'expliquer le 30 octobre devant le Conseil de Sécurité, Londres et Paris biaisent ; le représentant israélien, Abba Eban, précise que son pays n'a pas l'ambition « *de conquérir de nouveaux territoires mais d'anéantir les bases du désert du Sinaï d'où les formations armées placées sous l'autorité spéciale du Colonel Nasser lancent le meurtre, la mort et la destruction* ». L'argumentation est à retenir ; elle deviendra la constante de la diplomatie israélienne : présenter toute offensive comme une défensive, se plaindre d'attaquer ; se désigner toujours comme une victime ; envahir en prétextant qu'on est sur le point de l'envahir.

L'Assemblée Générale des Nations-Unies, réunie le 1^{er} novembre 1956 en session extraordinaire, se prononce pour le cessez-le-feu par 64 voix contre 5 (France, Grande-Bretagne, Israël, Nouvelle-Zélande, Australie). Cela ne suffit pas à arrêter les opérations militaires, sauf du côté égyptien. Le 5 novembre, Boulganine adresse donc à Londres et à Paris (qui la rejettent) sa fameuse mise en demeure, et à Washington sa proposition d'action commune (qui est pareillement écartée). Le 6 novembre, à 24 heures G.M.T., les forces anglaises et françaises reçoivent enfin l'ordre de cessez le feu. Il ne restait plus qu'à faire le bilan de ce qui était pour Londres, Paris et Tel Aviv un désastre.

Pour Washington, Moscou et Pékin l'aube de nouveaux jours. Pour le monde arabe une victoire redoutable qui les laissait en tête-à-tête avec une Amérique qui, bien que flanquée de l'U. R. S. S., avait sur place des intelligences et des moyens singulièrement plus efficaces qu'elle.

En attendant, Français, Anglais et Israéliens s'accrochaient aux territoires occupés. Malgré le vote de l'Assemblée générale du 7 novembre (65 voix contre 1) demandant l'évacuation immédiate des territoires occupés, ils n'y donnent pas suite. Le Gouvernement israélien, fort imprudemment, fait une déclaration qui lui retire ses seuls et uniques avantages obtenus par l'armistice de 1949. M. Ben Gourion déclare dans la matinée du 7 novembre que « *les frontières de 1949 n'existent plus* », que « *l'armistice avec l'Égypte a pris fin comme ont pris fin les lignes d'armistice ; aucun magicien ne saurait les rétablir* ». Les délégués israéliens s'abstiennent désormais d'assister aux réunions de la Commission mixte. Prenant l'initiative d'effacer ainsi pratiquement et légalement les conditions de l'armistice sans pour autant obtenir la paix, le gouvernement de Tel-Aviv établissait donc de propos délibéré l'état de guerre. Ce qui avait pour conséquence immédiate de rendre le golfe d'Akaba à son statut de guerre. Or, le seul document de quelque valeur que possédait Israël pour justifier sa thèse sur le détroit de Tiran était la résolution du Conseil de Sécurité remontant à 1951 ; cette résolution demandait à l'Égypte de lever les restrictions touchant Israël, restrictions incompatibles avec un armistice prolongé. Désormais à dater du 7 novembre 1956 cette résolution-là n'avait plus de sens. Israël perdait toute garantie internationale concernant sa navigation dans le golfe d'Akaba. Et il la perdit par une obstination renouvelée puisque le 24 janvier 1957, l'Assemblée Générale ayant notamment invité

les deux belligérants à respecter les dispositions de l'armistice de 1949, Israël refusa définitivement de s'y tenir, ne voulant à aucun prix remettre les pieds à la Commission mixte d'armistice. L'état de guerre a donc été imposé en cette région par Israël et cet état dure encore.

La preuve diplomatique en est la décision des Nations Unies de créer le 7 novembre 1956 une force d'urgence des Nations Unies (F. U. N. U.) destinée à stationner en Égypte pour maintenir le calme « *pendant et après le retrait des troupes étrangères* ». L'intransigeance de Paris, Londres et Tel-Aviv se doublait du reste d'un entêtement de plus en plus déterminé du Caire, parce qu'au cours des négociations les Alliés, dans une violente campagne contre Moscou, avaient entrepris de dissocier l'Amérique de l'U. R. S. S. contraignant cette dernière à appuyer Le Caire encore plus. Guy Mollet, Anthony Eden et Ben Gourion, insistant sur le caractère anti-communiste de leur action et se présentant en chefs de Croisades plus qu'en conquérants intéressés, firent état « *d'énormes quantités d'armes et de matériels soviétiques* » découverts dans le Sinaï, déclarant que l'intervention alliée avait permis de mettre à jour « *la situation réelle du Proche-Orient, les dangers qu'elle recélait et les ambitions soviétiques* ». Toute la presse, orchestrant le même thème, « révéla » que malgré le cessez-le-feu, les Soviétiques débarquaient du matériel dans les ports de Syrie et signala sur les aérodromes syriens et séoudiens la présence d'escadrilles égyptiennes d'appareils soviétiques rescapés des opérations.

Les mêmes méthodes d'anti-communisme systématique seront utilisées, comme nous le verrons, au cours de l'été 1967. Cela paraît être la formule passe-partout.

Le 22 décembre 1956, les derniers soldats alliés n'en

quittaient pas moins l'Égypte. A Port Saïd la foule abattit la statue de Ferdinand de Lesseps. Israël après s'être désespérément accroché au terrain quittait Charm El Cheikh et Gaza le 4 mars 1957. Il avait tout perdu à l'opération. Certes, les trois Occidentaux, et eux seulement, dans une déclaration platonique à Mme Golda Meïr, ministre des Affaires Étrangères israéliennes, affirmaient qu' « à leur point de vue », le détroit de Tiran et le golfe d'Akaba étaient en eaux internationales et les États-Unis se disaient prêts à « *user de leurs droits dans ces eaux* ». Ils ajoutaient néanmoins que c'était là leur avis « *jusqu'à ce que le contraire fut décidé par une juridiction internationale* », preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que le caractère international des eaux de Tiran était loin d'être évident.

Il l'était si peu qu'à Charm El Cheikh même ce furent les soldats de l'O. N. U. qui s'installèrent et non les Égyptiens. C'est leur présence seule qui, internationalisant le détroit de Tiran, c'est-à-dire le dénationalisant provisoirement, permettait aux navires israéliens de transiter. Il allait de soi qu'en cas de départ des troupes de l'O. N. U., cette partie du territoire égyptien recouvrerait sa nationalité et que serait rétabli le statut de 1951. Le monde entier admettait donc en 1957 que les eaux de Tiran étaient des eaux relevant de la souveraineté de la puissance riveraine et d'elle seule. Le droit international et l'ensemble des traités et accords reconnaissaient également que la position israélienne d'Elath n'était que le résultat d'une occupation militaire qu'aucun document n'avait entériné. Du reste, lorsqu'en février 1957 Israël demanda d'adjoindre aux forces de l'O. N. U. des unités navales pour garantir la liberté de navigation à Tiran, le Secrétaire général s'y refusa.

Passant outre à ces évidences juridiques, Israël se

comporta comme si le provisoire était permanent, comme si le fait accompli avait force de loi. Il développa donc Elath et sa navigation dans le détroit de Tiran, ce qui revenait pratiquement à dépouiller l'Égypte de sa souveraineté sur la côte de Charm El Cheikh, tandis qu'insidieusement se glissait en Mer Rouge, sous la protection de l'O. N. U., une stratégie nouvelle qui avait l'Amérique pour directeur et Israël pour exécutant. Stratégie encore furtive, mais dont le développement et les besoins seront à l'origine du conflit de 1967.

Voici pourquoi. Lorsque dans la lettre du 2 mars 1957 à Tel-Aviv le Président des États-Unis affirmait que « pour sa part » il considérait Tiran comme un passage international, il ne faisait qu'exprimer l'avis de son pays ; or, les Israéliens firent état par la suite de ce document comme d'une reconnaissance internationale de la liberté de navigation à Tiran. Alors que le texte, qui ne fut jamais ni discuté, ni enregistré, ni légalisé par aucune autorité internationale, ne pouvait avoir force de loi. Le plus grave fut que la lettre portait un post-scriptum de Foster Dulles déclarant que les États-Unis considéreraient toute modification du statu quo de 1957 à Tiran comme un « casus belli ». Ce post-scriptum était ignoré du Caire lorsqu'il prit sa décision de 1967. Il est probable qu'il l'était également du Président Johnson, ce qui explique le flottement américain des premiers jours ; flottement auquel mit fin Abba Ebban lorsqu'au cours de son voyage précipité en Amérique, le 26 mai 1967, il mit sous les yeux du Président américain et la lettre et le post-scriptum. Surpris de voir jusqu'à quel point Eisenhower avait engagé l'Amérique aux côtés d'Israël, le Président Johnson n'en accepta pas moins de l'y suivre.

Mais, sur le moment, ce qui parut être une incidence passa inaperçu dans le laborieux règlement de la crise de Suez et dans la vaste partie diplomatique que joua Washington au Proche-Orient, et tout d'abord sur le canal. Les négociations d'indemnisation entre la Compagnie et Le Caire, menées avec l'arbitrage d'Eugène Black, Président de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, parvinrent à terme le 30 avril 1958. Par un protocole d'accord conclu à Rome, l'Égypte s'engageait à verser à la Compagnie en dédommagement une somme de 28 300 000 livres payables en sept annuités réparties de 1958 à 1964. Encombrée de pontons et de navires coulés la voie d'eau, fermée depuis le 31 octobre 1956, fut ouverte à la navigation le 12 juin 1957, sept mois et demi plus tard. Les Américains avaient largement participé au déblaiement. Le trafic reprit normalement et dans des conditions excellentes malgré les prévisions pessimistes de la presse franco-britannique. Dès 1960 le nombre des passages, 18 734, était supérieur de 1 000 sur 1959. Le volume des marchandises atteignit 168 millions 900 000 tonnes dont plus de 117 millions de pétrole. Dès le 23 décembre 1956, après l'évacuation de Suez fut lancé un plan d'aménagement et de modernisation tant du canal proprement dit que des installations portuaires.

Quant au statut du Canal de Suez, le Gouvernement égyptien adressa le 24 avril 1957 au Secrétaire général de l'O. N. U., Dag Hammarskjöld, le document suivant qui reprenait la pratique établie depuis 1888 : Liberté de navigation garantie à tous « *dans les limites de la Convention de Constantinople* ; » règlement des litiges conformément aux principes de l'O. N. U. et à défaut recours à la Cour Internationale de La Haye ; direction de la gestion confiée à l'organisme égyptien ; péages payables en coopération

et en accord avec les compagnies de navigation et les usagers ; redevances à l'Égypte de 5 % des recettes à titre de royalties.

Le Conseil de Sécurité enregistra ce document qui, accepté aux termes de l'article 102 de la Charte des Nations Unies et reconnu par les États utilisateurs, se trouve être aujourd'hui l'unique référence internationale du statut du canal. La première disposition de ce plan garantissant la liberté de navigation était assortie de la réserve « *dans les limites de la Convention de Constantinople* » ce qui excluait Israël qui à cette époque n'était pas né et qui dès sa naissance avait bouleversé les structures de la Méditerranée orientale, créant une situation que la Convention de Constantinople ne pouvait évidemment pas prévoir et pour laquelle elle ne pouvait donc être conçue.

Ce qui frappe dans le règlement de cette guerre c'est le caractère inachevé des accords qui y ont mis fin. Un seul fait restait acquis : l'élimination des hégémonies française et britannique ou du moins de ce qu'il en subsistait. Pour le reste les États-Unis triomphants se complurent à ne rien arranger, mais à installer plutôt un ordre provisoire dans lequel chaque disposition, territoriale ou diplomatique, était comme la pierre d'attente de l'édifice qu'ils se réservaient de construire plus tard (5).

On aurait pu arrêter un statut définitif du canal ; on ne le fit pas. On aurait pu fixer par exemple les frontières d'Israël ; on les laissa, exprès, indéterminées. On aurait pu s'entendre sur Akaba ; on préféra se contenter d'un

(5) Au Sénat, Eisenhower signala le vide laissé par le départ des Franco-Britanniques pour souligner que l'Amérique, tout comme la nature, avait horreur du vide (Dr Adel Amer : *Le complot continué*. (p. 117) Le Caire, octobre 1957).

expédient. Et tout à l'avenant. On ne signa donc en Orient qu'une trêve momentanée, simple halte pour souffler dans la course de la troisième guerre mondiale, guerre dans laquelle la Grande-Bretagne était désormais incapable de tenir le rôle d'équilibre qui du fait de sa puissance maritime avait été longtemps le sien. La crise pétrolière qui affecta l'Europe entière à l'occasion de la crise de Suez et la mit sous l'entière dépendance du fournisseur américain (les pays arabes ayant arrêté leurs livraisons et le canal étant fermé), mais aussi la rupture de circuits maritimes qui donnaient vie à l'économie britannique mirent en péril la livre sterling dont la situation en novembre 1956 jeta la panique au Foreign Office et contribua à sa capitulation devant les injonctions américaines. Le dollar vint alors au secours de la livre et supporta ainsi le contrecoup de l'opération ; les réserves d'or britanniques baissèrent. Quant aux marchés sterling internationaux ils furent secoués gravement ; la preuve était donc donnée du peu de valeur de la livre comme monnaie de réserve, de sa vulnérabilité extrême. L'année 1967 verra la chute officielle de la livre, mais c'est l'année 1956 qui sonna le glas de sa suprématie impériale et incontestée.

La conséquence politique en fut naturellement la fin de l'indépendance de la Grande-Bretagne, dont la politique à partir de 1956 ne put faire autrement que de suivre les ordres de Washington. Carence qui lui coûtera cher quand s'instaurera un ordre européen libre. Le Canal de Suez qui avait fait la fortune de l'Angleterre et payé dans une large mesure sa couronne impériale était maintenant la voie de son déclin.

La disparition de la France et de la Grande-Bretagne ne pouvait que lier encore plus fort Israël et les États-Unis.

La liaison devint effectivement organique. A dater de 1957 on peut parler d'un État d'Israël intégré au système militaire, économique, culturel et politique des États-Unis. C'est du reste à partir de cette époque seulement que l'armée israélienne, jusqu'alors artisanale et qui n'avait combattu en 1956 que comme élément auxiliaire des forces franco-anglaises, devint un corps de bataille puissamment armé et entraîné, capable d'une grande autonomie et disposant de l'appui logistique, technique, du Pentagone et de la Sixième Flotte, sans parler des réseaux perfectionnés des services de renseignements civils et militaires dont l'Amérique avait couvert l'ensemble de la Mer Rouge et de l'Orient. L'emprise de l'OTAN sur la politique de Londres et de Paris était si dominatrice que ces deux capitales, bien qu'elles ne partageâssent plus d'intérêts avec Israël, furent contraintes de s'associer à cet État au nom de l'OTAN et de la sécurité... atlantique. La Méditerranée cessait d'être une famille. La géographie s'effaçait au bénéfice d'une stratégie artificielle dont le mot d'ordre était de nier les patries, les civilisations et l'homme dans sa valeur historique.

Israël cessa donc d'être un pays méditerranéen pour se voir imposer une vocation atlantique. Sa solitude en ces régions fut donc totale. Et cette solitude servait d'autant mieux les desseins américains que ce petit État pris de peur n'eut d'autre issue que de se livrer corps et âme à son lointain protecteur. Il faut en effet insister sur la peur qui saisit Israël en 1957, au lendemain de ce qu'on appela sa victoire. Auparavant le sionisme se donnait plutôt l'allure d'une aventure allègre ; à partir de 1957 ses défenseurs n'en parlaient plus que comme d'une « *expérience menacée* », d'un « *peuple assiégé* », d'une cité « *en danger d'être exterminée* ». Cette angoisse n'était pas une comédie, comme on l'a cru, mais le sentiment compréhensible d'une société dont on avait

coupé les racines et à laquelle on avait donné pour devoir d'être l'ennemie de ses voisins.

Le plan américain d'expansion en Mer Rouge avec l'aide d'Israël ne tarda pas à être mis en œuvre. Elath en fut l'un des pivots. Tel-Aviv en effet n'était pas parvenu à naviguer dans le Canal de Suez ; entre autres incidents, celui du navire danois « Inge Toft » dont la cargaison israélienne avait été confisquée à Port Saïd, avait montré à Ben Gourion que l'O. N. U. n'était pas disposé à le suivre ; M. Hammarskjöld avait rejeté son recours devant l'O. N. U. pour renvoyer la plainte israélienne devant la Cour internationale de La Haye. Prudemment Israël avait préféré ne pas se présenter devant une instance qui, sensible à la seule argumentation juridique, ne lui aurait certainement pas donné raison.

Israël fit donc porter ses efforts sur l'aménagement d'Elath et du Néguev méridional. Alors qu'entre 1948 et 1956 le trafic annuel du petit port n'avait été que de 600 tonnes, il était en 1957 de 40 000 tonnes et en fin 1966 de 260 000 tonnes (non compris le pétrole). Le progrès est impressionnant. Au début de l'année 1960 fut achevé le pipe-line Elath-Haïfa d'une capacité annuelle de 4,5 millions de tonnes, alimenté en pétrole brut par l'Iran, dont le gouvernement reconnut, en 1960 précisément, l'État sioniste. Les besoins du pays, 2,5 à 3 millions de tonnes de produits pétroliers, sont ainsi couverts, mais, de plus, la voie pétrolière ainsi ouverte donnera des idées aux affairistes en 1967. La concurrence de Suez s'amorçait. La mise en valeur des mines de potasse, de brome, de magnésium et autres minerais, de même que l'établissement, dans le sud du Néguev, de petites usines d'outils agricoles et de pièces détachées faisait de la région un foyer industriel propice à la politique africaine

d'Israël. Un des dirigeants israéliens n'affirmait-il pas que « *l'arrière pays du Néguev n'était pas à l'origine Israël mais bien plutôt la côte orientale de l'Afrique* ». Les statistiques des investissements nécessairement considérables en cette zone désertique et des revenus plus que modestes, témoignent pourtant à vrai dire de la non rentabilité de l'entreprise. Ni le port d'Elath, ni l'industrialisation de l'arrière pays traversé par la seule route de Beershéba (on ne s'est pas encore risqué à construire une voie ferrée) ne sont pour l'économie israélienne une intéressante source de profits. A l'exception de l'exploitation pétrolière tout le reste est déficitaire ou presque. Elath ne représente guère que 5 % du commerce israélien. Et encore ce pourcentage a-t-il plus de valeur politique qu'économique. Ici encore on découvre que les installations israéliennes ne sont que des pierres d'attente en vue d'une entreprise plus vaste sur la Mer Rouge. C'est Elath qui a donné à Israël son prétexte africain. Les 23 représentations diplomatiques qui peu à peu ont gagné les capitales africaines et notamment l'Afrique orientale ont Elath pour point de départ.

Il existe en effet une stratégie propre à l'Afrique Orientale qui appartient davantage à l'Asie qu'au reste de l'Afrique et dont l'Éthiopie est, avec le Kenya, la pièce maîtresse ; dont l'Afrique portugaise et l'Afrique blanche du sud sont la richesse et la force militaire. C'est donc sur cette Afrique-là que porta l'effort d'Israël avec pour points d'appui, au-delà d'Elath, Djibouti et Madagascar (tant que la France acceptât de se prêter à la politique de l'OTAN). L'orientation africaine de la diplomatie et de la stratégie israélienne est clairement exposée dans une conférence faite en novembre 1962 par Dan Avny, directeur adjoint du Département africain du ministère des Affaires Étrangères. Les services de police et l'armée des États côtiers

de l'Afrique orientale eurent des instructeurs israéliens, c'est le cas de l'Éthiopie et du Kenya, qui établirent une collaboration suivie avec Tel-Aviv. La création à Tel-Aviv d'un institut afro-asiatique subventionné par l'Histadrouth est le point de départ d'un colonialisme syndical d'un nouveau genre. Est-il besoin de préciser que ni les dimensions de l'État d'Israël, ni ses traditions, ni ses richesses, ni son renom international ne justifient ces relations préférentielles ? Faut-il ajouter que si elles inquiètent l'Égypte et le monde arabe en général, ce n'est pas à cause de la puissance intrinsèque du petit État désertique ?

Les nations arabes de la Mer Rouge ne perdaient pas de vue que c'était d'autres organismes infiniment plus redoutables qui animaient les activités israéliennes chargées de leur ouvrir le chemin. L'un était la P. E. C., entreprise banquière américaine privée dont nous avons déjà parlé, l'autre le Département d'État lui-même, qui utilisait un Israël colonisé pour faire de la colonisation. La Palestine Economic Corporation, dont le siège est en Amérique, est la véritable propriétaire du territoire israélien qu'elle a affermé moyennant un lourd tribut ; l'État israélien créé, organisé et payé par elle est donc plutôt une société succursale qu'un État proprement dit ; ses activités tant intérieures qu'extérieures sont des opérations financières chargées d'enrichir la P. E. C. et non pas de concourir au bien des peuples. La toute puissante P. E. C., liée à l'United Fruit, a pareillement contribué à la création d'États artificiels tel le Panama, le Vénézuéla, le Guatemala, où les fauteuils ministériels ne sont que des postes de conseil d'administration.

Transformer la Mer Rouge et le Moyen-Orient en nouvelle Amérique Latine, tel demeure le projet de la P. E. C. De là les raisons profondes qui portaient et portent toujours

Israël à s'adresser aux pays arabes de structure capitaliste paternaliste, et à s'en prendre avec violence aux régimes étatiques et en général aux mouvements réformistes révolutionnaires qui meuvent les nations arabes. La P. E. C. n'a aucun intérêt à voir se répéter en Orient l'expérience de Cuba. On a souvent injustement reproché aux gouvernements arabes de se refuser à reconnaître l'État d'Israël. La raison en est que cet État est une raison sociale et non un organisme d'intérêt public. Imagine-t-on Krupp et Schneider demandant le statut international étatique pour une de leurs succursales dans une région du tiers monde ?

Mais derrière la P. E. C., il y avait les États-Unis d'Amérique. Et c'est dans les pas de la diplomatie américaine que s'avançaient Israël et la P. E. C. avec pour point d'appui le Canal de Suez et son « complexe » économique. Dès 1957 les États-Unis élargirent considérablement leur influence en Orient, en Afrique Orientale, en Asie.

En Orient le ton des intentions américaines fut donné dès le début de l'année 1957 par le message adressé au Congrès par le président Eisenhower et connu depuis sous le nom de « doctrine Eisenhower ». Il y est affirmé la sympathie des États-Unis pour l'indépendance des peuples ; étant entendu que cette indépendance ne saurait être réelle que si elle est « protégée » par les États-Unis eux-mêmes qui sont par définition les maîtres « du monde libre ». Le message ne manque pas de se réjouir de la défaite franco-anglaise et de mettre en garde contre le « communisme ».

« Tout récemment il y a eu des hostilités dans lesquelles se trouvaient impliquées des nations d'Europe occidentale qui exerçaient auparavant une grande influence dans la région... Cette instabilité a été renforcée et parfois exploitée par le communisme international. »

« Si les pays de cette région venaient à perdre leur indépendance, s'il leur arrivait de passer sous la domination de puissances étrangères hostiles à la liberté, cela constituerait une tragédie pour la région en question aussi bien que pour beaucoup de nations libres. »

« Il serait intolérable de voir les Lieux Saints du Moyen-Orient soumis à l'autorité d'une puissance qui glorifie le matérialisme athée. »

Le président Eisenhower demandait en conséquence au Congrès d'approuver un programme en quatre points : établir au Moyen-Orient une puissance économique destinée à soutenir l'indépendance nationale ; passer des accords d'assistance et de coopération militaire ; intervenir éventuellement par les armes pour protéger l'intégrité territoriale de tout pays qui le demanderait contre l'agression d'une nation dominée par le communisme ; autoriser l'exécutif à disposer à des fins économiques et militaires des fonds disponibles au titre de la loi de la sécurité mutuelle de 1954. En outre Eisenhower demandait dans l'immédiat le vote d'un crédit annuel de 200 millions de dollars pour 1958 et 1959, pour *« un usage discrétionnaire dans cette région »*. Le président précisait qu'aux yeux de l'Amérique rien n'était encore résolu au Moyen-Orient, pas même *« le problème du statut du Canal de Suez »*. Phrase lourde de sens dont on comprend que l'Égypte ait pris peur. La fin du message était plus dramatique encore : *« la mesure législative que je vous propose a pour objectif fondamental de faire face à la possibilité d'une agression communiste directe ou indirecte... Dans la situation actuelle le plus grand risque est que d'ambitieux despotes ne fassent de faux calculs. Si les communistes dans l'avidité de leurs ambitions impérialistes estimaient à tort ou à raison que*

le Moyen-Orient est insuffisamment défendu, ils pourraient être tentés de recourir ouvertement à l'agression armée. Il en résulterait un enchaînement de circonstances qui entraîneraient presque certainement les États-Unis dans une action militaire. »

C'était, on ne peut plus clairement, une déclaration de guerre à la Russie et l'affirmation péremptoire que, Français et Britanniques en étant expulsés, le Moyen-Orient était désormais une chasse gardée américaine. Les conséquences de cette fâcheuse déclaration étaient prévisibles ; elle mit le feu au Moyen-Orient, souleva l'indignation des nations arabes, rejeta du côté de l'U. R. S. S. les derniers hésitants, obligea Israël maintenant ceinturé de haines à s'armer jusqu'aux dents. La course aux armements reprit haletante, harassant toutes les économies y compris celle d'Israël qui ne put survivre que par un surcroît de dons venus d'Amérique, chacun de ces dons ajoutant un chaînon à sa servitude, réveillant la douleur du peuple qui passa parfois à l'insurrection ouverte ; malgré la censure, on put apprendre qu'au cours des années 1958 et 1959 des troubles graves avaient éclaté à Haïffa, Nazareth, Beersheba, Migdal Haemek, avec marches de la faim, coups de feu entre policiers et chômeurs ; à Tel-Aviv des incendies avaient éclaté. Des mouvements de résistance populaire s'organisèrent qui prirent contact avec les gouvernements arabes. Il n'est pas jusqu'à certains éléments de l'armée israélienne qui n'aient donné du souci aux autorités de Tel-Aviv.

L'Amérique ayant décidé d'être désormais représentée à l'intérieur du pacte de Bagdad au cours des assises du pacte qui se tinrent à Ankarà entre le 27 et 30 janvier 1958, l'Orient bascule dans le camp adverse. Le 1^{er} février 1958

la Syrie et la République Arabe-Unie s'unissent pour former la R. A. U. Au début du mois de mai, le président Nasser effectue sa première visite à Moscou sur l'invitation du Présidium du Soviet Suprême. Le 8 mai, au Liban, l'insurrection éclate. Le 14 juillet enfin, à Bagdad, une profonde révolution populaire menée par l'armée renverse la monarchie hachémite et proclame la République irakienne, qui signera le 15 mars de l'année suivante un accord d'aide économique avec l'U. R. S. S.

Cette dernière, pour effacer de l'esprit de l'Orient que l'Amérique était la seule et indispensable puissance technologique du monde, signait le 27 décembre 1958 avec Le Caire l'accord financier et technique en vue de la construction du gigantesque barrage d'Assouan.

Le 24 mars 1959, en osant quitter le pacte de Bagdad, l'Irak révolutionnaire bloquait le mécanisme militaire américain au Moyen-Orient. L'année suivante, le 27 mai, en Turquie, une révolution conduisait à la potence le promoteur du pacte de Bagdad, Adnan Mendérés.

Enfin, tandis que pendant trop longtemps les États-Unis s'étaient grimés en représentants de la civilisation occidentale contre le communisme et contre les Pauvres, l'arrivée au pouvoir, en France, du Général de Gaulle démasque l'équivoque à partir de mai 1958. Toutes les valeurs jusqu'alors piétinées, telles que la géographie, la culture nationale, l'indépendance, la liberté politique, la patrie, l'héritage et l'originalité des peuples, le droit en somme d'être soi-même, toutes choses que ne défendaient plus guère que les Pauvres ; toutes choses qui étaient regardées avec dérision par les doctrinaires du supranationalisme, vêtement d'apparat de l'hypernationalisme américain, reprirent vitalité. Dans la troisième guerre mondiale

qui opposait l'Amérique aux Pauvres, la France vint se ranger aux côtés de ces derniers avec l'U. R. S. S. et avec la Chine. L'Orient et les pays méditerranéens soudèrent géographiquement cette Europe renaissante à la nouvelle Asie. Et le Canal de Suez fut ainsi le centre de la stratégie défensive, dont l'Europe du général de Gaulle était l'aile droite et le Vietnam l'aile gauche. Adossée au rempart soviétique, la coalition des nations indépendantes constitua un corps de bataille d'un seul tenant de Paris à Pékin. Pour schématique, et erroné en quelques détails, que soit le dessin du conflit, il fixe la ligne générale des faiblesses et des forces. La Mer Rouge en tout cas est le pivot du dispositif ; la force arabe qui la garde est certes acquise au combat de libération, mais elle est remarquable davantage par la quantité que par la qualité ; en revanche la force qui la menace, et qui est Israël intégré à l'arme atlantique, est redoutable.

Quatre manœuvres ont conduit le monde à cet agencement et modifié la hiérarchie des pouvoirs tels que les avait voulus la victoire américaine : la fin de l'allégeance française à l'égard de l'Amérique, les accords franco-soviétiques, l'incroyable ténacité du mouvement de libération asiatique, l'élaboration d'une coopération arabo-européenne. Paris, Moscou, Hanoï, Le Caire et Alger seront les doigts d'une même main. Il aura fallu quelque dix ans pour réussir ce nécessaire rassemblement ; les décisions les plus marquantes tiennent en trois années, peut-être les plus lourdes de l'histoire contemporaine : 1961 qui fut celle de la conjuration militaire d'Alger, 1965 qui vit l'intervention militaire massive de l'Amérique au Vietnam, 1966 qui se signale par les accords franco-soviétiques et le discours de Pnom-Pen. Les événements de 1967 au Proche-Orient seront la riposte américaine.

Le premier signe de dégagement de la France apparaît en janvier 1958 avec l'entrée en vigueur du traité de Rome, qui se propose de fonder une communauté européenne limitée d'abord aux Six. Mais l'équivoque demeure entre le concept d'une Europe supranationale liée à l'Amérique et celui d'une Europe géographique comprenant l'Est et l'Ouest. Le général de Gaulle optera catégoriquement pour cette dernière. Dans sa conférence de presse du 23 janvier 1963, estimant qu'à la conférence de Nassau la Grande-Bretagne a capitulé devant l'Amérique, il oppose son veto à son entrée au Comité des Six de Bruxelles. En même temps et dans des conditions fort difficiles il réussit, en jouant de la division de l'Allemagne, à resserrer ses relations avec la République fédérale de Bonn, (signature le 22 janvier 1963 du traité de coopération franco-allemand), à mettre en route la communauté agricole des Six et à tenir si ferme la cohésion de ses partenaires que, malgré les éclats des Pays-Bas et de l'Italie, il parvient à soustraire la France aux servitudes du pacte militaire de l'Alliance Atlantique Nord. Le 9 juin 1966, la conférence ministérielle de l'Alliance atlantique réunie à Bruxelles décide le transfert des quartiers généraux de l'O. T. A. N. hors de France.

La nouvelle doctrine de l'indépendance nationale qui inspire le gouvernement français est ainsi exposée par le jeune essayiste Philippe de Saint Robert : « *La politique entreprise par la France tend à restaurer dans les rapports entre nations le respect des indépendances et des souverainetés... tandis que les États-Unis ne reconnaissent que des indépendances factices et des souverainetés sous tutelle.* » Justice est faite aussi du manichéisme anti-communiste sous lequel s'abrite l'expansionisme atlantique : « *le communisme a bon dos car, en fait, est déclaré*

communiste tout pays, tout mouvement qui est seulement soupçonné de vouloir mettre en cause les intérêts américains » (Journal Combat, 30 juillet 1965). Tant il est vrai que l'esprit et les méthodes de Metternich inspiraient la Maison Blanche.

Dans la logique de sa nouvelle démarche, la France, qui avait accueilli avec sympathie l'expérience cubaine, les initiatives soviétiques en Europe et au Moyen-Orient, signait au début de juillet 1966, en conclusion du voyage à Moscou du général de Gaulle, les accords franco-soviétiques où était affirmée une communauté de vue sur l'ensemble des problèmes, où était déplorée l'aggravation de la guerre au Vietnam. Auparavant, au cours d'une campagne particulièrement violente pour les élections présidentielles, le général de Gaulle avait, au cours des mois de novembre et décembre 1965, essuyé les invectives les plus venimeuses de la gauche française conservatrice, de celle-là même qui avait mené la désastreuse guerre de Suez en 1956.

L'entente arabo-russe appelait l'entente franco-arabe. La première s'était manifestée solennellement par le voyage en République Arabe-Unie de Nikita Khrouchtchev en 1964 et à cette occasion s'était opéré le rapprochement de la Syrie, de l'Irak et de l'Égypte. Il était en effet de l'intérêt évident qu'un front unique arabe puisse renforcer un front uni en Europe. Et des efforts considérables étaient faits du côté arabe pour y parvenir ; les positions anglo-saxonnes s'effritaient chaque jour ; depuis 1959 la région d'Aden était en revendication contre Londres ; en Irak le général Kassem promulguait en décembre 1961 la loi pétrolière n° 80 qui ôtait son monopole à l'Irak Petroleum Company. En novembre 1962 la monarchie était renversée au Yémen. L'année suivante la guerre d'Aden commen-

çait. Au mois de juin 1962 le général Kassem demandait à l'ambassadeur américain de quitter Bagdad.

L'un perdait ses atouts, l'autre les gagnait. En mars 1962 la France signait avec la république d'Algérie, enfin libre, les accords de coopération d'Évian, associant pour la première fois un pays industriel capitaliste à un État pauvre et de structure socialiste. Au cours de l'année 1963, tout en raffermissant ses rapports avec la Tunisie et la Libye, elle envoyait des ambassadeurs à Bagdad et au Caire. L'Amérique irritée multiplia les mises en garde à l'Égypte dès l'année 1964 ; ce qui lui valut en décembre 1964, à l'occasion du 8^e anniversaire de l'opération de Suez, à Port Saïd, la riposte du président Nasser : *« Si les Américains s'imaginent que parce qu'ils nous accordent une aide ils peuvent nous dicter notre politique, ils se trompent. Si c'est nécessaire nous saurons nous passer de leurs 50 millions de livres annuelles. »* Le 19 mars 1965, un journal sioniste pouvait écrire : *« C'est la lune de miel. Jamais sans doute depuis le temps des salons lyonnais et parisiens qui abritaient le nationalisme, la vallée du Nil n'a retenti d'autant de louanges à l'égard de la France... De mémoire d'homme on n'avait vu une réunion aussi importante d'experts français dans la capitale égyptienne... pendant que les diplomates du Quai d'Orsay s'épanouissent aujourd'hui dans le climat nouveau créé par le désengagement gaulliste »* (Observateur du Moyen-Orient).

Le 23 juillet 1965, le président Nasser dans un discours public dénonçait une sorte d'ultimatum américain demandant un contrôle de l'armée et du territoire égyptiens, l'interdiction d'accroître les effectifs militaires et de fabriquer des fusées.

Les chancelleries sentirent que des événements graves

se préparaient, car 1965 était l'année du grand engagement militaire des États-Unis en Indonésie et au Vietnam. Une année cruciale de notre époque. Au mois d'octobre l'invitation officielle à Paris du maréchal égyptien Abdel Hakim Amer confirmait l'impression que la guerre approchait de l'Orient et du Canal de Suez.

Car toute cette réorganisation de l'ensemble méditerranéen et européen, qui comportait en particulier le plan d'une politique pétrolière et commerciale visant à libérer le bloc arabo-européen des monopoles anglo-saxons, ce renouveau d'indépendance nationale dont le « communisme » soviétique s'était fait l'ami, était interprété par Washington comme un danger sur ses arrières asiatiques. Le Canal de Suez qui était la voie directe vers l'Indonésie et le Vietnam, devenait une sorte de nouvelle route Ho Chi-Minh. Les bateaux soviétiques qui n'y transitaient qu'au nombre de 435 en 1960 étaient devenus 1469 en 1966 ; il y passait aussi en 1966 plus de 1 000 navires français, 3 600 navires britanniques. Par ce grand fleuve économique parvenaient à l'Europe le jute, le caoutchouc, la laine, le pétrole. Il en partait des produits finis sur un marché immense allant de l'Arabie Séoudite à la Chine et au Japon et peuplé de plus d'un milliard d'habitants (sans compter la Chine...)

La guerre à grande échelle entreprise par l'Amérique en Asie l'engageait de plus en plus chaque année à resserrer son contrôle sur la Mer Rouge. On peut suivre avec exactitude la marche de la diplomatie du Département d'État en Orient par les événements d'Extrême-Orient. Ainsi à l'arrivée au Vietnam en 1961 des services spéciaux U. S. qui inaugurent les « hameaux stratégiques » correspond en Orient la rupture de la R. A. U. et l'offensive

dans le golfe Arabique ; à la chute de Diem en 1963 et à la création de la fédération de la Grande Malaisie contre Soekarno correspond la grande opération baassiste dans tout le Moyen-Orient, marquée par l'assassinat du général Kassem à Bagdad.

L'assassinat du président Kennedy le 22 décembre 1963 à Dallas ne pouvait que précipiter la tragédie, le Vietnam devenant un cancer généralisé.

Si Washington choisit 1965 pour adresser au Caire les « exigences stupéfiantes » mentionnées par le président Nasser, c'est que cette année-là fut le théâtre des faits suivants : en février les relations diplomatiques furent rompues entre Le Caire et Bonn (des accords secrets ayant été décelés entre l'État Major de l'armée fédérale intégré, comme on le sait, à l'O. T. A. N. et l'État Major israélien également intégré ; l'un et l'autre engagés à divers titres au Vietnam).

En Extrême-Orient, le Pentagone frappait en deux points névralgiques : le Vietnam et l'Indonésie. A Saïgon, après 13 coups d'État, il portait au pouvoir le général Ky, déversait des milliers de combattants américains transportés par un pont aérien de 11 000 km au-dessus du Pacifique ; c'était la première décision d'intervenir directement et massivement depuis la guerre de Corée. De mois en mois les effectifs de l'armée U. S. au Vietnam iront croissant jusqu'à atteindre 465 000 hommes en 1967 auxquels s'ajoutent les 80 000 marins de la Septième Flotte. La même année 1965, en un sursaut significatif, l'aide soviétique à Hanoï est portée à 550 millions de dollars (elle sera de 1 milliard de dollars en 1968), tandis que les dépenses américaines s'élèveront à 20 puis à 24 milliards de dollars par an. Ce gaspillage inouï d'argent, de substance

et d'armement ne suffisait guère à prouver la justice d'une cause. En face, le sacrifice héroïque d'un peuple entier ne faisait pas seulement l'admiration du monde, il était un exemple et à coup sûr la révalorisation des valeurs nationales et de la politique d'indépendance.

En Indonésie, mécontents de Soekarno au pouvoir depuis le mois d'août 1945, et dont le neutralisme est jugé hostile, les services américains déclenchent une réaction sanglante : plusieurs centaines de milliers de membres du P. K. I. (parti communiste indonésien) sont assassinés dans les villes et les campagnes. Les généraux Suharto et Nasution deviennent les vrais maîtres du pays et rompent les relations avec la Chine. Le président Soekarno n'a plus qu'un pouvoir nominal.

A Pnom Penh au cours du voyage qu'il fit entre le 30 août et le 2 septembre 1966 le général de Gaulle devait éclairer tout l'horizon de la stratégie globale de l'Amérique et avouer les appréhensions que partout elle soulevait. Que les États-Unis aient refusé de se lier aux accords de Genève, que le gouvernement de Saïgon, en la personne de Ngo Din Diem les ait pareillement désavoués, ne pouvait qu'approfondir le pessimisme des conjectures.

Le Canal de Suez, clé des continents et des mers, des routes pétrolières et stratégiques, figurait déjà dans les cartons opérationnels des États-Unis. Au mois de décembre 1966, le président Nasser ordonnait l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 175 millions de dollars pour élargir et approfondir le canal afin de le rendre capable d'accueillir des pétroliers de 200 000 tonnes.

**LA FRANCE, L'ALLIÉE DES CENT MILLIONS
D'ARABES**

Au printemps de 1966 le voyage triomphal d'André Malraux en Égypte affermissait les liens culturels et politiques entre Le Caire et Paris. Au mois d'avril, la France étudia favorablement l'octroi d'un crédit de 30 millions de dollars à moyen terme. Dans le même temps les États-Unis décidaient d'ouvrir à Israël un crédit de 52 millions de dollars au titre de l'assistance économique pour l'année fiscale 1966. Tout au long de l'année un grave contentieux pétrolier avait opposé la Syrie à Londres et c'est à Paris que les ministres syriens étaient venus chercher un arbitrage.

Dès lors le jeu diplomatique était clair ; la géographie politique du monde avait maintenant ses frontières tracées, tandis que la guerre s'étendait ici et se préparait là. Les Égyptiens, comme les Vietnamiens, prenaient conscience que le général de Gaulle se désolidarisait solennellement

de l'impérialisme international. Ils souhaitaient que s'établisse entre Paris, Le Caire et Moscou une coordination politique conforme à la concordance des intérêts et à la communauté des vues.

La presse arabe se félicitait de voir prendre place aux côtés des nations arabes la France, symbole d'un Occident enfin débarrassé de ses préjugés et de son américanisme. « *Les positions prises par le gouvernement du général de Gaulle à l'égard des causes arabes et africaines sont vivement appréciées... Il n'y a plus aujourd'hui aucun sujet de désaccord entre la France du général de Gaulle et les cent millions d'Arabes.* »

Cette jubilation couvrait une profonde angoisse. Chacun attendait une intervention des États-Unis qu'on devinait imminente. En effet, en Orient, les jours de la paix étaient comptés. Ce n'est, pour être juste, qu'une façon de parler, puisque depuis la rupture délibérée par Israël du statut d'armistice de 1949, c'est-à-dire depuis son attaque de 1956, l'Orient vivait sous le régime de la guerre permanente marqué par des rencontres de patrouilles, des sabotages, des recours à l'O. N. U., des incidents quotidiens ; par la lutte féroce des services spéciaux et des agents de renseignements itinérants.

Nous avons fait remarquer, au cours de cette étude, qu'en face de la diplomatie conquérante des États-Unis, les nations libres avaient constitué une ligne de résistance partant de Paris et de Moscou et longeant le Canal de Suez jusqu'à l'Indochine et la Chine. C'est tout le long de cette ligne que le feu s'ouvrit d'Athènes à Hanoï en 1967.

Les États-Unis prirent l'offensive en cinq points : en Grèce où le 21 avril un coup d'État militaire livrait

le pays au colonel Constantin Kollias ; en Mer Rouge, où les interventions se multiplièrent non seulement au Yémen et à Aden, clés du détroit de Bab El-Mandeb, mais aussi dans le territoire de Djibouti où il fallut tout le poids du général de Gaulle pour obtenir le 19 mars un référendum favorable à la France ; en Indonésie, où Ahmed Soekarno dut céder la place au général Suharto ; au Vietnam surtout où, à partir du mois de février, l'artillerie américaine fut autorisée à tirer par-dessus le 17^e parallèle avant que les « marines » ne franchissent en mai les frontières de la zone démilitarisée ; la guerre asiatique prit brusquement une telle ampleur que l'accord soviéto-nord vietnamien fut renforcé et que le Canal de Suez devint une des routes les plus directes du ravitaillement d'Hanoï et du Viet-Cong. La vision « globale » des stratèges américains les amena à inclure l'Orient dans cette offensive générale.

Dès le mois de janvier 1967 la tension la plus vive met en alarme la frontière syro-israélienne. Au Yémen les « royalistes » reprennent les armes contre la république de Sanaa. Paris et Moscou qui ont pris des responsabilités en Orient sentent qu'on désire les entraîner dans la guerre. Car, c'est un fait, les États-Unis sont en guerre partout ; la France et l'U. R. S. S. ne le sont nulle part, épargnant leur sang et leur crédit moral. Aussi les gouvernements français et soviétique multiplient-ils en Orient les conseils de prudence tant auprès d'Israël que des Arabes, lorsque brutalement l'aviation israélienne pénètre jusqu'à Damas. Nous sommes le 7 avril 1967. La guerre est pratiquement déclenchée avant l'affaire d'Akaba...

Aux protestations arabes, Washington, dont la Sixième Flotte s'apprête à jeter l'ancre à Beyrouth, répond que

cette flotte assure la protection d'Israël. Moscou adresse à Tel-Aviv une semonce sévère. En riposte Israël annonce (en violation flagrante avec tous les accords qu'il a signés) que ses troupes défilèrent à Jérusalem pour l'anniversaire de sa fondation le 15 mai. Les Nations-Unies elles-mêmes blâment cette décision et boycottent le revue militaire. L'inquiétude arabe est à son comble. Lorsqu'à l'improvvisu un émissaire du président Nasser, Saroite Okacha, est reçu à déjeuner le 9 mai à l'Élysée par le général de Gaulle, il lui fait part de cette angoisse. Il affirme aussi de façon définitive que l'Égypte n'attaquera pas.

Là-dessus, Le Caire est alerté qu'Israël s'apprête à envahir la Syrie ; chose étrange, l'attitude de Tel-Aviv est telle qu'elle paraît expressément voulue pour accréditer cette menace. L'Égypte est contrainte d'agir. Comment ? En attaquant la première ? C'est ce qu'espère précisément Tel-Aviv. Or Nasser n'attaque pas. Il se contente de couvrir ses frontières. Ses troupes prennent donc position dans le Sinaï tandis que le ministère égyptien des Affaires Étrangères, le 17 mai, demande au secrétaire général des Nations Unies de retirer les casques bleus de Charm El Cheikh et de Gaza. Ce qui est fait. Et l'Égypte de faire savoir que désormais la navigation dans les eaux du détroit sera soumise au même contrôle qu'à Suez. C'était son droit et nous relevons dans l'étude de Michaël Howard et Robert Hunter, pourtant fort sympathiques à Israël, les lignes suivantes : « *La Force des Nations Unie tenait du gouvernement égyptien le droit de stationner sur le territoire égyptien. Du moment que le consentement de ce gouvernement était retiré, elle n'avait plus de raison légale de rester. Le refus des Israéliens de recevoir la Force, refus que leur représentant aux Nations*

Unies renouvela le 18 mai, illustre bien les droits des États souverains en cette affaire. »

Aussitôt Israël, qui n'avait pas considéré l'incursion de ses avions sur Damas comme un acte de guerre, estima que le déplacement de troupes égyptiennes à l'intérieur de leurs propres frontières en était un. Londres et Washington se rallièrent à ses vues. Paris et Moscou prêchaient le calme. Dès la journée du 23, il devint évident que par-dessus Le Caire et Tel-Aviv, c'était le destin de l'Orient tout entier que Washington voulait lier à sa guerre asiatique, tandis que l'Europe tentait de s'y opposer. Deux déclarations éclairantes furent publiées le même jour par le Président Johnson et par Moscou. Le premier se disait « *déconcerté par le retrait hâtif* » des casques bleus et condamnait « *la prétendue fermeture du golfe d'Akaba aux navires israéliens* » ; il assurait que les États-Unis « *ont toujours résisté et résistent en ce moment même dans d'autres parties du monde aux efforts faits par d'autres pour résoudre par l'agression leurs différends avec leurs voisins* ». L'allusion au Vietnam est claire, de même que l'ambition de faire de Washington l'arbitre suprême des différends internationaux. La déclaration ne visait pas que l'Égypte.

Pour sa part, Moscou remarquait que la crise remontait à « *quelques semaines déjà* », rappelait l'attaque israélienne sur Damas, « *les troupes israéliennes groupées aux frontières syriennes sont sur pied de guerre et une mobilisation est décrétée dans le pays* » ; la note soviétique désignait « *Israël comme le responsable de l'aggravation de la tension* », appelait au calme et à la paix « *pour préserver les droits légitimes des peuples* ». Le ton de Moscou était fort en retrait de celui de Washington et il est instructif pour l'historien d'avoir les deux notes sous les yeux.

De Gaulle proposait, en vain, un sommet à Quatre. Réuni d'urgence depuis le 24 mai, le Conseil de Sécurité manifestait son incapacité. La presse du monde entier littéralement prise d'assaut par la publicité défendait avec acharnement les thèses américaines ; l'opinion israélienne survoltée piaffait d'impatience : « *Nous sommes un peuple de héros commandé par des lâches* », le premier ministre Eshkol était insulté dans la rue pour sa temporisation. La foule arabe n'en suffoquait pas moins de fureur. Un journal français fort sérieux sembla craindre qu'Israël ne se calmât et n'hésita pas à pousser à la provocation : « *... Il est à craindre que les Anglo-Saxons et la France n'aient du mal à apaiser l'irritation des Israéliens, persuadés qu'on cherche à grignoter progressivement leur position et donc d'empêcher que les hostilités ne s'engagent* ». Cette phrase consternante avoue ainsi sans ambage que les coupables étaient ceux qui voulaient éviter la guerre ! Un correspondant de presse aux États-Unis titrait de sang froid : « *l'opinion est unanime contre le Président Nasser* » ; il est vrai qu'un autre concluait : « *La plupart des pays de l'Est européen prennent position en faveur des Arabes.* » Le 30 mai le pacte de défense égypto-hachémite consacrait l'alliance des Arabes.

Le 2 juin Eshkol remaniait son ministère et constituait un cabinet de guerre où entraient l'ancien chef de l'Irgoun, Menahem Begin, responsable du massacre de Deir Yassin et le général Dayan ; ce dernier venait d'accomplir avec les officiers de son État-Major une longue mission d'instruction au Vietnam. L'un et l'autre sont particulièrement liés à la Palestine Economic Corporation et à l'United Fruit, ces organismes financiers et bancaires pour l'exploitation des terres d'outre-mer et dont nous avons déjà parlé.

Le Gouvernement français jugeait à froid au milieu d'une tempête de clameurs l'appelant au secours d'Israël. Pour couper court aux préjugés sentimentaux de ceux qui voyaient encore le Gouvernement israélien sous les traits d'une victime pitoyable, le Général de Gaulle, avant de recevoir le 2 juin le Roi Fayçal d'Arabie, faisait savoir par son ministre de l'Information que « *la France n'était engagée à aucun titre, sur aucun sujet, avec aucun des États en cause* ».

Le 4 juin l'Irak adhéra au pacte de défense égypto-jordanien. Le Caire déclarait encore qu'il n'ouvrirait pas le feu le premier et le Président Nasser en personne rappelait à l'ordre certains officiers supérieurs qui montraient les avantages stratégiques qu'aurait toujours celui qui frapperait le premier (quelques jours plus tard le Général Dayan tourna en effet en dérision le Commandement égyptien pour n'avoir pas pris, avant lui, l'initiative des opérations). Paris dans une déclaration, qui suivit le Conseil des Ministres, mit encore solennellement en garde les adversaires et fit savoir que la France condamnerait celui qui ouvrirait le feu le premier. Le Président Johnson et Moscou, par des messages remis d'urgence au Président Nasser, lui déconseillèrent formellement d'attaquer.

Au matin du 5 juin c'est donc Israël qui lança toutes ses forces dans la bataille. Il était 8 heures. On estime à 1 000 le nombre des avions envoyés au-dessus des territoires arabes. Bombes et napalm étaient déversés sur tout le front du Caire à la Syrie. Un groupe de Français, abusés par la propagande, donnait à la presse le stupéfiant communiqué suivant : « *... la France ne peut sans nouvelle forfaiture garder le silence quand Nasser voudrait achever la besogne d'Hitler. Qui se tait est complice et nous rabaisse aux jours les plus vils de la dégradation* ». Déjà des milliers de réfugiés

arabes étaient en fuite et partout les soldats israéliens étaient vainqueurs...

Comment l'armée israélienne put-elle attaquer si massivement avec une précision de feu foudroyante, avec une connaissance sûre des positions arabes, avec un équipement et une logistique si parfaits, personne n'est en mesure aujourd'hui de le dire. Le secret pèsera longtemps sur cette opération de grand style qui frappa de terreur le monde arabe et surprit même les experts européens. Un porte-parole de la Maison Blanche révélera que peu avant la crise les États-Unis avaient livré à Israël vingt mille masques à gaz... Le torpillage du navire américain le *Liberty* par Israël fera peser un soupçon de plus sur le rôle actif du Pentagone en cette ténébreuse collusion. Le Caire accusera ouvertement les Anglo-Saxons d'avoir donné à Israël une couverture aérienne.

Quoi qu'il en soit, on remarque, à suivre le plan israélien, que son premier but ne fut pas de reconquérir « la terre des aïeux » mais d'atteindre Suez. C'est à l'ouest que porta tout l'effort de l'État-Major ; plus de trois divisions y furent engagées avec un grand appui de blindés. L'occupation de la rive droite du Jourdain et de Jérusalem fut stratégiquement secondaire et destinée à servir de couverture confessionnelle à une manœuvre purement militaire. L'objectif majeur du général Dayan fut Suez avec son annexe d'Akaba, c'est-à-dire le contrôle de la Mer Rouge.

Le 5 juin au soir l'aviation arabe détruite au sol ou dans ses hangars souterrains n'existait plus : 400 appareils au moins avaient été touchés. Maîtresse du ciel, la force aérienne israélienne, dans la limpidité de ce mois de juin sans l'ombre d'un nuage, écrasa toute résistance.

Le Caire ferma le canal à la navigation ; Bagdad et Alger coupèrent le ravitaillement en pétrole.

Engagée dès le 5 juin, la bataille diplomatique à l'O.N.U. tourna court. Le Conseil de Sécurité, bien qu'ayant voté le cessez-le-feu ne parvenait pas à arrêter la progression israélienne. C'est le 10 juin seulement que le front se stabilisa après que sept pays de l'Est européen eurent adressé un ultimatum à Israël et après que se fut tenue à Moscou une conférence des États socialistes. Entre temps la plupart des capitales arabes rompaient leurs relations avec Londres et Washington, tandis que les démocraties populaires, à l'exception de la Roumanie, rompaient avec Tel-Aviv. Pékin encourageait les Arabes à lutter jusqu'au bout « *comme au Vietnam* ».

Dans le Sinaï les choses allèrent très vite malgré la très vive résistance de Gaza et des arrières gardes égyptiennes pourchassées par l'aviation. Dès le 7 juin, à 15 h. 40 Charm El Cheikh tombait ; deux jours après l'armée israélienne bordait le Canal de Suez sur toute sa longueur à l'exception de l'extrême nord, à Port Saïd protégé par ses lacs. Le 9 Nasser présentait sa démission, face à ce qui était plus qu'un désastre militaire puisqu'à l'intérieur même du pays des équipes ralliées aux thèses « atlantiques » s'apprêtaient à prendre le pouvoir. Les desseins de Washington eussent été accomplis ; la victoire eût été totale. Le canal et la Mer Rouge seraient devenus des zones protégées de l'atlantisme.

Or, brusquement, le 10, le président égyptien littéralement porté par la haute mer d'un sursaut populaire revenait sur sa décision. La volonté de résistance arabe se manifesta partout, révélant le caractère précaire d'une victoire mécanique que ne venait pas compléter une victoire

politique. Au lieu de se terminer, la guerre, bien au contraire, s'installait. L'attitude israélienne se durcissait aussi ; Tel-Aviv proclamait que ses troupes se maintiendraient dans les territoires conquis jusqu'à la paix et Washington ne rejetait pas les projets annexionistes du gouvernement Eshkol. Il fit siennes les thèses israéliennes et grâce à ses moyens de pression considérables tint en respect l'ensemble des diplomates. Le 13 juin, le Conseil de Sécurité rejetait la résolution soviétique proposant la condamnation d'Israël. Ainsi le coup de force était dans une certaine mesure approuvé par ceux là mêmes dont la mission était d'en interdire l'usage. Il n'en demeurait pas moins que la victoire israélo-américaine était destructive et non constructive, qu'elle était négative et posait plus de problèmes qu'elle n'en résolvait.

Ce qui permit au général de Gaulle d'écrire au président Bourguiba le 13 juin : « *Maintenant que les opérations militaires ont cessé et bien que les positions respectives des parties aient pu changer sur le terrain, il est évident que les mêmes problèmes se posent et qu'ils sont de beaucoup aggravés.* » Au cours du conseil des ministres du 21 juin le chef de l'État français condamnait publiquement l'ouverture des hostilités par Israël et déclarait que la France « *ne tenait pour acquis aucun des changements réalisés sur le terrain par l'action militaire* » ; de plus il disait ouvertement, ce que les observateurs des États Majors savaient depuis longtemps, que Vietnam et Moyen-Orient n'étaient qu'une seule et même bataille : « *la guerre du Vietnam, source des affrontements entre les grandes puissances, est à l'origine des tensions dans le monde et particulièrement au Moyen-Orient. Le sentiment du gouvernement français est que l'on s'engage dans un processus qui ne peut que conduire à une guerre mondiale...* » Une partie de l'opinion protesta

que c'était là une prophétie alarmiste. Or ce n'était qu'un euphémisme car dans la troisième guerre mondiale nous y sommes ; il n'est que de regarder autour de soi.

Israël s'irrita de la clairvoyance de Paris ; le général Dayan interrogé le 16 juin par le journal Yediot Ahronot jugea ainsi la position française : « *La conception que se fait le général de Gaulle de la France me paraît erronée. Il croit que la France peut dans chaque problème se tenir à égale distance des États-Unis et de la Russie. C'est pourquoi quand le conflit a éclaté il a déclaré rester neutre. Cette neutralité l'a poussé à décréter l'embargo sur les armes et à lier la question de la liberté de navigation dans le détroit de Tiran à celle des réfugiés. C'est une ligne politique qui n'est ni juste, ni efficace.* »

Paroles faciles et vides de sens. En ce 16 juin, la vérité était là toute simple et à portée du moins averti. Au nom de la liberté des mers et de la navigation à Tiran, l'alliance israélo-américaine fermait le Canal de Suez aux bateaux du monde entier ; au nom de la liberté des nations, Israël s'adjudgeait par la guerre des territoires en un lieu géographique particulièrement propice à la domination universelle ; l'opération israélo-américaine entreprise pour le « salut de l'occident » menaçait de ruine l'économie européenne et la monnaie britannique. Les capitales d'Europe, de l'Espagne à l'Oural, commencèrent à se demander s'il n'était pas en effet dans les projets des vainqueurs de mettre hors service le Canal de Suez. Une preuve en tous cas était faite : ce canal dans lequel les Israéliens demandaient l'autorisation de naviguer avec autant d'ardeur que le droit de respirer, maintenant qu'il était obstrué, non seulement leur semblait parfaitement inutile mais encore ils souhaitaient qu'il demeurât interdit long-

temps (voire toujours) pour ruiner l'Égypte. Et comme Washington faisait le même vœu, on comprend l'inquiétude des pays d'Europe.

Les relations maritimes entre les U. S. A. et le reste du monde non seulement ne souffrent guère de la fermeture du canal mais en bénéficient. En 1966 sur 20 635 navires qui l'empruntaient, 789 seulement étaient américains, mais 3 545 étaient britanniques, 2 195 norvégiens, 1 400 soviétiques (alors qu'il n'y en avait que 455 en 1960), 1 224 italiens, 1 125 français. Le commerce entre l'Europe et l'Extrême-Orient ne peut concurrencer celui de l'Amérique dans cette même région que grâce à la ligne de Suez qui raccourcit le trajet et se trouve tout du long aménagée depuis si longtemps que les installations d'entrepôts, de docks, d'escales, de maintenance et d'opérations bancaires sont amorties ; seule pour l'instant la ligne de Suez est donc rentable et il faudrait des investissements considérables et du temps pour organiser d'autres voies d'échanges. Ce sont les liaisons entre l'Europe, l'Inde, l'Indonésie et l'Indochine qui sont les plus affectées ; tandis que par Suez la distance de Londres à Bombay est de 11 500 km, elle est de 20 000 km par Le Cap ; 10 000 km de Londres à Singapour par Suez, 21 500 par Le Cap ; respectivement de 20 500 km et de 26 500 pour Yokohama.

Les trois quarts des navires transitant par Suez dans la direction sud nord sont des pétroliers qui ont transporté au cours de l'année 1966 quelque 180 millions de tonnes de naphte. Il est exact qu'ils peuvent être déroutés sur Le Cap sans qu'augmente le prix de leur cargaison, étant donné les grandes dimensions des nouveaux transporteurs. Mais l'affaire n'est pas si simple. On a parlé à ce propos, imprudemment, de l'avenir des grands pétroliers

dont l'emploi allait rendre inutile le Canal de Suez. Or ces pétroliers géants intéressent davantage l'économie américaine et japonaise que celle de l'Europe ; ils sont coûteux, exigent de grandes distances mais aussi des installations portuaires d'accueil, de stockage que les ports d'Europe ne possèdent pas et souvent ne peuvent même pas géographiquement posséder. Tel est par exemple le cas des ports français ou italiens de Méditerranée qui ne disposent pas de l'embouchure de grands fleuves et dont les capacités sont souvent étroitement limitées par les zones urbaines ou les conditions géologiques. Ces ports qui font vivre des départements entiers et à partir desquels sont organisés des complexes industriels, soit de pétrochimie, soit de raffinage, ne sauraient être privés sans dommages incalculables du trafic régulier des navires pétroliers. Il faudrait plutôt qu'en soient accrus les arrivages. L'éparpillement du trafic maritime pétrolier est, en Méditerranée, une nécessité. Par exemple, au cours des dernières quinze années le trafic portuaire italien s'est accru de quelque 350 %, dont 60 % en pétrole. Depuis 1950, le volume des importations pétrolières a été décuplé. L'emploi donc des grands transports supérieurs à 150 000 tonnes, en favorisant les zones atlantiques, résoudrait certaines difficultés, mais en créerait d'autres en Méditerranée et ailleurs. On ne peut pas non plus, en nos temps troublés, négliger le fait que ces mastodontes sont particulièrement vulnérables et que la destruction d'un seul d'entre eux ajoutera au souci de la pollution des mers ; il y a aussi la question du marché du travail et du chômage : les grands pétroliers automatisés ont l'inconvénient d'abord de faire disparaître des flotilles entières de petits navires, ensuite de réduire l'effectif des équipages. L'évolution économique indique aujourd'hui qu'on adoptera un arme-

ment mixte : grands et petits pétroliers seront utilisés concurremment et au mieux des conditions géographiques et humaines.

Ce serait minimiser la capacité du Canal de Suez de croire que seules peuvent y transiter de grandes « barques ». Les travaux achevés en 1963 permettent déjà le passage à des pétroliers de 60 000 tdw ; les plans déjà arrêtés et qui porteront la section mouillée de 1 800 m² à 2 400 m² ouvriront la voie à des navires de 110 000 tdw. Les ingénieurs estiment même qu'on pourra bientôt, grâce aux techniques nouvelles, accueillir jusqu'à des transporteurs de 200 000 tdw.

Si donc le prix du pétrole n'a pas encore sensiblement augmenté du fait de la longueur du trajet, il n'en est pas de même pour d'autres matières premières industrielles tels que la laine, le caoutchouc et le jute, en hausse constante.

Le commerce nord sud d'exportation de produits finis européens vers l'Asie souffre encore davantage. Le vaste marché d'un milliard d'habitants, auquel s'ajoute celui de la Chine de demain, risque de ne plus être relié à l'Europe qu'irrégulièrement et avec des contre temps dus à la réorganisation du système d'escales ; il est certain que les concurrents américains et japonais mettront à profit les difficultés européennes pour s'installer à la place des fournisseurs traditionnels. Déjà le courant sterling a fait place au courant dollar. La Grande-Bretagne a été la première à essuyer la tempête de Suez, perdant environ 20 millions de livres par mois depuis le 5 juin 1967. La dévaluation de la livre sterling qui avait déjà failli arriver au lendemain de la première crise de Suez en 1956 eut lieu cette fois le 18 novembre 1967 ; la chute impression-

nante, 14,30 %, fut suivie de la dévaluation d'une vingtaine d'autres monnaies, dont celle d'Israël.

Le 1^{er} décembre 1967, le spécialiste des questions militaires du journal britannique Daily Express, Chapman Pincher, écrivait qu'il était de l'intérêt de l'Amérique que le Canal de Suez restât fermé pour deux raisons majeures : la première afin de réduire l'aide apportée par Moscou au Vietnam du Nord, la seconde parce qu'il fallait couvrir la Mer Rouge et l'Océan Indien menacés par les « infiltrations soviétiques ».

Il fallait s'attendre à une riposte de l'Europe à l'établissement sur Suez et les régions environnantes d'une puissance non européenne. Londres et Paris ont dû se contenter d'une manœuvre de riposte diplomatique. Moscou a réagi militairement, d'une part en fournissant immédiatement dès le mois de juin des armements, des experts et un soutien logistique sérieux à l'Égypte et à la Jordanie ; d'autre part en envoyant sa flotte croiser en Méditerranée orientale avec Alexandrie et Port Saïd pour points d'attache. Dès le 31 mai les bateaux de guerre soviétiques franchissaient les Dardanelles. Au mois de septembre l'amiral H. Moorer, chef des opérations navales de la marine américaine, estimait à 35 ou 40 unités la flotte russe rassemblée dans les parages, à 4 ou 6 le nombre des sous-marins.

Afin de démontrer sans équivoque que les israélo-américains n'étaient ni en droit, ni en mesure de s'adjuger le privilège de garder les approches de Suez, les vedettes égyptiennes coulaient le 21 octobre l'escorteur israélien Elath au large de Port Saïd. Épisode annexe aux combats sur le canal même, qui ne prirent fin qu'en novembre et qui permirent à l'armée israélienne de détruire l'une après l'autre les superstructures techniques non militaires néces-

saires au fonctionnement de la voie d'eau, y compris les raffineries de Suez. Ces raffineries, en effet, outre la consommation égyptienne, alimentaient les soutes des navires. Il devenait manifeste que les israélo-américains avaient bien en vue d'interdire pour longtemps les liaisons directes entre l'Europe et le continent asiatique. Aussi bien dans les négociations bilatérales que dans les interventions à l'O. N. U. s'affrontèrent toujours les thèses diamétralement opposées de Washington et de l'Europe ; Washington se montrant résolument adverse de toute réouverture du canal et l'Europe multipliant les efforts et les habiletés pour y parvenir. Toute initiative prise dans ce sens par l'Égypte se heurtait immédiatement à la menace israélo-américaine. Le front du Canal de Suez partageait les puissances en deux camps : celui de la réouverture, qui coalisait en des intérêts communs Européens et Arabes, celui de l'interdiction qui rassemblait au coude à coude Américains et Israéliens, pour l'instant vainqueurs.

En Mer Rouge leurs succès étaient en revanche moins nets. Le coup d'État qui renversa le 5 novembre le maréchal Sallal et amena au pouvoir une équipe ministérielle plus modérée ne remplit pas tous les vœux de Washington qui aurait désiré accroître son crédit à Sanaa. Si l'Égypte a évacué le Yémen, le nouveau régime n'en demeure pas moins dans la solidarité arabe ; tout comme la nouvelle République Populaire du Sud Yémen dont l'existence était enfin proclamée à Aden le 27 décembre à minuit, après des années de luttes sanglantes. Un de ses fondateurs se hâta de déclarer que le jeune État qui contrôlait désormais le détroit de Bab El-Mandeb à partir de l'îlot de Périn se préoccupait de l'interdire à la navigation israélienne. Un nouvel Akaba en perspective...

Exploitant en tous cas au plus vite leur victoire sur le canal, les groupes financiers israélo-américains entreprirent de le concurrencer en décidant la construction d'un oléoduc d'Elath à Eshkelon, capable de pomper chaque année de la Mer Rouge à la Méditerranée quelque 50 millions de tonnes de pétrole. Plus grande que la précédente qui n'était que de 16 pouces et reliait Elath à Haïffa, la nouvelle conduite de 42 pouces (105 mm de diamètre) coûtera plus de 40 millions de livres sterling. Un porte-parole israélien n'a pas fait mystère que c'était une arme contre l'Égypte : « *Cet oléoduc offrira au monde une solution de rechange au Canal de Suez pour le transport du pétrole... Il sera particulièrement bien venu pour l'Europe qui cessera d'être à la merci des initiatives politiques de Nasser.* » Ce sont des sociétés allemandes et américaines qui ont reçu la commande des études et des fournitures. Longue de 288 km, la canalisation pourrait éventuellement être doublée. Mais deux questions demeurent pour l'instant encore sans réponse : d'où viendra le pétrole brut qui y coulera ? Et comment le pétrole arabe pourrait-il aider à enrichir Israël et à appauvrir l'Égypte ?

On ne peut s'empêcher de trouver singulier à l'extrême que dans l'orientation générale de son économie, et dans le cas de Suez précisément, Tel-Aviv se montre si ouvertement hostile à l'Europe, alors que n'appartenant à aucun bloc préférentiel et lié à l'Allemagne et à l'Italie par 80 % au moins de ses exportations, seul un accord avec la C. E. E. pourrait lui assurer une certaine santé économique. Cela signifie-t-il que les États-Unis ont perdu tout espoir dans l'Europe des Six ? Serait-ce que la vie internationale d'Israël se limitera au tête-à-tête avec l'Amérique et à la guerre avec les Arabes et le tiers monde ?

Il semble que telle doive être en effet la perspective du destin d'Israël. La déception a été grande au lendemain de sa « victoire » de ne pas trouver dans le roi Hussein l'interlocuteur docile que sa diplomatie lui promettait. Non seulement il n'a pas été possible de dessiner les traits mêmes vagues d'un État israélo-jordanien, mais la résistance s'affirme dans les territoires occupés chaque jour plus haineuse et plus meurtrière. Une profonde guerre populaire s'y installe. Les autorités de Tel-Aviv, prisonnières d'une situation absurde, oscillent entre les mesures violentes et les déclarations doucereuses. Dans la même journée on annexe et on libère la Cisjordanie. Tout cela est dans les journaux. Le plus grave est encore cette guerre contre l'Europe dans laquelle s'est jeté un Israël totalement déséquilibré par son alliance démesurée avec la gigantesque Amérique.

Les jugements sévères portés par le général de Gaulle le 21 juin, puis le 27 novembre 1967, puis enfin dans sa lettre à Ben Gourion, du 30 décembre, mettent en évidence la petitesse d'Israël par rapport à la vaste stratégie dont il est le prisonnier : *« On ne voit pas comment un accord quelconque pourrait naître, tant que l'un des plus grands des Quatre ne se sera pas dégagé de la guerre odieuse qu'il mène ailleurs, car tout se tient dans le monde d'aujourd'hui. Sans le drame du Vietnam, le conflit entre Israël et les Arabes ne serait pas devenu ce qu'il est, et si l'Asie du sud-est voyait renaître la paix, l'Orient l'aurait bientôt retrouvée à la faveur de la détente générale qui suivrait un pareil événement. »*

Mieux que les anecdotes locales ce sont en effet les éclairs de la première bombe thermonucléaire chinoise du 17 juin 1967, la lueur de l'incendie allumé sur le « For-

restal » le 25 juillet au Vietnam, qui jettent de la clarté dans l'imbroglio apparent du conflit israélo-arabe. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que la puissance protectrice d'Israël exige bientôt que ses « volontaires » aillent combattre aux côtés des « marines » dans la péninsule indochinoise. Qui sait s'il ne s'en trouve pas déjà ?...

L'intransigeance manifestée par Israël en tous lieux et à toute heure est une preuve supplémentaire de sa dépendance, tant pareille attitude est contraire à ses intérêts proches et lointains. Ses représentants n'ont cessé de proclamer qu' *« aussi longtemps que la paix n'aura pas été signée entre Israël et ses voisins arabes, les forces israéliennes resteront sur les positions qu'elles occupent. »* Et les Arabes de répondre : *« Tant que les territoires conquis ne seront pas évacués, le Canal de Suez ne saurait être ouvert, pas plus que ne saurait être discuté le règlement du contentieux international qui affecte la région. »* Israël qui a ouvert les hostilités le 7 avril 1967 en envoyant ses avions sur Damas ne prend pas la moindre mesure pour en atténuer les effets. Il rejette sciemment toutes les résolutions de l'O. N. U. ; cela a commencé par les ordres de cessez-le-feu auxquels il a fait obstinément la sourde oreille jusqu'à ce qu'intervienne l'ultimatum soviétique ; il a ensuite, de sa propre autorité, annexé la vieille ville de Jérusalem ; condamné le 4 juillet à la quasi unanimité des voix de l'O. N. U. à annuler cette mesure, il n'a même pas daigné répondre. Le 16 décembre 1967, la Commission politique de l'O. N. U. ayant décidé de désigner un curateur pour les biens arabes en Palestine, il s'y est opposé, seul aux côtés des États-Unis. Mais comble de la confiance en soi et du souverain dédain d'Israël pour les instances internationales (qui l'ont pourtant engendré) demeura pour l'histoire la déclaration de son ministre des affaires étrangères en

route pour New York où se réunissait d'urgence le Conseil de Sécurité puis l'Assemblée générale ; Abba Ebban affirma avec une parfaite égalité d'âme que « *quelles que soient les décisions de l'O. N. U., Israël ne s'y conformerait pas* », ajoutant à la grande satisfaction de la presse internationale qui, bien entendu, aurait protesté (et avec quelle vigueur !) si les Arabes en avaient dit autant : « *Nous avons démontré, il y a dix ans que nous étions capables de refuser la mise en application d'une résolution de l'Assemblée générale.* » Le général Moshé Dayan et l'ancien ministre Shimon Perès avouaient tous deux à des agents diplomatiques occidentaux que tout leur serait permis pourvu qu'ils aient à leur côté une seule vraie grande puissance, les États-Unis.

C'est en vain qu'entre le 23 et le 25 juin 1967, dans une petite cité du New Jersey, à Glassboro, s'étaient rencontrés le soviétique Kossyguine et l'américain Johnson. Ils ne purent s'entendre sur la politique de la Méditerranée et de la Mer Rouge. Quelques mois plus tard, la destruction du torpilleur israélien Elath et l'affrontement américano-soviétique au Yémen témoignaient de leur mésentente cordiale. Les événements de Chypre et de Grèce d'où le roi Constantin dut s'enfuir ne vont guère dans le sens d'un arrangement.

Les mois de décembre 1967 et de janvier 1968 ont vu se resserrer l'alliance israélo-américaine. En visite aux États-Unis, le général Itzhak Rabin, chef d'État Major, se voyait offrir des crédits considérables pour acheter des armes et déclarait en remerciement : « *Les dépenses militaires doivent s'accroître car sans des dépenses énormes nous ne pourrions pas survivre.* » Quelques jours après, Washington commençait les premières livraisons d'avions Skyhawk.

Puis le premier ministre israélien s'en fut s'entretenir en janvier avec Johnson dans son ranch texan. Au même moment la presse américaine et internationale mettait l'accent sur les dangers que faisait courir à la paix la présence en Méditerranée d'une flotte soviétique de plus en plus nombreuse et comportant des unités de débarquement (alors que jamais cette même presse ne s'était alarmée des manœuvres incessantes de la 6^e Flotte américaine autrement plus puissante). On précisait même que « les services de renseignements occidentaux » (?) suivaient de près les évolutions des Soviétiques dans les parages de Port Saïd. Lévy Eshkol mettait à profit ces alarmes pour déclarer publiquement à New York que l'avenir de la paix en Méditerranée dépendait du renforcement du « potentiel militaire » israélien. La conclusion du voyage à Washington du premier ministre israélien fut donc la prolongation du service militaire, qui fut porté à trois ans. Les conversations portèrent sur la constitution d'une force israélienne, non seulement en Méditerranée mais en Mer Rouge, afin d'étendre sur les espaces marins arabes le rôle de police et d'intervention tactique imparti à l'armée sioniste. Loin de concourir à la paix, l'entrevue Johnson-Eshkol élargissait la zone de guerre et préparait sur l'ensemble de l'Orient cette « pacification armée » qui est devenue la caractéristique de la diplomatie de Washington.

Les devoirs d'Israël envers la nation protectrice en étaient, il est vrai, augmentés d'autant. Le 23 janvier parvenait de Washington le télégramme suivant que nous citons textuellement : « *L'État d'Israël a décidé de contribuer à l'amélioration de la balance des paiements des États-Unis en souscrivant jusqu'à 200 millions de dollars en valeurs à long terme du gouvernement américain. Cette initiative*

est considérée en partie comme une compensation aux dollars que des Américains ont consacré l'an dernier à la souscription d'obligations du gouvernement israélien. » Hypothèque était ainsi prise par les U. S. A. sur la seule valeur sûre que devrait être le nouveau pipe-line Elath-Eshkelon.

Face à la coalition militaire israélo-américaine, les diplomates arabe et européenne s'assurèrent quelques succès : la conférence de Khartoum, la résolution britannique du 22 novembre, la victoire de la résistance palestinienne, la liberté de manœuvrer dans le corridor méridional du Canal de Suez.

Entre le 28 août et le 1^{er} septembre 1967 se tint dans la capitale du Soudan une conférence à laquelle participèrent 12 États de la Ligue arabe (la Syrie, représentée par son ministre des affaires étrangères, n'a pas pris part aux négociations), dont huit (la République Arabe Unie, l'Arabie, le Koweït, l'Irak, le Liban, la Jordanie, le Yémen et le Soudan) représentés par leur chef d'État. Des résolutions de solidarité y furent adoptées concernant la nécessité et le devoir de récupérer les territoires occupés par l'ennemi, le principe de la non-reconnaissance de l'État d'Israël accompagné du refus de négocier la paix avec lui, le droit des Palestiniens à leur patrie. La préparation militaire, la collaboration financière et économique inter-arabe furent renforcées. Dans l'immédiat et pour compenser la perte de ressources subie par les victimes de l'attaque israélienne, l'Égypte et la Jordanie notamment, les trois grands producteurs de pétrole mettaient à leur disposition une aide annuelle de 135 millions de livres sterling ; l'Arabie Séoudite y participait pour 50 millions de livres, le Koweït pour 55 millions, la Lybie pour 30 millions.

De la sorte, et à la faveur d'une solidarité arabe qui

avait toujours été le but, sinon le résultat, de sa politique, l'Égypte parvenait à rétablir tant bien que mal un équilibre financier détruit par la perte des divers droits de péage du canal, dont le montant annuel s'élevait à quelque 90 millions de livres égyptiennes. Si bien qu'à court terme la fermeture du canal international coûtait beaucoup plus cher aux nations européennes qu'à elle-même.

Dans sa conférence de presse du 22 novembre au Caire, Gamal Abdel Nasser résumait sans illusions les débats internationaux « *il a été prouvé que toute la phraséologie est vaine et que les textes ne peuvent que fondre à la chaleur du feu* » ; s'attachant aux décisions de Khartoum il énumérait les trois points de sa politique orientale :

L'évacuation totale des terres arabes. Le retrait de tout empan de terre occupé lors de la bataille de juin, tant en République Arabe Unie qu'en République Arabe-Syrienne et qu'au Royaume de Jordanie.

Le refus définitif d'autoriser Israël, quel qu'en soit le prix, à utiliser le Canal de Suez.

L'affirmation que le destin de la Palestine et du canal ne sont qu'une seule et même chose.

Le même jour, dans la soirée de mercredi, le Conseil de Sécurité adoptait la proposition britannique qui était un premier pas furtif vers un arrangement ; la résolution soulignant « *qu'il est inadmissible d'acquérir des territoires par la guerre* », estime que l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient comporte l'application des deux principes suivants : « *retrait des forces israéliennes des territoires occupés au cours du récent conflit ; cessation de toutes les invocations et états de belligérance... etc...* » L'Égypte, malgré des réserves, accueillit le texte

avec satisfaction. Quant à Israël il fit savoir aussitôt par la voix d'Israël Galibi, ministre de l'information, que cette résolution « *ne modifiera en rien la décision de rester sur les lignes de cessez-le-feu. Décision qui ne saurait être modifiée que dans le cas où un traité de paix serait signé entre Israël et ses voisins.* » Il n'en demeure pas moins que les gouvernements ont maintenant à leur disposition un instrument d'action éventuelle pour ramener l'envahisseur à ses frontières d'origine.

La démission d'A. Choukheiri et son remplacement à la tête de l'organisation palestinienne par un militant plus efficace, Yehia Hammouda, doit également être mis au compte de la contre-offensive arabe. La lutte organisée par les commandos de guerilleros sur l'ensemble du territoire dépendant des autorités de Tel-Aviv est une autre preuve de la résistance nationale arabe. Le port d'Elath et sa région ont déjà fait l'objet d'attaques concertées de groupes venus du désert et de la mer. Il ne faut en effet pas perdre de vue que si les bâtiments israéliens peuvent franchir le détroit de Tiran sous la protection de leur armée qui y est postée, ils demeurent tant en Mer Rouge que dans les eaux d'Akaba exposés aux attaques des vedettes et des navires de guerre ou de l'aviation des pays arabes qui sont toujours en état de guerre ouverte avec Israël. Car pour le moment seuls la R. A. U., la Jordanie, la Syrie, et le Liban ont répondu à l'appel de cessez-le-feu voté les 6 et 7 juin par le conseil de sécurité. Ni l'Arabie Séoudite, ni le Soudan, ni le Yémen (riverains de la Mer Rouge et du golfe d'Akaba) n'ont jusqu'à ce jour fait savoir qu'ils arrêtaient les hostilités... Précisons pour mémoire qu'il en va de même de l'Irak, de l'Algérie, de la Libye, du Maroc, de la Tunisie qui avaient déclaré la guerre à Israël au mois de juin dernier.

La conséquence politique de la résolution votée le 22 novembre fut la désignation par le Secrétaire Général de l'O. N. U. d'un représentant spécial chargé de se rendre au Moyen-Orient « *afin d'y établir et d'y maintenir des rapports avec les États intéressés en vue de favoriser un accord et de seconder les efforts tendant à aboutir à un règlement pacifique et accepté, conformément aux dispositions et aux principes de la résolution* ». Ce représentant spécial, Gunnar Jarring, ne fut pas reçu sans réticences à Tel-Aviv. L'Égypte pour sa part déclara qu'elle l'accueillerait certainement « *mieux que n'avait été accueilli naguère Bernadotte par les Israéliens* ».

Le premier souci de Gunnar Jarring, et en cela il se rencontrait avec les Égyptiens, fut de débloquer les 15 navires ancrés dans le canal depuis le mois de juin. Il avait aussi l'appui sans réserve de l'ambassadeur britannique au Caire, Sir Harold Beeley, dont la fermeté en imposa à Tel-Aviv qui d'abord ne voulait pas entendre parler d'une telle opération, soutenant que la ligne de cessez-le-feu passait au milieu du canal et que, dans ces conditions, il était pour moitié propriétaire de la voie d'eau. Tel-Aviv exigeait que Le Caire lui demandât l'autorisation de faire naviguer ses dragues et ses remorques. Son argument juridique, plusieurs fois exposé à Gunnar Jarring, était que si le pavillon égyptien flottait seul sur le Canal, cela signifierait qu'Israël reconnaissait que le canal était territoire égyptien ; or, Israël n'admettait pas que la souveraineté égyptienne s'exerçât seule ; selon Israël, Le Caire aurait dû se démettre entre ses mains de la moitié de sa souveraineté. Est-il besoin de souligner l'énormité de cette prétention ? D'être devin pour s'apercevoir qu'une pareille attitude révélait le but réel de la guerre de juin, qui était d'ôter le canal à la souveraineté égyptienne pour le livrer

non certes au petit Israël mais aux capitaux, à l'administration et à l'armée des États-Unis.

Fort heureusement Le Caire fut intraitable sur le fond. Il se passa de l'« autorisation » de l'occupant du Sinaï pour prendre la décision le 27 décembre 1967 de débloquer les navires par des moyens égyptiens, sous pavillon égyptien et sous la protection des forces égyptiennes. Pour se conformer aux conditions d'armistice il fut convenu que l'organisme du canal aviserait de la date et des conditions de l'opération le ministère égyptien des affaires étrangères qui, à son tour, informerait le général Odd Bull, chef des observateurs des Nations Unies. Tel-Aviv voyant dans cette démarche une capitulation de ses thèses n'a cessé jusqu'à la dernière heure de retarder la manœuvre des remorqueurs égyptiens, prenant d'un ton très haut les conseils prodigués par l'Europe.

Finalement, à partir du samedi 27 janvier 1968, les experts égyptiens entreprirent les travaux de dégagement et les navires bloqués s'apprêtèrent à prendre le large, jusqu'à ce que, le 30 janvier, l'artillerie israélienne arrêta à nouveau les travaux.

La victoire égyptienne, toute juridique, n'a comme on le voit entamé en rien la volonté d'Israël et de l'Amérique d'interdire l'ouverture du canal de Port Saïd à Suez. Le 18 janvier, à Londres, Levi Eshkol était catégorique : *« Israël ne tolérera pas que le canal soit ouvert si l'interdiction de l'utiliser qui frappe ses navires est maintenue. »* Nous en sommes là.

Ouvrons une courte parenthèse pour signaler que si l'ouverture du Canal de Suez à la marine de guerre d'Israël, intégrée comme on le sait à la Force Atlantique,

serait pour tous les pays de la Mer Rouge un danger mortel, la concurrence de sa flotte marchande serait tout aussi redoutable. Cette flotte en effet, qui comprend un peu plus de 70 navires totalisant quelque 660 000 tonnes, relève en grande partie de la puissante société Zim-Israël Navigation Company Ltd ; quatre de ses paquebots desservent la Méditerranée ; deux transatlantiques, le *S/S Jérusalem* et le *Chalom*, assurent la liaison directe entre Haïffa et New York avec escale au Pirée et prolongement sur Miami. Concurrençant fortement les lignes grecques et italiennes, la Zim a réussi à éliminer presque totalement la marine marchande turque de la Denizlik Bankassi, grâce aux privilèges financiers, portuaires et commerciaux que lui accordent les sociétés et les organismes d'État américains. Au titre de la fameuse clause dite des 50/50, les créanciers américains interdisent aux armateurs étrangers qui ont contracté des emprunts auprès d'eux le transport de certaines marchandises et l'utilisation de certaines lignes, et cela au bénéfice de compagnies maritimes dont ils sont les actionnaires. La Turquie et l'Allemagne fédérale, pour ne citer qu'eux, sont les victimes de ces mesures discriminatoires. Et sans doute aussi les compagnies arabes débitrices de groupes américains le seraient-elles du jour où elles entreraient en compétition avec la flotte israélienne car celle-ci est protégée et favorisée par toutes les garanties désirables. La flotte arabe subirait le sort de la flotte turque.

CONCLUSION

L'IMPOSSIBLE NÉGOCIATION

Comme on le voit, la guerre du Canal de Suez a partout aiguisé les rivalités et révélé une division du monde plus cruelle que ne le rêvent les idéologies. Les conflits monétaires masqués par les courtoisies apparentes sont apparus à l'occasion de la crise dans toute leur intransigeance. La livre sterling a cessé d'être une valeur de réserve. Le dollar est menacé dans sa toute puissance par les achats d'or ou les remboursements en or réclamés par les producteurs arabes de pétrole. Des marchés nouveaux se forment, d'autres se défont autour de Suez et à cause de Suez.

La mission de Gunnar Jarring à travers tout l'Orient, l'alerte permanente en Méditerranée orientale, la mobilisation de forces politiques et militaires considérables, tant en Mer Rouge que dans l'Océan Indien, tout cela est la preuve que l'affaire de Suez, tout comme celle de Palestine, est l'élément d'une stratégie s'étalant sur les

quatre horizons et non le résidu de la vieille bataille médiévale entre Jehovah, Mohammed et Jésus.

Il n'y a point de doute que c'est en Palestine, en Mer Rouge et en Extrême-Orient que se jouera le sort du Canal de Suez et par là de l'Égypte. Or Israël ne tient vraiment aucun de ces trois fronts : celui de l'Extrême-Orient, c'est évident ; celui de la Mer Rouge, bien qu'il soit en partie conquis, recèle des contre offensives redoutables ; celui de Palestine même donne à Israël plus de soucis que de gains, plus de responsabilités que de certitudes. Les illusions des prophètes de Tel-Aviv seront dissipées.

« Le fossé entre ce que les Israéliens veulent et ce que les Arabes se préparent à leur concéder va grandissant. L'opinion publique en Israël et la tendance gouvernementale s'élèvent de jour en jour un peu plus contre tout retrait des troupes, avant ou après un règlement. Cela signifie en clair qu'il n'y aura pas de négociations directes et par conséquent pas de règlement depuis qu'Israël a balayé toute autre initiative. Voilà une sombre conclusion. Elle reste valable tant que les actuels maîtres des États arabes resteront en place » (John Kimche, l'Arche, 26 novembre 1967).

« Que se passerait-il si, dans quinze ans, la population d'Israël était en majorité arabe ? Il n'y a que deux solutions : ou Israël cesserait d'être un État juif, ou il opprimerait les Arabes. Dans le premier cas, il donnerait aux Arabes la complète égalité des droits et, en cela, il renoncerait à l'idéal sioniste qui veut un État juif. Or les Israéliens sont imbus de cette idéologie sioniste. Dans le second cas l'État israélien ferait des Arabes des citoyens de second ordre... une telle solution amènerait tôt ou tard une dislocation de la nation ; la population arabe ne pourrait pas

être éternellement opprimée, elle se révolterait et serait, grâce au nombre, un jour victorieuse. On a parlé d'une troisième solution qui serait la création d'un État arabe palestinien fédéré avec l'État d'Israël... On peut se demander si cet État ne risquerait pas plutôt d'être un protectorat, car il est peu probable qu'Israël renonce à garder le contrôle militaire du territoire de la Fédération. Cela impliquerait, du même coup, un certain contrôle sur la vie économique et financière. L'existence de l'État palestinien ne serait alors plus qu'une fiction, seule subsisterait une autonomie administrative et culturelle. Il n'y aurait pas égalité des droits entre les deux parties de la Fédération, pas de participation arabe aux responsabilités politiques et au gouvernement central. » (Charles Bloch, professeur à l'Université de Tel-Aviv, Revue de Politique Étrangère, 1967, n° 4-5).

Nous touchons ici du doigt l'antinomie irréductible entre le sionisme idéaliste (respectable comme tout idéalisme) et le sionisme stratégique, le second commandant et le premier contraint à obéir et, ce faisant, à renier sa philosophie libérale. Dans leur crudité ces deux textes démontrent qu'Israël ne saurait être en Orient qu'un occupant, que sa mission ne peut être que guerrière. Sa nature, sa dépendance des États-Unis, sa position de sentinelle veillant sur Suez et sur les pipe-lines pétroliers, lui interdisent de collaborer avec les Arabes, tout au moins tant qu'il n'aura pas été profondément réformé dans ses dispositions intérieures et extérieures. Il est regrettable qu'en Europe une fausse analyse politique dominée par la terminologie et conçue en fonction de quelques images verbales ait caché à l'opinion les réalités de l'histoire et de la géographie de l'Orient. Les émanations d'une littérature partagée entre la publicité et la métaphysique ont couvert les événements d'un voile de fumée. Il n'y a eu

aussi le mea culpa de ceux qui, n'étant pour leur part disposés à céder ni un carré de leur terre, ni un sou de leurs revenus, ont généreusement fait don à Israël de la terre des autres ; « *Oiseaux de proie de la charité* » dirait Montherlant. Par une utilisation abusive des valeurs spirituelles certains sont même allés jusqu'à faire du Testament un manuel du soldat ou un traité de géopolitique.

Il est certain que ce qu'on appelle « la reconnaissance » de l'État d'Israël par les Arabes n'arrangerait rien s'il devait signifier la libre circulation des biens, des capitaux et des navires israéliens dans les territoires et dans les mers arabes. On voit très bien où cela mènerait : à la colonisation complète de la région par le rigoureux capitalisme américain dont même l'Europe tente aujourd'hui de se délivrer et dont l'Asie essuie en ce moment la terrible offensive. Cette colonisation du monde arabe par l'intermédiaire d'Israël, outre qu'elle serait économiquement fatale, a été prévue dans les arrangements qui ont préludé à la création d'Israël. En effet, fait unique dans l'histoire contemporaine, ni la déclaration d'indépendance publiée le 14 mai 1948, ni aucun texte subsidiaire ne fixe de limites au nouvel État qui reste donc une entité théorique et libre de s'étendre partout où, selon sa propre estimation, s'étendait la Palestine. « *La question s'étant posée de savoir s'il fallait dans la déclaration d'indépendance mentionner les frontières de l'État, je m'y opposai. Le monde entier, en tout cas le monde chrétien et tout le monde juif, considéraient que les deux rives du Jourdain formaient une seule et même Palestine et qu'elle serait à nouveau la patrie des Juifs promise par la Bible et les prophètes* » (déclaration de Ben Gourion). Étant donné d'une part que le territoire appelé Palestine n'a jamais été l'objet d'une définition internationale, étant donné d'autre part que l'État d'Israël s'est

attribué le droit (avec le consentement tacite des nations) d'en rechercher seul les limites archéologiques, religieuses et sociologiques, puisqu'il déclare en être seul le légitime héritier, c'est au pouvoir discrétionnaire des chefs d'Israël qu'est abandonnée la géographie nationale de l'Orient entre Suez et l'Euphrate. Étant donné, de plus, qu'Israël présente son expansion non comme une conquête mais comme le simple retour d'une population dans ses foyers, il fait naturellement de l'Arabe un occupant à expulser, de l'expropriation une libération.

Il est ainsi un instrument stratégique de premier ordre dont la manœuvre est couverte par la morale et justifiée par le bien public.

Or son existence même est sujet à contestation. Le paragraphe principal de la déclaration d'indépendance du 14 mai 1948 est un faux. Il est dit que le 9 novembre 1947 l'Assemblée générale de l'O. N. U. a adopté une résolution en faveur d'un État juif indépendant en Palestine ; or, si nous nous reportons au texte connu sous le nom de Résolution 181 publié dans le document A/519 qu'y voyons-nous ? D'abord que ce texte a pour objet « *le gouvernement futur de la Palestine* » c'est-à-dire qu'il vise l'ensemble du pays et non pas seulement la partie juive ; qu'ensuite il n'est qu'une « recommandation » faite au Royaume Uni, puissance mandataire ; qu'enfin, il préconise la création de *deux* États indépendants, arabe et juif, ainsi que l'internationalisation de Jérusalem ; il prévoit aussi une période transitoire d'aménagement et de coopération entre les deux communautés. Mais la puissance mandataire ayant fait savoir, dès avant le vote, qu'elle « *ne se croyait pas liée par la décision de l'Assemblée* » et ayant refusé de préparer les mesures transitoires propres

à assurer l'avenir de la Palestine, la résolution ne put être appliquée et c'est la guerre seule qui rompant tous les desseins juridiques imposa la souveraineté d'Israël. La présence de cet État n'est donc pas l'aboutissement d'un processus juridique international, mais la conclusion d'une guerre perdue par les Arabes. Guerre qui se termina ainsi non par une paix, que les Arabes ne signèrent pas, mais par un fait accompli.

L'histoire, dans certaines conditions, s'accommode parfaitement du fait accompli. Mais qu'on n'aille pas se référer à des textes pour faire aux Arabes l'obligation juridique de « reconnaître » Israël. A supposer même que la « résolution » de partage, tout entachée qu'elle est d'irrégularités et d'équivoques, soit tenue pour une « décision » internationale, la règle en ce domaine est formelle et obéit à trois lois fondamentales sans lesquelles le droit des gens serait du néant :

Les accords internationaux ne lient que les États signataires et ne peuvent avoir d'effet sur des États tiers que dans la mesure où ils ne restreignent pas leur autonomie.

Les organismes internationaux, même de tendance universelle, ne lient que leurs membres et ne peuvent en aucun cas créer des obligations à l'égard de ceux qui n'en font pas partie.

Un traité, si nombreux qu'en soient les signataires, est toujours un contrat mais ne peut être une loi.

Chaque État du monde qui n'est pas signataire de la résolution demeure parfaitement libre de son attitude à l'égard d'Israël. Quant au statut du Canal de Suez et des rives du golfe d'Akaba, qui sont l'objet d'une occupation militaire et non d'une réglementation internationale, c'est

évidemment aux Arabes, propriétaires de ces lieux jusqu'à nouvel ordre, qu'il appartient d'en juger.

Et leur jugement tiendra compte autant des droits de l'histoire que des exigences de la stratégie, de la stratégie de toute la Mer Rouge. C'est sur cette note stratégique, sur les manœuvres d'un sionisme stratégique que nous terminerons en citant un ancien ministre français qui déclarait au mois de mai 1957, il y a déjà dix ans, dans une conférence sur l'Éthiopie :

« Un véritable front de bataille s'est établi aux confins du Yémen, d'autres pourraient se former demain en Somalie, aux confins de l'Éthiopie. Il ne faut pas ignorer que dans cette région de la Mer Rouge, nous sommes dans une des zones de combat les plus âpres du Moyen-Orient. Israël a fait preuve dans cette région d'une activité qui mérite d'être signalée : la route maritime de la Mer Rouge a pris pour lui une importance décisive. Son gouvernement a noué très récemment d'amicales relations avec celui de l'Éthiopie. Un courant d'échanges s'est créé entre Djibouti et Elath au fond du Golfe d'Akaba... Ce qui est plus significatif encore c'est que l'importance du bastion éthiopien a été subitement reconnue par les Américains. Le vice-président Nixon au cours de son récent séjour à Addis-Abeba aurait demandé à l'empereur l'autorisation pour les États-Unis d'installer dès maintenant une base navale importante dans la Mer Rouge et dans les cinq ans une base aérienne destinée à remplacer celle de Dahran en Arabie Séoudite, afin de ne plus dépendre de la bonne volonté d'Ibn Séoud. Cette nouvelle ne manquera pas d'avoir un grand retentissement dans le Moyen-Orient. Elle marque le désir des Américains, au cas où l'Arabie Séoudite échapperait à leur influence, de pouvoir compter sur ce nouveau point

d'appui... Avec quelque tristesse, nous constatons une fois de plus le manque d'harmonie dans les relations franco-britanniques. Le traditionnel antagonisme des Services résiste à l'évidente nécessité d'une politique et d'une action concertées. Nous continuons à nous diviser au sud de Suez, comme si nous n'avions pas agi en commun à Port Saïd. Nous laissons la place libre aux intrigues de Moscou et nous rendons fatale l'emprise américaine sur l'Afrique, que nous avons de si bonnes raisons de redouter. »

Nous savons depuis que les Américains ont effectivement édifié à Asmara une puissante base doublée d'une station de transmissions militaires, par laquelle communiquent le Pentagone et les États-Major dispersés en Asie.

Que la position juridique des Arabes soit très forte et sur le fond inexpugnable, qui donc sincèrement douterait ? Que leur patrie soit en danger qui donc ne le voit ? Il faut pourtant avouer que s'en tenir à la défense de droits irrécusables mais anciens est une forme de défaite. Car le monde bouge, crée, construit. Les temps sont non seulement nouveaux, mais formidables. Les armées sont lâchées comme des meutes. Une odeur de sang envahit les continents l'un après l'autre. La troisième guerre mondiale bat son plein sans qu'on ose le dire. L'erreur des Arabes a sans doute été de se fier à la paix, à l'existence des droits immanents et sacro-saints à l'abri de la morale internationale ; Israël, lui, se projette dans l'avenir, fait table rase de la routine pour construire un ordre nouveau à la faveur de cette troisième guerre mondiale qu'il a inaugurée audacieusement en Orient il y a vingt ans. Alors que les Arabes, assis au coin de leur feu, attendaient que les nations les protègent et leur donnent raison, les Israéliens bousculaient l'ordre ancien en porteurs

de feu qu'ils sont, se cherchaient des raisons, au besoin en fabriquaient.

Il ne servira donc à rien aux Arabes d'avoir des droits s'ils n'ont pas la force de les défendre, voire de les ressusciter ; si leur mentalité ne prend pas un cours offensif dans la fougue créatrice de notre temps. Car la loi intérieure de la politique est toujours celle du plus riche et du plus fort. Elle est sans parenté avec la miséricorde. « *Dieu lui-même est avec celui qui est debout* » dit une sentence arabe, et cette autre « *l'épervier et le vautour s'abatent sur le blessé* ». Le droit est chose vivante ; s'il n'est pas vigilant, il meurt. En politique les eaux stagnantes sont emportées par la vague des générations audacieuses, celles qui conduisent les foules et au besoin les guerres.

La guerre est un drame à plusieurs registres et si désespérante qu'en soit la fatalité et le caractère bestial, on ne saurait la juger, dans ses origines et dans sa portée, selon les normes du sentiment. Son but, comme celui des révolutions, a toujours été de modifier profondément un ordre juridique. Elle est une épreuve de force entre ce qui est et ce qui veut devenir. En l'occurrence, les Arabes veulent rester eux-mêmes, c'est-à-dire des gens de l'ancien monde attachés à l'Europe et à la Méditerranée, médiateurs de l'Asie ; le modernisme américano-israélien veut qu'ils deviennent autres, associés à une vie extra méditerranéenne où ils seraient tout à la fois des déclassés et des anormaux.

Tel est le véritable enjeu de Suez, d'Akaba et de la Mer Rouge. Les nations arabes vivront-elles indépendantes ou seront-elles intégrées à un empire dont Israël est déjà le satellite ? Par-delà les phraséologies et les candeurs c'est de cela qu'il s'agit. Dans un combat pour l'indépen-

dance, les Arabes ne sont pas seuls, mais alliés à tant d'autres. Et ce combat sera, comme le veut la loi, gagné par le plus riche et le plus fort. Fort heureusement les exemples ne manquent pas au long de l'histoire, et à cette heure même, pour prouver que la richesse et la force ne se définissent pas uniquement par la quantité d'argent ou le poids des armes. Compte aussi la foi des nations en elles-mêmes, qui plus qu'une richesse est une fortune ; compte leur volonté, qui tout en servant les armes les défie. Compte enfin d'avoir la soif de la victoire dans le cœur.

Il est somme toute heureux que la défaite de juin, en frappant l'imagination et le cœur de ce peuple arabe fier jusqu'au tourment, ait fini par le persuader qu'ici bas la justice n'est jamais gratuite, mais qu'elle se paie avec le sang des hommes. Et plus ces hommes sont démunis de ressources techniques et financières, plus lourd est le tribut de sang que réclamera d'eux le monde civilisé.

TABLE DES MATIÈRES

Préface	5
Introduction	9
I. — D'abord la France	15
II. — L'Angleterre ensuite	19
III. — Guillaume II fonde le Sionisme	43
IV. — L'Amérique surgit sur le Canal	65
V. — La France, l'alliée de cent millions d'Arabes .	121
Conclusion : l'impossible négociation	149

Achevé d'imprimer
le 16 mai 1968
sur les presses de Joseph FLOCH
Maître-Imprimeur à MAYENNE
N° 3141